

Les médecin à Avenches : étude basée sur l'ensemble du matériel pouvant sr rapporter aux médecins sur le site e l'antique Aventicum

Autor(en): **Hirt, Marguerite**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **42 (2000)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les médecins à Avenches

Etude basée sur l'ensemble du matériel pouvant se rapporter aux médecins sur le site de l'antique *Aventicum*

MARGUERITE HIRT

Résumé

Cette étude porte sur l'ensemble du matériel pouvant être rapporté aux médecins et à leur activité sur le sol de l'antique *Aventicum*. Il comprend une inscription connue depuis le XVI^e siècle et dédiée aux médecins et professeurs, un cachet à collyres, au moins une tablette à broyer parmi celles exhumées à Avenches et 176 instruments complets ou fragmentaires, en bronze pour la plupart. L'inscription révèle l'existence d'un collège de médecins dans la ville romaine, ainsi que celle d'oculistes, confirmée par la découverte du cachet à collyres. Les instruments, quant à eux, comprennent des pièces dont l'usage médical est clair, comme les scalpels par exemple, mais également des objets multifonctionnels utilisés couramment aussi bien en médecine qu'en cosmétique ou en artisanat, comme c'est entre autres le cas pour les brucelles.

Zusammenfassung

Diese Untersuchung gilt dem gesamten archäologischen Fundgut, das die Ärzte und ihre Aktivität in der antiken Stadt *Aventicum* widerspiegelt. Es umfasst eine seit dem 16. Jh. bekannte Inschrift, die den Ärzten und Professoren geweiht ist, einen Augensalbenstempel, mindestens ein Plättchen, auf dem Salben zerrieben wurden, sowie 176 grösstenteils aus Bronze gearbeitete Instrumente. Die Inschrift lehrt, dass in *Aventicum* ein Kollegium von Ärzten bestand. Der Augensalbenstempel belegt die Präsenz eines Augenarztes. Die Instrumente umfassen eindeutig für medizinische Zwecke angewendete Geräte wie etwa Skalpelle als auch Instrumente, die in verschiedenen Bereichen, das heisst sowohl in der Medizin als auch in der Körperpflege wie in bestimmten Handwerkszweigen, zur Anwendung kamen. Dazu gehören die zahlreichen Pinzetten und Sonden.

Introduction*

Attestée depuis le XVI^e siècle déjà grâce à une seule inscription, la présence de médecins à Aventicum a été confirmée depuis lors par la découverte d'instruments médicaux et d'un cachet à collyres ou cachet d'oculiste. Ces documents ont donné lieu à diverses interprétations quant à l'importance de la communauté médicale sur le sol de la colonie et au rôle d'Avenches comme centre médical de tout ou partie du territoire helvète.

Le matériel fourni par les fouilles depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours et qui a ou pourrait avoir un lien avec la médecine et les médecins compte 180 pièces, pour la plupart inédites. Il s'agit essentiellement d'instruments en bronze, trouvés souvent isolément, hors contexte, dans des couches de surface ou bouleversées ou encore dont la provenance est inconnue. A cela viennent s'ajouter le cachet à collyres, la fameuse inscription dédiées aux *medicis et professoribus* et sans doute encore quelques tablettes à broyer ou *coticulae* parmi la trentaine exhumées à Avenches et qui pourraient avoir été utilisées pour préparer des remèdes, notamment des collyres.

Le problème essentiel posé par ces instruments concerne leur identification comme instruments chirurgicaux ou bien comme instruments de toilette ou autre. En effet, la forme des uns et des autres, en particulier celle des spathomèles ou sondes-spatules, des cyathiscomèles ou sondes-cuillères et des *ligulae* ou sondes auriculaires, ainsi que celles des brucelles et des *coticulae*, est la même. Seul peut permettre de décider en faveur de la chirurgie plutôt que de la toilette ou de l'artisanat le contexte dans lequel ils ont été trouvés, pour autant qu'il s'agisse d'une tombe ou d'un établissement clairement médical (hôpital militaire ou *valetudinarium, taberna medica*). En effet, même dans la maison d'un médecin on ne peut être certain qu'une spatule a servi au médecin pour préparer ses remèdes, plutôt qu'à sa femme pour apprêter ses fards. Le problème, du reste, est d'ordre général et la situation est la même d'un bout à l'autre de l'empire romain. Ainsi, citant Sigerist, M.-H. Marganne, qui s'est occupé des papyrus grecs de médecine, relève à propos des instruments médicaux d'Égypte: «il est à peu près impossible de décider si tel couteau retrouvé dans les ruines était employé dans la salle d'opération ou

dans la cuisine, et des instruments qui nous paraissent chirurgicaux, comme ceux du fameux relief du temple de Kôm Ombo, peuvent fort bien avoir été les outils d'un orfèvre»¹.

Dans le cas des instruments d'Avenches, la difficulté est particulièrement sensible, puisque, comme je l'ai mentionné ci-dessus, ils ne proviennent en général pas d'un contexte clairement défini. Cela signifie donc que pour la plupart d'entre eux, on ne peut être certain qu'ils aient bien été utilisés en médecine, plutôt qu'en cosmétique. Cependant, comme ce matériel est pour l'essentiel inédit et qu'il est composé, en majorité, d'instruments polyvalents couramment utilisés en chirurgie, il m'a semblé néanmoins important de les publier ici dans leur ensemble, un certain nombre d'entre eux ayant effectivement dû avoir un usage médical².

Théories et documents relatifs aux médecins d'Aventicum

Les théories

En 1894, dans son ouvrage sur les médecins romains en Suisse, le docteur C. Brunner mentionnait quelques-uns des instruments découverts jusqu'alors à Avenches³. En hiver 1902-3, la découverte d'un cachet d'oculiste, d'abord faussement identifié comme un poinçon de potier, puis d'une *coticula* (tablette à broyer) accrut l'intérêt pour les médecins d'Avenches et réactualisa la vieille inscription dédiée aux médecins et professeurs. A tel point qu'en 1927, Félix Stähelin, dans la première édition de son ouvrage sur la Suisse romaine, faisait d'Avenches le siège d'un «*öffentliches Bildungsinstitut*», regroupant médecins et professeurs, comme l'embryon d'une petite université nationale «*Landesuniversität*»⁴. En 1935, R. Herzog reprenait à son compte cette suggestion de Stähelin dans son commentaire à l'inscription de Pergame sur les privilèges des maîtres (*paideutai*) et des médecins; il y voyait un bienfait de Vespasien dont il faisait même le fondateur de cette université⁵.

La découverte, en 1937 à Vidy, d'un cachet d'oculiste portant le nom d'un des dédicants de l'inscription avenchoise, venait confirmer, si besoin était, le rôle prépondérant qu'avait dû jouer Avenches dans le paysage médical helvète vers le II^e siècle de notre ère. Dans la troisième édition de son ouvrage sur la Suisse romaine, Stähelin réaffirmait son idée d'un «*öffentliches Bildungsinstitut*» à Avenches et proposait même d'identifier les ruines de l'édifice qui l'abritait dans un bâtiment à exèdres d'époque fla-

* Je voudrais exprimer ici ma gratitude à Anne Hochuli-Gysel, directrice du Site et du Musée romains d'Avenches, qui a mis le matériel à ma disposition et m'a confié la réalisation de cette étude, bien que n'étant pas archéologue. Je tiens à remercier également Marie-France Meylan Krause qui m'a introduite à Avenches et, de ce fait, est un peu à l'origine de cette étude; Catherine Meystre qui m'a guidée à travers les collections du musée et les registres d'inventaires avec beaucoup de patience et une disponibilité toujours souriante; Madeleine Aubert qui m'a aidé à localiser les sites sur le plan et a réalisé les dessins; Verena Fischbacher du laboratoire du Musée d'Avenches et François Schweizer du laboratoire du Musée d'Art et d'Histoire de Genève qui ont effectué des analyses de métaux; Michel Fuchs qui a éclairé pour moi les mystères des complexes de l'*insula* 10; enfin J. Zbinden qui a réalisé les photos. Nous remercions chaleureusement E. Künzl, Mayence, et R. Jackson, Londres de la relecture critique de notre travail.

¹ MARGANNE 1987, p. 404. H.-E. SIEGERIST, *A History of Medicine* I, New-York 1951, p. 345-346.

² Quelques pièces (3 ou 4), de fait, n'ont que peu ou pas de rapport avec la médecine.

³ C. BRUNNER, *Die Spuren der römischen Aerzte in der Schweiz*, Zürich, 1894 (d'après Stähelin).

⁴ STÄHELIN 1927, p. 416.

⁵ HERZOG 1935, p. 1006.

viennaise, sur la route de la Porte de l'Est⁶. Il s'appuyait, pour justifier son hypothèse, sur l'étude de Herzog qui mettait en évidence le lien entre Vespasien et les médecins. Comme la relation entre Avenches et le même Vespasien était évidente – cet empereur n'était-il pas le fondateur et le bienfaiteur de la Colonie d'Avenches? – Stähelin mettait ainsi en parallèle la fondation de ce «Bildungsinstitut» avec la fondation même de la colonie avenchoise⁷.

La question des médecins à Avenches ne semble plus susciter beaucoup d'intérêt par la suite. En 1970, V. Nutton, dans une étude sur l'école médicale de Vélia et dans une autre en 1972 sur les oculistes romains⁸, reprenait ensemble l'inscription d'Avenches et le cachet de Vidy, et suggérait l'existence non d'une université, mais d'une simple association professionnelle, comme il y en a tant dans l'empire, association groupant en son sein les médecins et professeurs. Il voyait Avenches comme le centre de ce collège et le lieu de réunion des médecins de la région. Là, les médecins se seraient rencontrés pour échanger leurs expériences, leurs idées, leurs recettes, etc. Plus récemment, A. Bielman et Ph. Mudry enlevaient à cette association de médecins et professeurs tout caractère professionnel pour en faire une association religieuse vouée au culte d'Apollon.

Pour essayer de faire la lumière sur cette question, il est nécessaire de réexaminer les documents à notre disposition, en particulier l'inscription découverte au XVI^e siècle.

L'inscription (cat. n° 1; fig. 1)

Utilisée en remploi dans l'église réformée Ste-Marie-Madeleine, l'inscription (n° 1; fig. 1) est connue de fort longue date. Dédiée aux *medicis et professoribus*, elle est gravée sur un petit autel votif presque carré (57 x 57 x 52 cm) dont la localisation antique est malheureusement inconnue et qui se trouve aujourd'hui dans la salle lapidaire du Musée romain d'Avenches⁹. Elle est datée de la seconde moitié du II^e siècle ou du début du III^e siècle ap. J.-C.

Numinib(us) Aug(ustorum) / et Genio col(oniae) Hel(veticorum) \ Apollini sacr(um) / Q(uintus) Postum(ius) Hyginus / et

⁶ STÄHELIN 1948, p. 483-485. Il s'agit en fait du bâtiment à exèdres de l'*insula* 40, qui correspond à la partie sud du forum (cf. notre fig. 10). Cf. BOSSERT/FUCHS 1989, p. 37 et 92-96 (plans et photographies) qui mentionnent l'hypothèse selon laquelle ce vaste édifice aurait abrité dans les exèdres H et H' la *schola medicorum*, hypothèse originellement formulée par HERZOG 1935, p. 1006 et aujourd'hui abandonnée. L'inscription figurant autrefois sur le fronton de l'exèdre H a été reconstituée par S. OELSCHIG 1997. Celui-ci a étudié l'*insula* 40 et cet édifice en particulier dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours d'élaboration.

⁷ Depuis STÄHELIN, l'idée de la bienveillance particulière de Vespasien envers Avenches a été mise en doute et rejetée avec raison par D. VAN BERCHEM, «Le statut de la Colonie d'Avenches» in: *Les routes et l'histoire*, Genève, 1982, p. 134 ss.

⁸ NUTTON 1970, p. 217; NUTTON 1972, p. 26-27.

⁹ Souvent mentionnée dans les publications depuis le XIX^e siècle, cette inscription a également été plusieurs fois publiée: *CIL* XIII 5079; *ILS* 7786; HOWALD-MEYER 210; WALSER I, 77 en dernier lieu par BIELMAN/MUDRY 1995 et par BIELMAN/FREI-STOLBA 1996, p. 31-34. Cf. ci-dessous cat. n° 1.

Postum(ius) Hermes lib(erti) / medicis et professorib(us) / d(e) s(uo) d(ederunt)

«Aux Puissances divines des Augustes et au Génie de la Colonie des Helvètes, consacré à Apollon. Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermes, affranchis, ont offert (ce monument) à leurs frais aux médecins et professeurs.»

La mention des Puissances divines des Augustes date cette inscription d'une époque où plusieurs empereurs régnaient conjointement, ce qui se produisit pour la première fois sous le règne de Marc-Aurèle, d'abord lors de la corégence de Marc-Aurèle et Lucius Verus (161-169 ap. J.-C.), puis de Marc-Aurèle et Commode (176-180 ap. J.-C.) et à nouveau sous la dynastie des Sévères avec Septime-Sévère et Caracalla (198-209 ap. J.-C.), puis Septime-Sévère, Caracalla et Geta (209-211 ap. J.-C.), et enfin plusieurs fois au cours de l'anarchie militaire du III^e siècle¹⁰.

Le Génie de la Colonie est une divinité protectrice de la colonie d'Aventicum, rôle que partagerait Apollon, mais Apollon est d'abord ici un dieu guérisseur. Les dédicants, Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermes portent les *tria nomina* caractéristiques, si ce n'est des citoyens romains, du moins des hommes libres. Tous deux ont un surnom grec, ce qui est très fréquent à cette époque en particulier parmi les représentants des deux professions mentionnées dans l'inscription et ne nous avance donc guère, car on ne peut pas en inférer une origine grecque ou orientale pour leurs détenteurs, plus à cette époque en tous les cas¹¹. Sont-ils tous les deux des affranchis ou l'un, Hermes, est-il l'affranchi de l'autre, Hyginus? Dans le premier cas, l'abréviation doit être résolue en *lib(erti)*, c'est la solution adoptée ici et c'était celle habituellement donnée jusqu'en 1940; dans le deuxième cas, elle doit être développée en *lib(ertus)*; c'est la lecture généralement admise depuis la publication de cette inscription par E. Meyer en 1940¹². Celui-ci avait en effet rejeté un développement en *lib(erti)*. «Die Auflösung liberti, écrit-il, halte ich nicht für richtig, da man zu libertus die Angabe des Freilassers erwartet; bei der Auflösung libertus ist das erstgenannte Q. Postumius Hyginus, bei liberti wäre der Freilasser nicht angegeben,

¹⁰ Ainsi les Gordien I et II en 238, les deux Philippes de 247 à 249, Dèce le fils et Hostilien en 250-251, Trébonien Galle et Volusien de 251 à 253, Valérien et Gallien de 253 à 259 et enfin Dioclétien et Maximien de 286 à 305 ap. J.-C.

¹¹ L'ononastique est un critère peu fiable, voire fallacieux, pour déterminer l'origine des personnes, qu'elle soit sociale ou géographique. Cf. M. L. GORDON, The nationality of slaves under the early Roman Empire, *JRS* 14, 1924, p. 93-111. Gordon (p. 102-106) relève que les prisonniers germaniques de Germanicus portent des noms grecs, de même que les Germains de la garde impériale, alors même qu'ils précisent leur nationalité batave. Le problème existe pour les esclaves et de ce fait encore bien plus pour les affranchis. Il se complique encore dans le cas des médecins: la médecine d'époque romaine étant d'abord une science grecque, la tentation est grande de considérer tout praticien portant un nom ou un surnom grec, qu'il soit esclave ou libre, comme d'origine grecque ou orientale.

¹² HOWALD-MEYER 1940, n° 210, p. 262.



Fig. 1. Inscription avec dédicace aux médecins et aux professeurs. H. 57 cm. Pierre calcaire. Cf. cat. n° 1. Photo MRA.

zudem wäre nicht ersichtlich, weshalb nur einer einen Vornamen trägt, wenn beide Freigelassene wären». Il est vrai que, dans la grande majorité des cas – il s’agit surtout d’épithaphes –, le nom du *manumissor* figure dans l’inscription, comme dédicataire, patron ou simplement à sa place normale, c’est-à-dire tenant lieu de filiation pour son affranchi. Cependant, on rencontre des occurrences où *libertus* est employé collectivement pour deux individus, sans mention du patron. On peut ainsi citer, à titre d’exemple, les trois inscriptions suivantes, la première provenant de Pompéi, la deuxième de Forum Cornélii et la troisième de Rome :

*Genio M(arci) n(ostri) et | Laribus | duo Diadumeni | liberti*¹³

*Genio | M(arci) n(ostri) | Suavis et | Tyrannus | l(iberti)*¹⁴
*Caelia Maxima | Licinius Primus | contubernalis | Fuscus et Epulus | liberti*¹⁵

¹³ CIL X, 891 = ILS 3641.

¹⁴ AE 1902, 80, Forum Cornélii (Aemilia) Italie.

¹⁵ CIL VI, 13911.

Dans les inscriptions funéraires, on rencontre de nombreuses occurrences où *liberti* est employé collectivement pour plusieurs personnes, notamment lorsque les affranchis érigent un monument à leur patron défunt, comme dans les deux exemples suivants :

L. Antonio | Rufino | Ilviro | Thallus et | Rhythmus | liberti¹⁶
Q. Cestio Benigno | Castus et Romula | liberti¹⁷.

Dans les exemples susmentionnés, les affranchis n'ont ni prénom, ni gentilice. Dans l'inscription d'Avenches, ils ont un prénom pour deux et sont affranchis de la même personne, un Quintus Postumius : ils portent tous deux le prénom de Quintus, ce que confirme d'ailleurs le cachet à collyres découvert à Vidy sur lequel Hermes a prénom – Quintus – et gentilice. Une façon plus commune de procéder aurait été de doubler le prénom devant le premier des homonymes, voire même de mettre le gentilice au pluriel, comme dans cette inscription de Rome où on lit : *M.M. Clodi Hermes et Felix liberti*¹⁸.

Dans le cas de l'inscription d'Avenches, en raison de sa formulation et compte tenu de ce qui précède, il me semble donc préférable de voir dans les deux Postumii, deux affranchis et non un patron et son affranchi. De ces deux affranchis, l'un est médecin, nous en avons la quasi-certitude grâce à un cachet à collyres trouvé à Vidy en 1937¹⁹ portant l'indication de deux préparations au nom de Quintus Postumius Hermes. La profession de l'autre affranchi demeure incertaine : il pourrait avoir été aussi bien professeur que médecin, comme son co-affranchi Hermes²⁰. Cette dernière éventualité m'apparaît cependant assez peu convaincante, à moins que leur patron Postumius n'ait appartenu à une grande famille de l'aristocratie locale. Bielman et Mudry ont montré que le sens de *professor* dans cette inscription est bien celui habituel d'enseignant, le plus souvent de rhétorique ou de grammaire²¹. Relevons cependant que, au livre 50, chapitre 13 du Digeste, *professor* désigne plutôt simplement « celui qui fait

profession de », contre rétribution d'un salaire²². L'enseignant d'un art libéral²³ ou d'une activité assimilée à un art libéral comme la médecine est, quant à lui, qualifié, dans le même contexte, de *praeceptor*.

Si les témoignages épigraphiques latins qui les mentionnent ensemble sont extrêmement rares, médecins et professeurs sont néanmoins souvent associés dans les textes légaux. Dans les lois romaines, en effet, médecins, grammairiens et rhéteurs sont régulièrement mentionnés ensemble, en particulier lorsqu'il est question des immunités et privilèges dont ils sont gratifiés²⁴.

Le plus ancien document épigraphique, à ma connaissance du moins, qui mentionne côte à côte médecins et professeurs est un sénatus-consulte de l'époque des triumvirs²⁵. Trouvé à Ephèse, il a été traduit en grec d'un original latin, copié et affiché dans le Musée de la cité à l'époque de Trajan pour des raisons qui nous échappent. Ce sénatus-consulte garantit aux professeurs (*paideutai*), sophistes (*sophistai*, souvent un autre terme pour rhéteurs) et médecins (*iatroi*) un certain nombre de privilèges. Le terme grec *paideutès* peut se traduire en latin par *professor* : il sert à désigner les professeurs de grammaire et de rhétorique. *Paideutai* et *iatroi* se retrouvent ensemble dans l'édit de Vespasien affiché à Pergame et daté de 74 ap. J.-C.²⁶ Cet édit, assez mutilé, confère aux professeurs et médecins divers privilèges et immunités, parmi lesquels le droit d'association dans l'enceinte des temples, des sanctuaires ou de tout endroit consacré à une divinité (*naoi, hieroi, temenoi*)²⁷. Rappelons que le droit d'association dans le monde romain était assez sévèrement réglementé, au moins depuis le I^{er} siècle av. J.-C. déjà²⁸. A Ephèse, à l'époque d'Antonin le Pieux, médecins et professeurs sont réunis sous l'égide des Muses. Bien qu'aucune inscription ne les mentionne ensemble, des inscriptions individuelles, grossièrement contemporaines, les rattachent, sans ambiguïté possible, au Musée de la cité²⁹. Ainsi, une de ces inscriptions porte :

¹⁶ AE 1992, 12.

¹⁷ CIL XII, 3516.

¹⁸ CIL VI, 15827 : D.M. | CLODIAE | PHILOTERAE | QUAE ET INVENTAE | L. PACUVIUS CYDON | ET M. M. CLODI HERMES | ET FELIX LIBERTI | ET HEREDES B. M. | FECE RUNT.

¹⁹ OLIVIER 1938, p. 185-191.

²⁰ C'est l'opinion d'OLIVIER 1938, p. 190.

²¹ BIELMAN/MUDRY 1995, p. 263-264. Le terme de *professor* semble, il est vrai, extrêmement rare en épigraphie. Sans avoir effectué une recherche exhaustive, je n'en ai répertorié qu'une seule autre occurrence. Il s'agit d'une inscription provenant de la province d'Afrique (AE 1909, 162 = ILS 9403), en l'honneur de L. Octavius Felix Octavianus, décurion de la colonie Iulia Aureliana Antoniniana Karthago, érigée au moment de la candidature d'Octavius à l'édilité. Le mot *professor* apparaît à la ligne 6 et a le sens tout à fait différent de « candidat ». On lit, en effet, aux lignes 6-7 : *professori aedilitatis*, ce qui ne peut s'expliquer aisément autrement que par « candidat à l'édilité ». L'inscription d'Avenches n'est donc pas à proprement parler un « hapax épigraphique » (BIELMAN/MUDRY 1995, p. 261), même si le sens du mot diffère sensiblement d'une inscription à l'autre.

²² Digeste 50, 13, pr-6. D'où l'exclusion des philosophes et des avocats du nombre des *professores*.

²³ A savoir selon le Digeste : rhétorique, grammaire et géométrie.

²⁴ Digeste 27, 1, 6, 1-9 ; 50, 13, pr-6.

²⁵ KNIBBE D., *Quandocumque quis trium virorum rei publicae constituendae...* Ein neuer Text aus Ephesos. ZPE 44, 1981, 1-10. Les conjectures de Knibbe ont été critiquées par K. BRINGMANN, *Edikt der Triumvirn oder Senatsbeschluss? Zu einem Neufund aus Ephesos*, *Epigraphica Anatolica*, 1-2, 1983, p. 47-76, dont nous reprenons ici les conclusions.

²⁶ HERZOG 1935.

²⁷ A Rome, les médecins se réunissaient, entre autres, dans le célèbre Temple de la Paix, construit par Vespasien au lendemain de l'écrasement de la révolte juive, sans doute avec une partie du butin de guerre.

²⁸ SUÉTONE, *Aug.*, 32 ; CIL VI, 2193 ; PLINE LE JEUNE, *Epist.*, X, 33-34 ; 92-93.

²⁹ J. KEIL 1905, p. 128-138. Les inscriptions relatives à l'*agôn* des médecins ont été republiées dans la série *Inchriften aus Kleinasien* 14, n^{os} 1161 à 1169 et celle des professeurs (*paideutai*) du Musée dans la même série, *IK* 16, n^o 2065.

οἱ ἐν Ἐφέσῳ ἀπὸ τοῦ Μουσείου ἰατροί³⁰ et l'autre: οἱ περὶ τὸ Μουσεῖον παιδευταί³¹. Médecins et professeurs faisaient également partie du célèbre Musée d'Alexandrie³².

Reprenons maintenant le texte de notre inscription :

Numinib(us) Aug(ustorum) | et Genio col(oniae) Hel(vetiorum) | Apollini sacr(um) | Q(uintus) Postum(ius) Hyginus | et Postum(ius) Hermes lib(erti) | medicis et professorib(us) | d(e) s(uo) d(ederunt)

« Aux Puissances divines des Augustes et au Génie de la Colonie des Helvètes, consacré à Apollon. Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermes, affranchis, ont offert (ce monument) à leurs frais aux médecins et professeurs »

La dédicace est faite par un médecin et vraisemblablement un professeur, tous deux affranchis, à leurs collègues respectifs. D'après l'édit de Vespasien trouvé à Pergame, médecins et professeurs ont le droit de se réunir dans l'enceinte des sanctuaires et des lieux sacrés. On constate, en examinant les témoignages relatifs à des collèges de médecins, que ceux-ci se réunissent le plus souvent, si ce n'est toujours, dans un endroit sacré: le Temple de la Paix à Rome³³, le Museion à Ephèse; à Turin, les médecins de la ville sont en même temps *cultores Asclepii et Hygiae*³⁴. A Avenches, d'après notre inscription, dont il est fort regrettable que nous ne connaissions pas l'emplacement original, médecins et professeurs semblent placés sous le patronage d'Apollon, à qui d'ailleurs nos deux affranchis ont consacré leur autel, ensemble avec les Puissances divines des empereurs et le Génie de la Colonie. Bossert et Fuchs, reprenant une hypothèse de Schwarz³⁵, avaient fait d'*Apolloni* une apposition à *Genio Coloniae Helvetiorum*, Apollon devenant ainsi le Génie de la Colonie et donc une des divinités tutélaires d'Avenches. Cette hypothèse me semble difficile à soutenir tant d'un point de vue épigraphique que religieux. Plus simplement, comme nous l'avons déjà relevé, Apollon apparaît plutôt ici comme le patron des médecins, voire des professeurs. Dans le monde gréco-romain, en effet, il est surtout un dieu guérisseur³⁶ – son épithète est *Medicus* – et il est le père d'Asclépios; c'est aussi le dieu de la musique et de la poésie. Il est ainsi souvent étroitement

associé aux Muses, dont le culte est lié au sien. Il n'est donc pas étonnant qu'un médecin et un professeur lui consacrent un monument. Ce dernier est un autel, donc, en principe, placé dans un sanctuaire: peut-être là où devaient se réunir médecins et professeurs aux termes de l'édit de Vespasien.

Comme l'avait relevé V. Nutton³⁷ sur la base de cette inscription et du cachet à collyres de Vidy, libellé au nom de Q. Postumius Hermes, Avenches, en tant que capitale du territoire helvète, fonctionnait vraisemblablement comme centre de rencontre pour les médecins de la région associés en un collège. Les médecins antiques voyageaient beaucoup, de villes en marchés et de marchés en sanctuaires, pour rencontrer leurs patients. Certains étaient de véritables médecins itinérants; d'autres, dont le nom officiel était *perioideutai* et qui jouissaient eux aussi des privilèges légaux et fiscaux octroyés aux professeurs et médecins³⁸, se seraient déplacés suivant un circuit déterminé, à partir d'un centre officiel, comme le suggère leur nom, par analogie avec les sophistes, orateurs ou athlètes qui sont parfois qualifiés de *periodonikai*, lorsqu'ils se déplacent en professionnels de festivals en jeux à travers toute la Grèce et l'Asie, selon un itinéraire régulier³⁹. Si Q. Postumius Hermes n'était qu'un simple oculiste, il devait sans doute lui aussi se déplacer afin d'avoir assez de patients pour lui permettre de vivre de son art. Pour être rentable, en effet, l'exercice d'une spécialité ne pouvait se faire, de manière sédentaire, que dans des grandes villes, comme Rome, Alexandrie ou Antioche, seules capables de fournir une clientèle suffisante ce que relève explicitement Galien⁴⁰. Un spécialiste était donc souvent amené, par la force des choses, à soigner des cas sortant du cadre étroit de sa spécialité, en particulier dans les campagnes⁴¹. Les instruments composant les troussees dites d'oculistes découvertes dans les tombes confirment que la médecine pratiquée par ces « oculistes »

³⁷ NUTTON 1972, p. 26-29.

³⁸ *Digeste* 27, 1, 6, 1.

³⁹ NUTTON 1972, p. 27. Ce problème des médecins itinérants est indépendant de celui, plus particulier, de la répartition géographique des trouvailles de cachets à collyres qui ne sera pas traité dans le cadre de cet article.

⁴⁰ GALIEN, de partibus artis medicativae 2,3, *CGM* II, p. 29 (traduction anglaise sur le texte arabe): « You should not be surprised if the scope of the art of medicine causes it to be divided in a great city into this large number of sections. For thanks to its extent not all doctors can master it in its entirety and in this city, because of its size, all of them can find a living. In a small town, of course, this is not possible for oculists and those who cut hernias. So as far as Rome and Alexandria are concerned, the number of their inhabitants ensures a livelihood for those who practise any single branch of medicine there, let alone those who have more medical competence than that. Elsewhere, however, where towns are small, the single branch specialists must travel continuously from place to place, so that all Greece, for instance, may provide for them what Rome by itself provides for the Italians. »

⁴¹ GALIEN XII 908 et XIV, 621 (éd. Kühn); NUTTON 1990, p. 244.

³⁰ J.T. WOOD, *Discoveries at Ephesus*, London 1877, reprint Hildesheim/New York 1975, appendice 7, n° 7, gravée sur le sarcophage d'un médecin qualifié de *philosebastos*. Elle apparaît postérieure au règne de Trajan: le gentilice de la femme du médecin est, en effet, *Ulpia*.

³¹ J. KEIL 1905, p. 135 = *IK* 16, n° 2065, trouvée dans l'orchestra du théâtre d'Ephèse, datée du milieu du II^e siècle ap. J.-C.

³² Pour un résumé de la question, voir NUTTON 1975.

³³ GALIEN XIX, 21s (éd. Kühn).

³⁴ *CIL* V, 6970.

³⁵ BOSSERT/FUCHS 1989, p. 29-30. SCHWARZ 1964, p. 95.

³⁶ En Gaule également, un des rôles essentiels d'Apollon est celui de guérisseur.

n'était pas confinée à l'ophtalmologie⁴². Il est vraisemblable que Postumius Hermes se déplaçait donc dans un certain rayon autour d'Avenches peut-être sur tout le territoire si ce n'est helvète du moins de la colonie, mais le fait que le cachet ait été trouvé à Vidy ne signifie pas qu'Hermes y soit nécessairement passé⁴³. De plus, Hermes n'était pas le seul médecin de la colonie. La simple existence d'un collège prouve qu'il y avait à Avenches et dans un territoire dont il est difficile de préciser l'étendue plusieurs médecins, itinérants ou non, exerçant concurremment et dont le lieu de réunion était localisé dans un des sanctuaires de la colonie d'Aventicum. Mais on ne peut en aucun cas parler d'embranchement d'une université locale.

Cachet à collyres et tablettes à broyer (cat. n°s 2-4b; fig. 2 et 3; pl. 1)⁴⁴

Découvert durant les fouilles de l'hiver 1902-1903 à la Conchette, dans la propriété de F. Jomini, alors conservateur du Musée romain d'Avenches, ce cachet à collyres avait d'abord été identifié comme un timbre de potier⁴⁵. Consulté à son sujet, J. Mayor le reconnut pour ce qu'il

⁴² Par exemple: L'OEIL 1994, p. 40-42. La trousse dite de Gaius Firminus Severus comprenait une trentaine d'instruments chirurgicaux en bronze (scalpels, érignes, crochets-spatules, cautère, etc.) tous d'un usage commun et devant faire partie de la panoplie de base de tout médecin qu'il soit généraliste, chirurgien ou oculiste; Firminus est identifié comme un oculiste sur la base du cachet à collyres, des fragments de collyres trouvés dans la trousse, ainsi que d'une manière plus controversée sur la présence de manches percés, interprétés tantôt comme des cautères effilés, tantôt comme des manches de fines aiguilles à cataracte. En réalité, il serait erroné d'affirmer que l'occupant de la tombe est Firminus Severus. Tout ce que l'on sait de ce dernier, c'est qu'il est l'auteur d'un collyre. Le cachet lui-même pouvait très bien appartenir à quelqu'un d'autre. La trousse dite de Sextus Pollenius Sollemnis contenait elle aussi 4 manches de scalpels, une sonde-spatule, un compas et un outil en fer d'usage indéterminé, ainsi qu'un cachet à collyres, trois haches en silex, un petit disque en pâte de verre et une masse rugueuse en terre cuite. Dans ce cas également, l'identification comme oculiste du médecin propriétaire de cette trousse ne repose en fait que sur la présence du cachet, alors que les instruments eux-mêmes en feraient plutôt un chirurgien. La trousse de Cologne, quant à elle, ne contenait pas de cachet, mais a été attribuée à un oculiste en raison de la morphologie et du décor des instruments: 2 sondes-spatules, un compas, une érigne, deux pinces et deux scalpels dont l'un porte un décor damasquiné identique à celui d'un des exemplaires de la trousse de Sollemnis ci-dessus. Cela me paraît bien mince pour identifier le propriétaire de ces objets comme un oculiste. Les instruments sont ceux qui composent la trousse de base de n'importe quel médecin et le fait que le décor de l'un d'eux soit identique à celui d'un instrument – un scalpel! – trouvé dans la tombe d'un soi-disant oculiste tendrait plutôt à démontrer que les deux médecins avaient le même fournisseur d'instruments (sur la fabrication des instruments voir *infra*) et non qu'ils exerçaient la même spécialité. Sur cette question voir aussi: KÜNZL 1983, p. 37. Exemples de trousse de médecins: KÜNZL 1983, Raetia 2, p. 121, Abb. 96; Bingen, GS, p. 80, Abb. 55-59; JACKSON 1997, fig. 3: relief funéraire d'un médecin de Palestrina; JACKSON 1988, p. 114-115: *instrumentarium* provenant d'Italie et conservé au British Museum; relief votif en marbre de l'Asclepieion d'Athènes.

⁴³ KÜNZL 1983, p. 37.

était et le publia de manière très complète en 1904-1905. Ce sont essentiellement ses conclusions qui seront reprises et discutées ici.

Les cachets à collyres sont «de petites pierres plates, carrées ou rectangulaires (plus rarement triangulaires), hexagonales ou en forme de réglettes»⁴⁶, à bords parfois biseautés et le plus souvent taillés dans de la stéatite. Le cachet d'Avenches se distingue de tous ses congénères connus à ce jour ou presque par sa forme singulière. En effet, il affecte la forme d'un L, d'où la confusion initiale avec un timbre de potier. Mayor a démontré dans son article que sa forme originelle devait être en T, à la manière des sceaux modernes, et que le cachet a été cassé accidentellement et retaillé au niveau de la cassure dans l'Antiquité déjà, ce que confirme un examen attentif de l'objet. Comme l'essentiel de l'inscription, à savoir le nom du collyre qui se lisait désormais en abrégé, était préservé, le cachet amputé a continué à servir pour estampiller des préparations. Cette forme atypique n'est cependant pas unique. Un cachet découvert à Mandeuze en 1991 affecte lui aussi la forme d'un petit tampon, de même qu'un cachet en bronze provenant de Nijmegen⁴⁷.

Le cachet porte des signes gravés sur quatre de ses faces, en particulier sur trois des faces du manche. L'inscription principale, l'estampille proprement dite, porte COEÑ, les traces du N étant encore en partie clairement lisibles au niveau de la retaille. Comme le relève Mayor, l'inscription entière devait porter COEÑon, du grec «κοινώς» littérale-

⁴⁴ MAYOR 1904/5, p. 211-221; VOINOT 1999, n° 224, p. 275 qui semble n'avoir pas vu l'objet, ni lu l'article de Mayor et qui rapporte erronément la découverte «au lieu-dit en Perruet près d'Avenches», ne mentionne pas que le cachet a été brisé dans l'Antiquité, ignore les signes et inscriptions sur les autres faces et signale fautivement le N de COENON comme manquant sur la pierre.

Je ne discuterai pas ici le problème de la répartition géographique des cachets à collyres en général: pour cela on se reportera à la bibliographie compilée par KÜNZL 1996, sous la section «Okulistenstempel».

⁴⁵ ASA, Neue Folge V, 1903/1904, p. 86 où Jomini écrit: «Dès Janvier 1903, le propriétaire de la Conchette a mis des ouvriers, pour fouiller soigneusement le terrain situé en face du puits romain découvert en 1899. Bien des objets intéressants ont été extraits du sol... Mais surtout, ce qui est une bonne fortune pour le Musée d'Avenches, ce sont les objets suivants:... 2^o un petit instrument en serpentine, cachet de potier, avec les lettres COE, cet objet est très curieux, il doit être unique dans les Musées archéologiques, et prendra sa place à côté du coin gaulois pour la frappe des monnaies d'or...»

⁴⁶ Définition: L'OEIL 1994, p. 27. Signalons encore un cachet de forme cylindrique, VOINOT 1999, n° 216, p. 267. Le mot «collyre» vient du grec κολλύριον, terme désignant un petit pain d'orge, de forme ovale, qu'on donnait aux enfants. Par analogie, on a utilisé le mot κολλύριον pour désigner une sorte de bâtonnet qu'on malaxait pour en faire un onguent destiné à soigner les maladies des yeux; le mot a fini par désigner aussi les médecines liquides destinées au même usage (définition: VOINOT 1999, p. 41).

⁴⁷ VOINOT 1999, p. 361, n° 310 (Nijmegen); p. 362, n° 311 (Mandeuze).

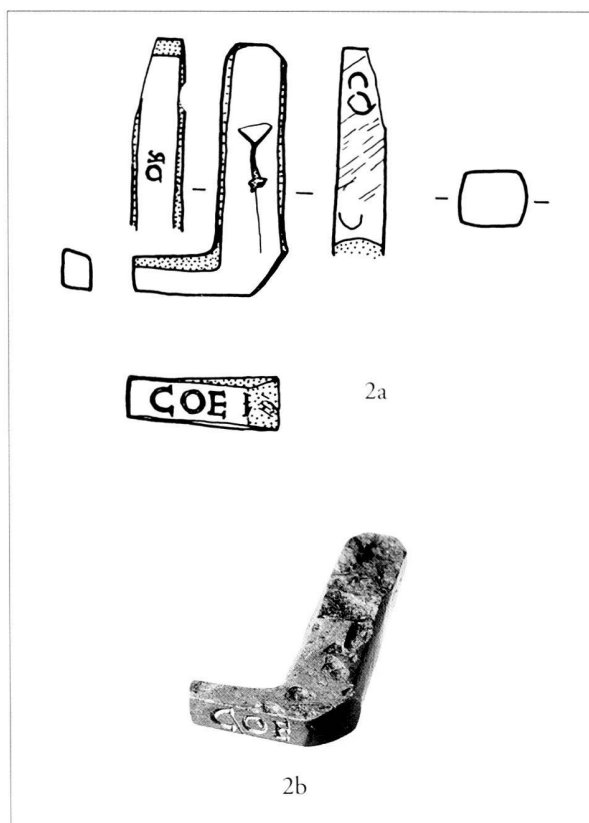


Fig. 2. Cachet à collyres cat. n° 2. Pierre. Echelle 1:1. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

ment « commun, usuel », collyre servant à traiter une ou plusieurs maladies des yeux et qu'on pourrait parfois traduire, comme le font les auteurs du catalogue de l'Œil dans l'Antiquité, par « panacée »⁴⁸.

La face supérieure du manche (cf. pl. 1 et fig. 2; cat. n° 2) porte un graffiti représentant une sorte de fleur de lotus, soit pour reprendre les termes de Mayor « un triangle muni d'une sorte d'appendice dont l'épanouissement informe est sans doute le fait de la maladie du graveur »⁴⁹. Selon Mayor, ce signe servait d'une part à indiquer à l'utilisateur la manière correcte de tenir le sceau et, d'autre part, pouvait avoir la valeur d'une formule qui aurait désigné le collyre en question, par analogie aux figures similaires gravées sur d'autres cachets⁵⁰. Nombre de cachets portent, il est vrai, des graffiti sur une ou plusieurs faces, lettres éparses, mots ou dessins dont la signification nous échappe souvent et qui semblent, pour les derniers en tous les cas, sans rapport évident avec le collyre⁵¹. Force est d'admettre que la signification du graffiti du cachet d'Avenches nous demeure mystérieuse.

⁴⁸ L'ŒIL 1994, p. 29; VOINOT 1999, p. 43

⁴⁹ MAYOR 1904/5 p. 213.

⁵⁰ MAYOR 1904/5 p. 213.

⁵¹ Lettres, mots ou dessins, par exemple: VOINOT 1999 n° 132, 126, 107, 99, 93, 141, 147, 165, 167, 170, 185, 191, 198, 212, 223, 231, 236, 240, 241, 242, 251, 260, 274, 288, 301, 303, 304, 309.

Les faces latérales du manche portent elles aussi des inscriptions. Celle de la face gauche, grossièrement gravée, à la manière des graffiti, reproduit vraisemblablement le nom du collyre, comme on en a d'autres exemples⁵². On lit en effet dans des sens opposés: CO et C. Sur la face latérale droite, on lit: OR, peu profondément, mais beaucoup plus soigneusement gravé que les graffiti des deux autres faces. Selon Mayor, il pourrait s'agir du nom du possesseur du cachet⁵³. En fait, là aussi, le sens nous échappe. Il est regrettable que le cachet d'Avenches ne comporte aucun nom et ne puisse enrichir notre liste, extrêmement limitée, des médecins de la cité.

Le collyre lui-même est bien attesté par ailleurs, même s'il n'est pas le plus répandu. Le terme *coenon* est souvent employé pour désigner un collyre agissant sur au moins deux maladies oculaires différentes⁵⁴, mais on le trouve aussi associé à une seule maladie, comme sur un cachet de Mandeuire où on lit: *coenon ad k(a)ligi(nem)* ou cet autre, également de Mandeuire: *coenon ad claritatem*⁵⁵; quelquefois, il est employé seul, comme dans le cas du cachet d'Avenches⁵⁶.

Il est intéressant de relever que, quelques mois après la découverte du cachet, on trouvait au même endroit, c'est-à-dire à la Conchette, une tablette à broyer, en schiste, portant des traces d'usure et de corrosion (cf. cat. n° 3; fig. 3; pl. 1). Ces tablettes, appelées *coticulae*, servaient aussi bien à mélanger les fards qu'à préparer les collyres ou encore à mélanger les ingrédients entrant dans leur préparation. Notons que certains cachets à collyres carrés ou rectangu-

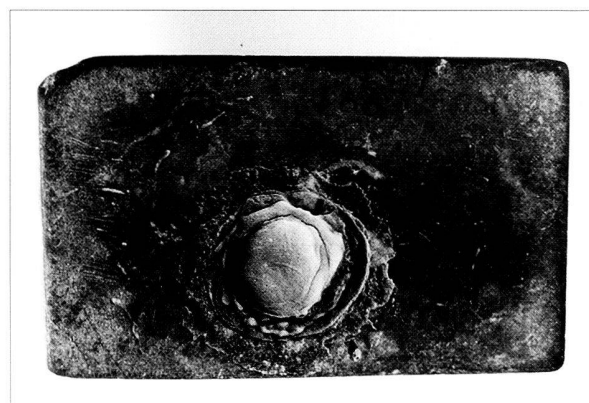


Fig. 3. Tablette à broyer, cat. n° 3. Echelle 1:1. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

⁵² VOINOT 1999, n° 141 (Mandeuire); 147 (Trier); 251 (Caceres, Espagne); 304 (Vichy).

⁵³ MAYOR 1904/5, p. 214. Autres exemples de cachet avec le nom du possesseur: VOINOT 1999, n° 50; 58; 126; 151; 242; 267.

⁵⁴ *Coen(on) ad asprit(udinem)(et) claritates* (VOINOT 1999, n° 115c); *coenon ad asprit(udinem) et caligin(em)* (VOINOT 1999, n° 144a); *coen(on) opob(alsamatum) ad clari(tatem)* (VOINOT 1999 n° 253).

⁵⁵ Respectivement: L'ŒIL 1994, p. 87, Cat. 20 (= VOINOT 1999 n° 129a) et VOINOT 1981, n° 1 p. 18-19. Autres exemples: VOINOT 1999, n° 13 et 206.

⁵⁶ Autre exemple de cachet à collyre ne portant que le nom du collyre: VOINOT 1981 n° 27 (Nîmes).

laïres arborent sur leur face supérieure de petites dépressions analogues à celles présentes sur les tablettes à broyer et qu'ils ont donc dû servir plus ou moins régulièrement à préparer les collyres qu'ils avaient pour fonction première d'estampiller⁵⁷. Le site d'Avenches a révélé une trentaine de telles tablettes, certaines sûrement destinées à un usage cosmétique, d'autres peut-être à un usage médical (fig. 3).

Les instruments chirurgicaux

Les sources

Les instruments chirurgicaux utilisés à l'époque gréco-romaine et leur fonction nous sont connus au premier chef grâce aux descriptions qu'en ont laissé les auteurs médicaux anciens, comme Hippocrate, Celse, Galien ou Paul d'Égine, pour ne citer qu'eux⁵⁸, ainsi que les papyrus grecs de médecine. C'est grâce à elles qu'on a pu identifier au point de vue forme et fonction les objets exhumés dans les fouilles archéologiques, en particulier ceux trouvés dans les maisons de médecins de Pompéi, les hôpitaux militaires (*valetudinaria*) et les tombes. Au début du XX^e siècle, J. S. Milne avait recensé la plupart de ces instruments à travers la littérature médicale et les avait illustrés autant que possible par les objets conservés dans les collections des musées. Depuis lors, bien sûr, de nombreuses découvertes archéologiques sont venues enrichir notre inventaire, mais son travail, qui nous donne les noms originaux, la fonction et la représentation d'un nombre important de ces instruments, demeure l'ouvrage de référence pour leur identification. Les descriptions fournies par les papyrus grecs de médecine, dont une partie du corpus vient d'être publié par M.-H. Marganne⁵⁹, pourront fournir, le cas échéant, un complément utile au corpus de Milne. De plus, les instruments et objets médicaux découverts depuis l'époque de Milne ont été publiés, notamment par Künzl, Jackson, Bliquez⁶⁰, et constituent, pour nous, une source essentielle de parallèles, ainsi surtout que ceux provenant d'Augst et publiés par E. Riha⁶¹.

La fabrication des instruments

Les instruments médicaux conservés sont en général en bronze. Cependant, le bronze ne constitue de loin pas le seul matériau utilisé pour leur fabrication. En fait, si l'usage du bronze était courant, celui du fer et de l'acier l'était tout

autant, comme l'attestent les sources littéraires médicales. Ainsi, par exemple, les cautères sont presque toujours décrits comme étant en fer; les lames des scalpels étaient elles aussi la plupart du temps en fer, voire en acier. La rareté des instruments en fer retrouvés dans des fouilles tient essentiellement au fait que, à cause de la corrosion, très peu ont survécu. L'os et l'ivoire servaient également à la fabrication de certains instruments: *ligulae*, comme celles retrouvées dans le *valetudinarium* de Vindonissa ou la maison dite du médecin à Baden, cuillères à onguent ou coffrets à médicaments, comme ceux de Sion et de Coire⁶². L'or et l'argent étaient employés soit pour fabriquer des instruments entiers, soit comme décoration sous forme d'incrustations, voire même de placage dans le cas de l'or⁶³. Quelques instruments d'Avenches sont ainsi décorés d'incrustations d'argent⁶⁴. Milne mentionne encore le cuivre, le laiton, l'étain, le plomb, l'électrum – un alliage naturel d'or et d'argent –, la corne, le bois et la pierre, comme étant utilisés pour fabriquer certains types d'instruments particuliers⁶⁵. Ainsi, dans le domaine médical, la pierre servait surtout à fabriquer les cachets à collyres et les *coticulae* ou tablettes à broyer.

Les médecins ne fabriquaient vraisemblablement pas eux-mêmes leurs instruments, ne possédant ni les connaissances techniques, ni l'habileté requises pour cela. Ce soin était laissé à des artisans, parfois spécialisés dans cette seule production, et dont on sait peu de choses, si ce n'est qu'ils produisaient des instruments d'une qualité élevée, parfaitement adaptés à leur fonction et souvent finement décorés⁶⁶. Ces fabricants restaient en effet la plupart du temps anonymes, n'imprimant de marque sur les instruments produits qu'à de rares exceptions. Dans ces derniers cas, on a pu se rendre compte que des instruments fabriqués par la même personne ou le même atelier se retrouvaient dans des endroits aussi éloignés que Naples, Mainz, Trèves ou Vindonissa⁶⁷. On a aussi cherché à identifier des ateliers spécialisés dans une telle fabrication, notamment sur la base du style et du décor, mais les résultats s'avèrent peu concluants⁶⁸.

Les médecins, s'ils ne les réalisaient pas eux-mêmes, inventaient parfois de nouveaux instruments ou en modifiaient d'anciens pour répondre à un besoin précis. Galien lui-même a ainsi conçu un scalpel spécial destiné aux opérations de la colonne vertébrale qu'il a fait réaliser dans le meilleur acier de Norique, de sorte que la lame ne plie, ne rompe, ni ne s'émousse⁶⁹. Il se pourrait aussi que les officines médicales (*taberna medica*, *iatrieion*) aient comporté

⁵⁷ VOINOT 1999, n^{os} 21 et 86.

⁵⁸ Liste très complète chez MILNE 1907, p. 1-9. Pour les instruments mentionnés dans le *de medicina* de Celse, voir JACKSON 1994.

⁵⁹ MARGANNE 1994 et 1998.

⁶⁰ KÜNZL 1983, JACKSON 1987; 1995, etc., BLIQUEZ 1994.

⁶¹ RIHA 1986. Pour une bibliographie sur les instruments médicaux, récente et complète jusqu'à la date de publication, voir KÜNZL 1996.

⁶² MILNE 1907, p. 17; STÄHELIN 1948, p. 486-487.

⁶³ Lucien, *Adversus Indoctum*, 29

⁶⁴ Cat. n^{os} 5; 7; 59; 119; 145 (argenté ou étamé); 170.

⁶⁵ MILNE 1907, p. 10-17.

⁶⁶ JACKSON 1988, p. 113-114; KÜNZL 1983, p. 31-35.

⁶⁷ KÜNZL 1983, p. 32.

⁶⁸ KÜNZL 1983, p. 33-34; JACKSON 1990, p. 10-11.

⁶⁹ GALIEN II, 682 (éd. Kühn).

quelquefois un atelier où l'on aurait fabriqué les instruments dont on avait besoin. C'est en tous les cas ce que paraît suggérer un papyrus d'Oxyrhynchos daté de la fin du IV^e siècle⁷⁰: un nommé Eudaïmon écrit à sa famille au *iatreion*. Après les salutations d'usage et la liquidation d'affaires courantes, Eudaïmon demande à ses correspondants de lui envoyer le matériel nécessaire à la fabrication d'instruments médicaux: *Fais en sorte de m'envoyer la tablette en bronze (?), afin que je fasse d'autres instruments, pas les mêmes, et, de même, une bassinoire et les ventouses, afin que je fasse [...]*.

Il pourrait également s'agir d'une sorte d'entreprise familiale où l'un des membres est médecin et l'autre forgeron, ce dernier fabriquant parfois pour le médecin ses instruments. Un papyrus de Hambourg (P. Hamb. I, 60), daté de décembre 90 ap. J.-C., provenant d'Hermopolis, met en lumière une telle situation familiale: deux frères, l'un tourneur, l'autre médecin. On imagine sans peine le tourneur façonnant à l'occasion des instruments pour le médecin. Les exemples ci-dessus proviennent d'Égypte, mais illustrent une situation qui devait se rencontrer assez fréquemment dans toutes les régions de l'Empire.

La fabrication d'instruments faisait parfois aussi l'objet de véritables compétitions entre médecins, avec prix à la clé. Ainsi, à Ephèse, au II^e siècle après Jésus-Christ, avaient lieu des concours médicaux, sans doute annuels, ouverts à tout médecin désireux y participer. Ces concours (*agôna*), connus par des inscriptions, se composaient de quatre parties: *syntagma*, *problema*, *cheirurgia*, *organa*. La première concernait vraisemblablement l'invention de nouvelles drogues, la deuxième devait se rapporter à un problème de traitement, la troisième concernait la chirurgie et enfin, la quatrième l'invention d'instruments⁷¹. On ne peut cependant mesurer l'impact de tels concours sur la dynamique des inventions ou des perfectionnements d'instruments médicaux.

Les instruments découverts à Avenches ne fournissent malheureusement aucun indice sur leur fabrication: ils ont tout aussi bien pu être manufacturés sur place, dans une entreprise familiale ou un atelier spécialisé, qu'importés déjà finis d'autres régions de l'empire⁷².

Les instruments d'Avenches

Les instruments proprement dits, exhumés à Avenches, comprennent des manches de scalpel, des spathomèles ou sondes-spatules, des cyathiscomèles ou sondes-cuillères, des *ligulae* appelées aussi sondes auriculaires, divers types de pinces, des aiguilles, des crochets ou érignes, ainsi que des instruments et des fragments d'instruments dont l'identification ou la fonction ne sont pas certaines. A cela viennent s'ajouter sans doute encore quelques tablettes à broyer ou *coticulae* parmi la trentaine exhumées à Avenches et qui pourraient avoir été utilisées pour préparer des remèdes,

notamment des collyres. Celles-ci ne seront pas étudiées ici⁷³.

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, la plupart de ces instruments proviennent de déblais ou de couches de surface ou encore sont des trouvailles isolées. Seuls trois objets proviennent de sépultures, mais comme ce sont les tombes de deux femmes et d'un enfant, il s'agirait ici d'objets de toilette et non d'instruments médicaux. Cela signifie que, dans une large majorité de cas, le doute sur l'utilisation médicale, cosmétique ou autre de ces instruments ne peut être dissipé.

Scalpels, couteaux et rasoirs (cat. n^{os} 5-12; pl. 2)

Les bistouris ou scalpels (σίμλη, μαχαίριον, *scalpellus*, etc.) se composent d'une lame, d'ordinaire en fer voire en acier, et d'un manche en bronze, plus ou moins richement décoré⁷⁴. Le manche comporte une entaille de 1 à 2 cm de profondeur dans laquelle venait s'insérer la lame. Aujourd'hui, celle-ci a le plus souvent disparu, soit par cassure, soit par oxydation. Néanmoins, il en reste parfois des traces, voire un fragment dans l'entaille du manche⁷⁵. La forme de la lame, pointue ou émoussée, tranchante sur un ou deux côtés, droite ou arrondie, large ou mince variait selon le type d'opération que l'on voulait exécuter⁷⁶.

Les manches de scalpels conservés à Avenches sont remarquables, notamment, par leur décor. Le type classique, à savoir le manche en forme de spatule lancéolée à bords émoussés qui pouvait servir à écarter les tissus après incision et à travailler dans la plaie ou encore à explorer les fistules⁷⁷, est représenté à Avenches par trois spécimens dont un fragmentaire (cat. n^{os} 7, 8 et 9). L'exemplaire cat. n^o 7 (pl. 2), très classique dans sa forme, porte, sur la partie rectangulaire, un riche décor en argent damasquiné pour lequel il existe quelques parallèles⁷⁸. Selon Lucien⁷⁹, la richesse des incrustations du scalpel serait inversement proportionnelle à l'habileté du chirurgien à s'en servir! Plus rare dans sa forme, le manche de l'exemplaire cat. n^o 8 (pl. 2), assez allongé, présente une section octogonale et se terminait vraisemblablement par une spatule étroite⁸⁰. Comme ce type de scalpels semble moins robuste, on a pensé qu'ils ont dû être utilisés pour des opérations plus

⁷³ Sauf celle découverte au même endroit que le cachet à collyres. Cf. *supra*.

⁷⁴ MILNE, p. 24.

⁷⁵ L'OEIL 1994, p. 44; MILNE 1907, p. 24-26; BLIQUEZ 1994, p. 33-37. Sur l'amovibilité de la lame, cf. JACKSON 1990, p. 10 qui soulève des objections et L'OEIL 1994, p. 44 pour qui l'amovibilité ne fait pas de doute.

⁷⁶ MILNE 1907, p. 26-50.

⁷⁷ PAUL D'EGINE, *Chirurgie*, 77.

⁷⁸ L'OEIL 1994, p. 44; KÜNZNEL 1983, pl. 36 (en particulier n^o 30); 53; 87; RIHA 1986, n^o 619; MILNE 1907, pl. 2, n^{os} 3 et 5.

⁷⁹ Lucien, *Adversus Indoctum*, 29

⁸⁰ RIHA 1986, n^o 628; BLIQUEZ 1994, p. 34; KÜNZNEL 1983, pl. 43; 51; 75; 79; 86.

⁷⁰ P. Oxy. LIX, 4001.

⁷¹ NUTTON 1975, p. 6; KÜNZNEL 1983, p. 31-32.

⁷² Cela pourrait être le cas des brucelles cat. n^o 13.

déliçates, par exemple des yeux⁸¹, mais on ne peut en avoir aucune certitude. Un exemplaire qui paraît très semblable au nôtre se trouve chez Milne⁸² qui l'identifie à la suite d'un autre savant (Deneffe) comme un foret pour perforer le septum nasal dans les cas de fistule lacrymale «*fistula lachrymalis*». Il ajoute que ce type d'opération est décrit par Archigènes et que ce manche de scalpel provient de la tombe d'un oculiste. Bliquez rapporte également ce type d'instrument à l'ophtalmologie.

À côté de ce type classique, les scalpels d'Avenches comprennent deux pièces de type zoomorphe. Le très beau spécimen cat. n° 5 (fig. 4 et pl. 2) est tout à fait remarquable par sa forme pour laquelle il n'existe pas, à ma connaissance, de parallèle exact : au lieu de la classique spatule, il affecte, en effet, la forme d'une patte de quadrupède, finement travaillée, vraisemblablement une patte de chèvre. La partie quadrangulaire, qui forme le haut de la patte, est richement décorée d'incrustations d'argent représentant deux guirlandes de feuillage ; la partie médiane de la patte, soulignée à ses deux extrémités par des moulures, reproduit le motif que Bliquez décrit comme «*the knotty limb pattern*», et qui se rencontre assez fréquemment sur des instruments chirurgicaux⁸³. Ce motif rappellerait la massue d'Hercule, dieu qui est parfois représenté sur des instru-

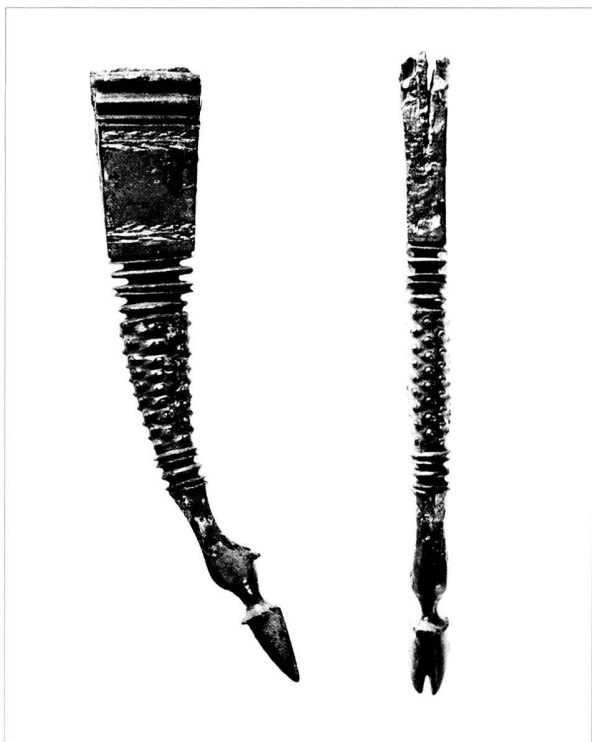


Fig. 4. Manche de scalpel, cat. n° 5.
Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

Echelle 1:1.

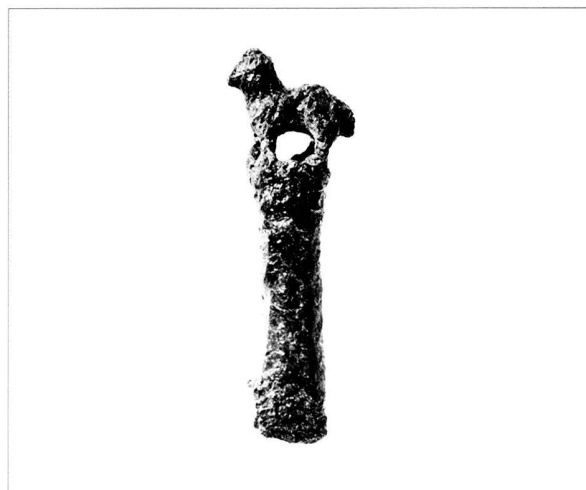


Fig. 5. Manche de scalpel, cat. n° 6.
Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

Echelle 1:1.

ments médicaux, notamment des manches de scalpel⁸⁴. Enfin, la patte se termine en sabot bifide. Divers types d'instruments médicaux exhibent, bien qu'assez rarement en proportion du nombre d'instruments, des décors zoomorphes, voire anthropomorphes, qui, à défaut de fournir un parallèle exact à notre scalpel, fournissent du moins un parallèle tout court. Citons ainsi, provenant d'Augst, un couteau pliant, dont le manche affecte la forme d'une tête de chien⁸⁵, ainsi qu'un manche de rasoir moulé en forme d'un animal dans lequel Riha croit reconnaître un dauphin⁸⁶ ; une cuillère au manche décoré d'une souris, provenant d'Asie Mineure⁸⁷, une cuillère au manche terminé par un sabot de cheval⁸⁸, une sonde bifide terminée en sabot bifide lui aussi, provenant de Rome⁸⁹. Parmi les manches de scalpel anthropomorphe, on peut signaler celui du musée de Mainz terminé en forme de main aux doigts repliés⁹⁰ et ceux du Musée de Naples dont le manche

⁸⁴ BLIQUEZ 1994, p. 101 qui cite 4 manches de scalpel du Musée National de Naples affectant la forme du buste d'Hercule. L'hypothèse selon laquelle ce motif représenterait la massue d'Hercule a été avancée par Künzl et Hassel dans un article de 1980 : F. J. HASSEL, E. KÜNZL, «*Ein römisches Arztgrab des 3. Jahrhunderts n. Chr. aus Kleinasien*», *Medizin-historisches Journal* 15, 1980, 403-421, en particulier p. 407.

⁸⁵ RIHA 1986, p. 30, n° 87 qui cite en parallèle à ce couteau, un autre couteau pliant provenant de Vicques au manche surmonté d'un griffon.

⁸⁶ RIHA 1986, p. 29, n° 80.

⁸⁷ KÜNZL 1983, pl. 14, p. 46

⁸⁸ H.B. WALTERS, *Catalogue of silver plate in the British Museum*, London, 1921, p. 26, n° 95. Selon STRONG 1966, p. 155-156, ce motif est très répandu au 1^{er} siècle après Jésus-Christ pour les cuillères et on le retrouve à travers tout l'Empire.

⁸⁹ R. JACKSON, communication personnelle. D'autres exemplaires de ce type se trouvent au Museo Nazionale delle Terme.

⁹⁰ BLIQUEZ 1994, p. 100 et pl. XXVII, fig. 3.

⁸¹ BLIQUEZ 1994, p. 34

⁸² MILNE 1907, p. 25 et pl. 2, fig. 7.

⁸³ BLIQUEZ 1994, p. 99-106. Il se retrouve entre autres sur un scalpel provenant d'Augst : RIHA 1986, p. 82, n° 620.

affecte la forme d'un petit personnage interprété par Milne comme Minerva Medica et que Bliquez a identifié à Hercule sur la base de la peau de lion que porte la figure⁹¹.

Le deuxième manche de scalpel au décor zoomorphe provenant d'Avenches (cat. n° 6; fig. 5 et pl. 2) est formé d'une colonnette octogonale, légèrement évasée et aplatie à son sommet, supportant la figure d'un petit bélier à laquelle elle sert de piédestal. Les instruments, qu'ils soient médicaux ou non, supportant à une de leurs extrémités la figure d'un animal, sans être rares, ne sont pas très fréquents. Avenches, néanmoins, en possède encore un troisième, à la fonction peu claire (cat. n° 127; pl. 8), dont la hampe se termine par une petite plate-forme supportant la figure d'un quadrupède peut-être un lion ou un chien. Deux exemplaires similaires proviennent d'Augst⁹². On peut citer encore le couteau pliant de Vicques dont le manche est surmonté d'un griffon⁹³.

L'objet cat. n° 10 (pl. 2) est lui aussi digne d'attention. Il avait été décrit, lors de sa découverte, comme un pendant de ceinture mérovingienne. Malheureusement fragmentaire, il apparaît, dans sa partie conservée, comme un manche de scalpel terminé par un anneau et dont l'entaille retient encore un fragment de lame⁹⁴. Il est remarquable par le fait qu'il semble être la moitié de l'objet entier, la partie non conservée ayant dû être rigoureusement symétrique à celle qui subsiste. Ainsi nous serions ici en présence d'un scalpel à double lame comme il existe deux exemplaires à Augst⁹⁵ et pour lesquels Riha ne connaît pas de parallèle. Paul d'Égine mentionne un scalpel non pas à double, mais à triple lame, utilisé pour scarifier la peau lors de la pose de ventouses et permettre ainsi de réaliser trois scarifications en un seul coup de bistouri⁹⁶. Peut-être les scalpels à double lame d'Augst et d'Avenches servaient-ils la même fonction.

En ce qui concerne les rasoirs, leur usage médical ne peut être exclu, bien que ce ne soit pas là leur fonction première⁹⁷. Les médecins utilisaient ainsi des rasoirs pour raser les patients ou leur couper les cheveux, ce qui était parfois un réel moyen thérapeutique: Celse, par exemple, le recommande dans les cas d'alopecie et Oribase rapporte que *tonsure et emploi du rasoir ont été introduits dans la médecine comme moyens évacuants et qui conviennent contre les maladies chroniques; la tonsure et l'emploi du rasoir favo-*

*risent la perspiration et préparent les parties à l'application d'autre moyens de traitement efficaces, pourvu cependant qu'on y mette de la légèreté*⁹⁸.

Pinces (cat. n°s 13-31; pl. 2 et 3)

Sous cette dénomination sont regroupés divers types de pincettes, pincettes à épiler, pincettes, brucelles (λαβίς, τριχολάβιον, μύδιον, *vulsella, myzon*). Pincettes à épiler et brucelles sont d'un usage très commun en médecine comme en cosmétique et il est difficile de déterminer, en l'absence de tout contexte, s'il faut les considérer plutôt comme instruments chirurgicaux ou plutôt comme instruments de toilette. Les auteurs du catalogue de l'exposition «L'Œil dans l'Antiquité» les distinguent les unes des autres par leur taille et leur facture. Selon eux, sont d'un usage chirurgical les pincettes assez longues (12 à 15 cm) formées de 2 lames soudées⁹⁹ dans leur partie supérieure et prolongées par un petit manche ouvragé; les pincettes plus petites (5 à 10 cm) simplement faites d'une lame de bronze repliée aux extrémités pointues sont d'un usage moins clair, médical ou cosmétique¹⁰⁰. Milne, pour sa part, relève que les pincettes à épiler et autres brucelles ont été trouvées en quantité énorme, qu'elles étaient utilisées aussi bien dans la maison comme pincettes à épiler ou accessoires pour moucher les lampes, que par nombre d'artisans dans l'exercice de leur métier et que, en conséquence, la plupart d'entre elles ne sont pas des instruments chirurgicaux, mais des ustensiles de ménage, sauf lorsqu'elles sont trouvées dans un contexte médical¹⁰¹.

Étant donné les multiples usages auxquels ont pu servir ces instruments, la manière de voir de Milne me semble la seule scientifiquement possible, à savoir: un emploi chirurgical ou autre déterminé par le contexte de découverte et non par la taille ou la facture. En médecine, pincettes et brucelles servaient à enlever les poils gênants dans certaines opérations chirurgicales comme celle de la trichiasis¹⁰², mais aussi pour extraire d'une plaie esquilles ou autres petits corps étrangers, pour saisir des parties de chair (luette) ou les maintenir pendant une opération¹⁰³.

Malheureusement, la plupart des pincettes, brucelles et autres mises au jour à Avenches, l'ont été hors de tout contexte bien défini. Une seule fait exception: il s'agit d'une pincette faite d'une simple lame de bronze repliée, à mors plats et légèrement recourbés vers l'intérieur (cat. n° 15; pl. 2) provenant de la tombe à inhumation d'une femme. Bien que trouvée non dans la tombe même, laquelle contient un peu de matériel en général brûlé, mais

⁹¹ MILNE 1907, p. 19 et 25; BLIQUEZ 1994, p. 101-106 et 119-120, cat. n° 40-43.

⁹² RIHA 1986, p. 40, n° 116-117.

⁹³ Cité par RIHA 1986, p. 30-31, fig. 11.

⁹⁴ Exemple de manche de scalpel terminé par un anneau: JACKSON in BLIQUEZ 1994, p. 216, n° A44, mais il pourrait éventuellement s'agir d'un rasoir.

⁹⁵ RIHA 1986, p. 83, n°s 630-631.

⁹⁶ PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 41: *...quelques-uns ont imaginé pour cet usage un instrument composé de trois bistouris égaux joints ensemble de manière à faire d'un seul coup trois incisions; mais nous croyons que cet instrument est incommode, et nous nous servons d'un simple bistouri.*

⁹⁷ Sur les rasoirs romains, voir GARBSCH 1975. Voir aussi KÜNZL 1996, p. 2549 et 2554 sous «Messer» et «Rasiermesser».

⁹⁸ CELSE VI, 4; ORIBASE, Coll. Med. X, 15, trad. Charles Daremberg 1854.

⁹⁹ Il ne s'agit pas à proprement parler de deux lames soudées, mais d'un instrument fabriqué par coulage.

¹⁰⁰ L'ŒIL 1994, p. 46.

¹⁰¹ MILNE 1907, p. 91-92.

¹⁰² PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 13 décrit cette opération.

¹⁰³ PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 31 (luette); 39 (ganglions); 24 (extraction de corps étrangers du conduit auditif); CELSE VII, 12, 1D (esquilles d'os lors d'opération de la mâchoire); 12, 3 (luette); 12, 4 (langue).

dans un des angles de la fosse, à une altitude un peu plus élevée que le reste du matériel, cette pince, non brûlée, pourrait néanmoins avoir fait partie du mobilier funéraire¹⁰⁴. Il s'agirait donc ici, selon toute vraisemblance, d'un instrument de toilette et plus précisément d'une pince à épiler.

Comme le relève E. Riha à propos des pincettes d'Augst, il n'existe pour l'heure aucune monographie récente sur ce type d'instruments, malgré qu'ils soient parmi les plus fréquemment mis au jour¹⁰⁵. Comme à Augst, toutes les pincettes ou pinces à épiler trouvées à Avenches sont en bronze. On peut distinguer trois variantes principales dans les formes¹⁰⁶:

1. pincettes formées d'une simple lame recourbée où le manche est souligné par un ressaut de la lame. (cat. n° 13, 14, 24, 25, 27; pl. 2 et 3),

2. pincettes faites d'une simple lame recourbée, formant un anneau au point de courbure. (cat. n° 15, 16, 17; pl. 2 et 3),

3. pincettes, qui sont fabriquées par coulage et composées de deux lames soudées dans la partie supérieure.

Cette troisième catégorie se subdivise en différents sous-groupes selon la forme du manche:

3a. manche en forme de balustre (cat. n° 18, 19, 20; pl. 3),

3b. manche en forme d'olive (cat. n° 21); ce sont celles que Riha appelle les « Pinzettensonden »,

3c. manche en forme de cône (cat. n° 22; pl. 3),

3d. manche plat (cat. n° 26).

Les pincettes et brucelles les plus communément présentes dans les *instrumentaria* provenant de tombes de médecins sont des types 1 et 3¹⁰⁷. Parfois, elles portent, sur une des branches, une inscription interprétée comme une marque de fabrique. A Pompéi, une pincette porte ainsi le nom d'un célèbre fabricant: Agathangelus¹⁰⁸. Une telle marque de fabrique se retrouve également sur une pincette d'Augst, où on lit: ...ANG.LV, probablement ce même Agathangelus, dont des instruments ont d'ailleurs été retrouvés jusque dans les provinces de Gaule, Germanies, Rhétie, Norique et même Bretagne¹⁰⁹. L'instrument de Pompéi situe l'activité de cet atelier avant 79 ap. J.-C.; les découvertes récentes du Magdalensberg permettent de la faire remonter déjà au deuxième tiers du I^{er} siècle ap. J.-C.

¹⁰⁴ CASTELLA 1999, p. 184-185.

¹⁰⁵ RIHA 1986, p. 33. Même remarque chez KÜNZL 1983, p. 18-19 et chez BLIQUEZ 1994, p. 58-62. On peut cependant signaler l'ouvrage de V. MOLLER-CHRISTENSEN, *The History of the Forceps*, Copenhagen and London 1938.

¹⁰⁶ Pour Augst, RIHA 1986, p. 34 en distingue 8, selon la forme du manche et des mors. En fait, la plupart ne sont que des sous-catégories des trois variantes principales des pincettes d'Avenches.

¹⁰⁷ KÜNZL 1983, par exemple: Abb. 10; 34; 50; 57; 68, etc.; BLIQUEZ 1994, p. 58-62; JACKSON 1995; L'OEIL 1994, p. 40-41.

¹⁰⁸ GOSTENČNIK 1997 et 1998; KÜNZL 1983, p. 32; MILNE 1907, p. 96, pl. 28, 2; BLIQUEZ 1994, p. 59.

¹⁰⁹ GOSTENČNIK 1997, p. 142-143; RIHA 1986, p. 36; KÜNZL 1983, p. 32. Pour une bibliographie sur Agathangelus, voir encore KÜNZL 1996, p. 2537.

(env. 30-45 ap. J.-C.)¹¹⁰. L'inscription de la pincette d'Avenches (cat. n° 13; pl. 2) est malheureusement illisible. La pincette elle-même est de même type qu'une de celles provenant du Magdalensberg et estampillée au nom d'Agathangelus¹¹¹.

L'anneau formé par la lame de certaines pincettes et brucelles (variante n° 2) servait à les passer dans un autre anneau auquel elles étaient attachées souvent ensemble avec d'autres instruments de toilette (cure-oreille, cure-ongles, par exemple)¹¹². Augst a fourni plusieurs exemplaires de ces «trousseaux hygiéniques»¹¹³, qui le plus souvent sont des articles de toilette, mais dont l'usage médical ne peut être exclu, comme en témoignent les pincettes et brucelles à anneau isolées provenant d'une tombe de médecin en Pannonie Supérieure¹¹⁴ et celles provenant d'Augst et classées comme «Instrumente für Haus- und Arztgebrauch»¹¹⁵.

La curieuse pincette cat. n° 31 (pl. 3) semble être une forme hybride des variantes 2 et 3. Le manche, plat, fait d'une seule pièce comme dans la variante 3, s'élargit à son extrémité pour former un anneau au sommet aplati. Les deux lames minces et plates issues du manche font rattacher cet objet à la série des pincettes.

A côté des pincettes et autres brucelles, la collection d'Avenches comprend encore une pince chirurgicale à branches incurvées et aux mâchoires à l'extrémité élargie en cuillère et dentée (cat. n° 28; fig. 6 et pl. 3). Augst en possède un exemplaire tout à fait similaire. Ces pinces existent en deux variantes principales: à branches incurvées (Avenches, Augst) et à branches droites (Musée de Naples, Ashmolean Museum)¹¹⁶. Cet instrument est décrit par Milne comme étant un *σταφυλάγρα*, c'est-à-dire une pince pour saisir la luette dans les cas d'amputation de celle-ci ou également, par exemple, pour saisir les hémorroïdes avant de les couper avec un scalpel¹¹⁷. Hippocrate considère le *σταφυλάγρα* comme faisant partie des instru-

¹¹⁰ GOSTENČNIK 1997, p. 166 et GOSTENČNIK 1998.

¹¹¹ GOSTENČNIK 1998, p. 110, fig. 1.

¹¹² BLIQUEZ 1994, p. 60 avec illustration d'un tel objet comprenant un cure-ongles et un cure-oreille p. 70 et 197, n° 316

¹¹³ RIHA 1986, p. 26-27. MILNE 1907, p. 92, en cite un exemplaire provenant du Guildhall Museum (pl. 26, n° 4).

¹¹⁴ KÜNZL 1983, p. 117-118, fig. 92.

¹¹⁵ RIHA 1986, p. 33-38.

¹¹⁶ Pour une discussion complète sur les *staphylagra*, voir JACKSON 1992. RIHA 1986, p. 88 (Augst); JACKSON 1995, p. 202 (Ashmolean Museum); MILNE 1907, p. 97-98, pl. 21 (British Museum et Antiquarium de Bâle); BLIQUEZ 1994, p. 58-59, n° 243 (Naples). Un autre exemplaire provient de Paris: KÜNZL 1983, p. 76. Très semblables au nôtre sont ceux d'Augst et de l'Antiquarium de Bâle. Pour une bibliographie plus extensive, voir KÜNZL 1996, p. 2559 sous *staphylagra*.

¹¹⁷ MILNE 1907, p. 97-98. Milne donne la traduction latine – qu'il a apparemment forgée lui-même – du terme *staphylagra*, à savoir *uvula forceps*. Milne distinguait lui aussi deux variantes: à branches longues ou courtes. Selon lui, la variante longue (Avenches, Augst, Bâle) aurait servi plutôt dans les opérations de la luette et la variante courte pour les opérations externes du type hémorroïdes.

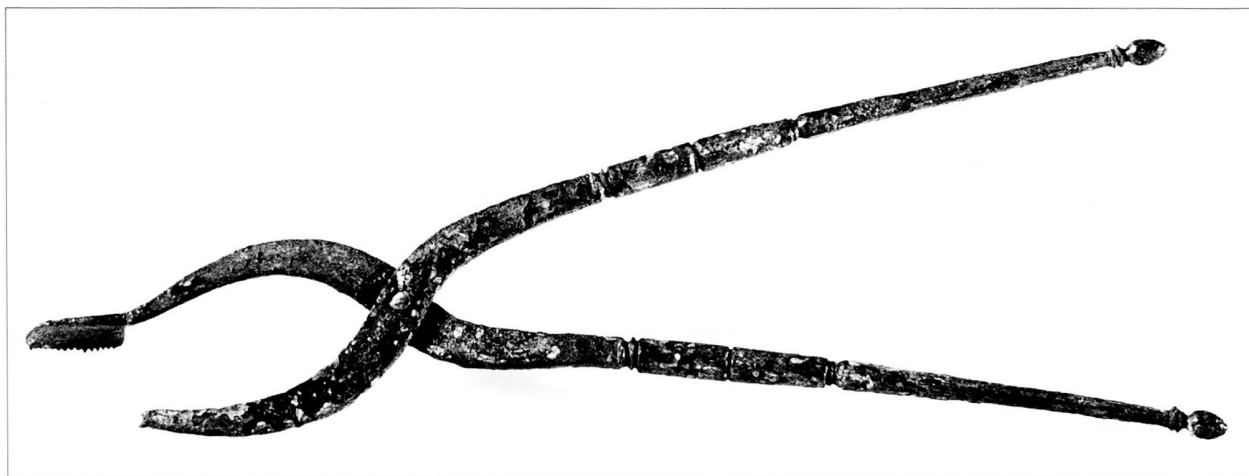


Fig. 6. Pince de chirurgien (*staphylagra*), cat. n° 28. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

Echelle 1:1.

ments chirurgicaux de base et dont le maniement simple est à la portée de n'importe quel débutant¹¹⁸.

Riha et Bliquez identifient cet instrument plutôt comme une pince à os ou à tumeurs, propre, selon Riha, à enlever les corps étrangers et les esquilles d'os dans les plaies¹¹⁹. Il faut relever que, selon Künzl, aucun exemplaire de ce type de pince (*σταφυλάγρα*) n'a été retrouvé dans une tombe, mais cela ne met pas en cause leur utilisation médicale probablement pour le type d'opérations décrites par Milne¹²⁰.

La collection d'Avenches contient encore une curieuse petite pince en fer, pour laquelle je n'ai trouvé aucun parallèle dans les objets médicaux. Il s'agit d'une petite pince en fer (cat. n° 29; pl. 3), d'une longueur de 8,5 cm. Les branches sont fixées ensemble par un rivet au sommet de la pince. Légèrement arquées, elles comportent une excroissance à environ un tiers de leur longueur qui les fait se toucher et forme la mâchoire proprement dite. A partir de là, les branches sont droites et l'extrémité de l'une d'elles est travaillée en un anneau. L'ensemble évoque fortement un casse-noix en miniature. Selon toute vraisemblance, il ne s'agit pas d'un objet chirurgical ou utilisé en médecine, bien que, si ce n'était sa taille, on pût à la rigueur le rapprocher de certaines pinces à castrer, notamment celle provenant de la *villa rustica* de Winkel-Seeb (ZH)¹²¹. Celles-ci, habituellement, présentent un même système de fixation, mais des mâchoires plus longues et dentées¹²². Elles aussi néanmoins ont été comparées à un casse-noix¹²³. Rappelons, au sujet de la castration, que le médecin qui pratiquait

cette opération sur des hommes encourait de graves sanctions¹²⁴.

Enfin, mentionnons un dernier objet classé dans cette catégorie un peu par défaut (cat. n° 30; pl. 3). Il s'agit d'un instrument formé de deux lames de bronze fixées ensemble par pliage de l'une sur l'autre. La lame «de dessus» est cassée à son début, l'autre est tordue au même niveau. Par le type de lame, il s'apparente aux pincettes que nous avons examinées ci-dessus. Il doit probablement s'agir d'une pincette d'un type particulier et peu fréquent.

Les sondes: spathomèles, cyathiscomèles et sondes auriculaires (cat. nos 32-120; pl. 4-7)

Les sondes (*μήλη, κοπάριον, specillum*) représentent un des instruments médicaux les plus fréquents. Elles étaient utilisées pour sonder les plaies, fistules ou autres lésions, mais aussi pour mélanger, diluer ou dissoudre les ingrédients d'une médecine, ainsi que pour appliquer remèdes, onguents et collyres, voire pour cautériser. Elles présentent de grandes différences au point de vue taille et forme. La grande majorité se répartit néanmoins en trois catégories principales: les sondes-spatules ou spathomèles («Spatel-sonde»), les sondes-cuillères ou cyathiscomèles («Löffel-sonde») et les sondes auriculaires, appelées parfois cure-oreilles («Ohrlöffel», «Ohrsonden» ou «Ohrlöffelchen»). Comme nous l'avons déjà mentionné, ce type d'instruments est également d'un usage courant en pharmacie et en cosmétique, ainsi qu'en peinture pour préparer les couleurs. En l'absence de contexte bien défini, il est donc impossible de les attribuer avec certitude à la médecine.

A Avenches, les sondes constituent la grande majorité des instruments exhumés. La plupart d'entre elles sont en bronze. Les trois catégories ci-dessus sont bien représentées, en particulier les sondes auriculaires, de loin les plus nombreuses.

¹¹⁸ HIPPOCRATE, *Médecin*, IX, 216 (Littré).

¹¹⁹ RIHA 1986, p. 88; BLIQUEZ 1994, p. 59.

¹²⁰ KÜNZL 1983, p. 18.

¹²¹ DRACK 1990, p. 202, cat. 177, pl. 44. FELLMANN 1992, p. 161 n° 5. La pince à castrer de Seeb mesure environ 20 cm et n'est pas dentée.

¹²² KÜNZL 1983, p. 124, Abb. 98, objet provenant de Thrace. RIHA 1986, p. 176, n° 677.

¹²³ KOLLING 1973, p. 353.

¹²⁴ *Digeste* 48, 8, 4: le médecin est puni de la peine capitale, qu'il ait agi avec ou sans le consentement du patient.

Les sondes-spatules ou spathomèles (σπαθομήλη, *spathomela*) (cat. n^{os} 32-38; pl. 4) très fréquemment mentionnées par les auteurs médicaux, sont constituées d'une longue tige, avec à une extrémité un renflement en forme d'olive allongée et à l'autre une spatule plate à bords en général émoussés. Elles présentent des variantes dans le décor de la tige, la taille et la forme de la spatule (plus ou moins large, plus ou moins pointue). On les utilisaient essentiellement pour préparer les médicaments et les appliquer, mais elles servaient aussi parfois de sonde pour les lésions d'assez grandes dimensions, ainsi que d'abaiss-langue, voire même de cautère¹²⁵.

Les sondes-cuillères ou cyathiscomèles (cat. n^{os} 39-61; pl. 4-5) représentent une variante des précédentes qui, au lieu d'une spatule plate, ont une cuillère arrondie ou anguleuse de profondeur variable. Leur taille, décor et forme (cuillère plus ou moins longue, profonde, arrondie ou anguleuse) varie beaucoup. Le terme «cyathiscomele» (litt. sonde-cuillère) a été forgé par Milne pour décrire ce type de sonde¹²⁶ et donc ne se trouve pas chez les auteurs anciens. Paul d'Égine, dans son ouvrage sur la chirurgie, emploie l'expression: *κυαθίσκος της μήλης* ou *κυαθίσκος μήλης* pour désigner la partie caractéristique de ces sondes¹²⁷.

Les sondes auriculaires et les cure-oreilles (μηλωτίς, *oricularium specillum*, *auriscalpium*, *ligula*) (pl. 5-7, cat. n^o 62-118), outre leur fonction évidente d'objet de soins hygiéniques, étaient couramment utilisées en chirurgie¹²⁸. Elles servaient tout d'abord à enlever les corps étrangers entrés dans le conduit auditif: petites pierres, fèves ou autres¹²⁹; on les employait aussi dans divers types d'opérations, notamment en chirurgie oculaire, entre autres pour cautériser la paupière¹³⁰. Elles se présentent comme une tige en général assez fine, quelquefois légèrement renflée, pointue à une extrémité et terminée, à l'autre, par une petite lentille aplatie et inclinée par rapport à la tige. Les sondes utilisées en médecine sont normalement en bronze¹³¹; celles utilisées pour les soins d'hygiène sont en métal, en ivoire ou en os (cat. n^{os} 116, 117, 118; pl. 7). Comme à Augst, les sondes auriculaires ont été retrouvées en très grand nombre à Avenches.

Il existe encore d'autres types de sondes d'un usage, semble-t-il, plus distinctivement médical: ainsi les doubles

sondes, les sondes à œillet ou encore les sondes bifides. Fréquemment mentionnées dans les traités de chirurgie, les doubles sondes se présentent comme une simple tige aux extrémités effilées ou olivaires¹³². Paul d'Égine recommande l'usage de sondes à deux noyaux, en cuivre ou en étain, très minces et très flexibles, pour explorer les fistules sinueuses¹³³. Bien qu'assez couramment retrouvées¹³⁴, elles ne seraient illustrées à Avenches qu'à travers un seul spécimen, de forme atypique (cat. n^o 120; pl. 7). Il s'agit d'un instrument formé d'une tige assez fine, de section circulaire, terminée à une extrémité par une pointe en forme de pyramide et, à l'autre, par une petite spatule en forme de losange. Il pourrait peut-être s'agir d'une forme particulière de sonde auriculaire. Un instrument provenant de Luzzi en Italie affecte une forme assez proche de celle de notre instrument et a été identifié par Künzl avec quelque réserve comme un cautère¹³⁵. Deux instruments provenant d'Augst pourraient également fournir un parallèle, bien qu'assez lointain: il s'agit de deux doubles sondes présentant une extrémité en olive et l'autre en forme de quille pointue («kegelförmiger Ansatz mit scharfer Spitze»), qui rappelle l'extrémité pyramidale de l'instrument d'Avenches¹³⁶. On pourrait peut-être encore reconnaître dans l'instrument d'Avenches un phlébotome, instrument malheureusement jamais décrit par les auteurs et utilisé pour les saignées, une des opérations les plus fréquemment pratiquées de l'Antiquité¹³⁷, ainsi que pour toutes sortes d'autres opérations: ouverture d'abcès, perforation de poches contenant du liquide, dissection fine, etc.; il serait ici combiné à une sonde ou à un cautère.

Les sondes à œillet se caractérisent par le fait qu'une de leurs extrémités est percée. Comme le relève Milne, les sondes à œillet présentent une grande variété de formes¹³⁸ et sont souvent des doubles sondes dont une extrémité est perforée. Dans un opuscule traitant des fistules, Hippocrate préconise l'usage d'une sonde en étain à deux noyaux dont un percé d'un œillet dans lequel on passe un fil que l'on introduit ainsi dans la fistule¹³⁹. On se servait égale-

¹²⁵ MILNE 1907, p. 59-60; SORANUS D'ÉPHÈSE, *Maladies des femmes*, II, 6.

¹²⁶ MILNE 1907, p. 61-63.

¹²⁷ PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 28; 40, etc. On trouve donc le terme *κυαθίσκος* et le nom de l'instrument pour décrire des instruments dont une partie affecte la forme d'une cuillère. GALIEN XIX, 122 (éd. Kühn).

¹²⁸ Sur ces objets, voir: RIHA 1986, p. 56-64; KÜNZL 1983, p. 27-28; BLIQUEZ 1994, p. 48-52; JACKSON 1987, p. 422-423; GRACIA-ALONSO 1987, p. 378-380.

¹²⁹ PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 24.

¹³⁰ PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 13; 15; 16, etc.

¹³¹ On en trouve néanmoins quelques-unes dans d'autres matériaux comme l'ivoire.

¹³² MILNE 1907, p. 56-58 et pl. 10-11.

¹³³ PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 77. Les sondes à deux noyaux sont en fait des doubles sondes à extrémités olivaires.

¹³⁴ Par exemple, BLIQUEZ 1994, p. 52 et p. 161-162 n^o 209-212; KÜNZL 1983, p. 48, Abb. 16 n^o 36; p. 106, Abb. 85 n^o 7; JACKSON 1987, p. 423, n^o 27.

¹³⁵ KÜNZL 1983, p. 106-107, Abb. 85 n^o 13-14.

¹³⁶ RIHA 1986, p. 86-87 et p. 175, n^o 662-663.

¹³⁷ KÜNZL 1983, p. 17; 45 Abb. 15 n^o 12; 50 Abb. 20 n^o 22; MILNE 1907, p. 32-36; BLIQUEZ 1994, p. 122-123 n^o 53-57, en particulier n^o 56 et 57 dont la forme losangée («leaf-like blade») se rapproche beaucoup de la nôtre. Mais Bliquez relève que la provenance médicale de ces deux instruments ne peut être établie et que, de plus, ils sont de facture moins soignée que le niveau habituel des instruments chirurgicaux gréco-romains.

¹³⁸ MILNE 1907, p. 76-77.

¹³⁹ HIPPOCRATE, *Des fistules*, VI, 450-451 (Littré).

ment d'un tel instrument, en étain, très mince et très flexible, pour opérer les polypes nasaux¹⁴⁰. Les collections du Musée d'Avenches renferment une très belle sonde à œillet en argent (cat. n° 119; pl. 7). Elle se présente comme une aiguille assez fine munie d'un chas et terminée par une petite sphère. Une sonde à œillet provenant d'une tombe d'Ephèse constitue un étroit parallèle à notre instrument¹⁴¹. Deux autres exemplaires de ce type de sondes, de forme différente, ont encore été exhumés de cette même tombe¹⁴². A Pompéi, un instrument, de facture peu soignée, présentant un chas à une extrémité et une petite sphère à l'autre a été trouvé avec d'autres instruments chirurgicaux dans la Casa del Medico Nuovo: il pourrait s'agir d'un type particulier de sonde à œillet¹⁴³. Les collections d'Augst renferment également ce qui pourrait être une sonde à œillet d'un type un peu différent: il s'agit d'une sonde-spatule perforée aux deux extrémités, ainsi qu'une sonde auriculaire à l'extrémité olivaire perforée¹⁴⁴. Mentionnons encore la cyathiscomèle (cat. n° 50), dont la cuillère est perforée d'un petit trou parfaitement circulaire et certainement intentionnel et qui pourrait entrer dans cette catégorie des sondes à œillet.

Enfin, les sondes bifides étaient utilisées dans divers types d'opérations, notamment l'extraction de polypes¹⁴⁵ et celle d'armes (pointes de flèches, de lance, etc.)¹⁴⁶. Ces sondes présentent à une extrémité une fourche caractéristique en Y¹⁴⁷. Souvent, elles arborent un manche dont l'extrémité est décorée d'un balustre, à la manière des crochets¹⁴⁸. Celle d'Avenches (cat. n° 64; pl. 5), cependant, présente l'extrémité lenticulaire typique des sondes auriculaires, mais, à l'autre extrémité, au lieu de la classique pointe, elle exhibait une fourche bifide, dont il ne subsiste que l'amorce.

Crochets (ou érignes) et aiguilles (cat. nos 121-124; pl. 7 et 8)

Les crochets ou érignes (ἄγκιστρον, *hamus*) remplissent, dans les opérations chirurgicales, diverses fonctions: on s'en sert pour soulever un vaisseau sanguin ou l'écartier

du chemin du scalpel ou du cautère, pour écarter les lèvres d'une incision durant l'opération; on les plante dans les amygdales ou dans certaines excroissances, pour les tirer vers le chirurgien et ainsi les couper plus aisément avec le scalpel, etc.¹⁴⁹ Les crochets affectent des formes variées: doubles ou simples, pointus ou émoussés, à petit ou à long crochet, etc., et un décor plus ou moins élaboré. Ils ont été retrouvés en grande quantité dans les fouilles archéologiques¹⁵⁰: on les retrouve dans presque tous les *instrumentaria*. Avenches en possède deux spécimens dont un parfaitement conservé (cat. n° 121; pl. 7), formé d'un manche en balustre prolongé par une tige cannelée terminée par un petit crochet: c'est le type d'érigne utilisée, par exemple, dans l'opération des amygdales ou pour fixer et maintenir les lèvres d'une plaie ou d'une incision. Le deuxième crochet (cat. n° 122; pl. 7), plus épais, est formé d'un manche légèrement renflé et décoré d'une moulure vers son milieu. L'extrémité opposée au crochet est simplement effilée et émoussée; le crochet lui-même, dont la pointe est cassée, devait être émoussé. Ce type de crochet servait plutôt à séparer et soulever des vaisseaux sanguins¹⁵¹. Il en existe des parallèles assez éloignés¹⁵².

Le fragment d'instrument (cat. n° 170; pl. 8) pourrait bien être un manche de crochet. Il s'agit d'un manche torsadé terminé en balustre et richement décoré d'incrustations d'argent¹⁵³.

Une des premières fonctions des aiguilles (βελόνη, *acus*) en chirurgie était de suturer les plaies après une opération. Cela est très bien attesté dans les ouvrages chirurgicaux¹⁵⁴. Elles servaient également à passer des fils dans les tumeurs ou excroissances pour les étrangler, notamment en chirur-

¹⁴⁰ PAUL D'EGINE, *Chirurgie*, 25 et HIPPOCRATE, *Maladies II*, VII, 50-51 (Littré).

¹⁴¹ KUNZL 1983, p. 51, Abb. 19, n° 21.

¹⁴² KUNZL 1983, p. 51, Abb. 19, nos 18 et 20.

¹⁴³ BLIQUEZ 1994, p. 53 et p. 163-4, n° 218.

¹⁴⁴ RIHA 1986, p. 168, n° 585 (spatule) et 652 (sonde auriculaire).

¹⁴⁵ HIPPOCRATE, *Maladies II*, VII, 50-53 (Littré).

¹⁴⁶ CELSE VII, 5, 2B: *sed inde aperta via, caro diduci debet fermento ad similitudinem facto Graecae litterae...* (pour extraire des pointes de flèches barbelées qui ont pénétré très profondément à l'intérieur des chairs); HIPPOCRATE, *Maladies II*, VII, 50-53 (Littré).

¹⁴⁷ MILNE 1907, p. 83-84 et pl. 21-22.

¹⁴⁸ JACKSON 1995, p. 204 et 205; JACKSON in BLIQUEZ 1994, p. 214, n° A 52; KUNZL 1983, p. 445 et 47, Abb. 15, n° 16; p. 94, Abb. 75, n° 12.

¹⁴⁹ PAUL D'EGINE, *Chirurgie*, 5 et 51: soulever des vaisseaux ou des tumeurs; chirurgie oculaire: 8; 15; 18; excroissances: 27 et 35; amygdales et ganglions: 30 et 39; écarter les lèvres d'une incision, fixer ou tirer la peau: 35; 42; 64; extraire des corps étrangers du conduit auditif: 24, etc.; CELSE, VII, 5, 1C (soulever des vaisseaux); 7 (chirurgie oculaire); P. Aberdeen 11, l. 12-13 (questionnaire d'ophtalmologie, Fayoum, II^e s. ap. J.-C., cf. MARGANNE 1994, p. 104 ss.); P. Ross-Georg, 1, 20, l. 113 en restitution (questionnaire de chirurgie, ici chirurgie oculaire, provenance inconnue, II^e s. ap. J.-C., MARGANNE 1994, p. 112 ss.).

¹⁵⁰ MILNE 1907, pl. 24; KUNZL 1983, p. 19; 47, Abb. 15 (Asie Mineure); 65, Abb. 35 (Gallia Belgica); 83, Abb. 57 (Germania Superior); RIHA 1986, p. 84-85; BLIQUEZ 1994, p. 40-43 et 125-128; JACKSON 1987, p. 418-419 et JACKSON 1995; MARGANNE 1987, p. 407.

¹⁵¹ Par exemple, PAUL D'EGINE, *Chirurgie*, 62 (membranes); 82 (soulever des vaisseaux sanguins).

¹⁵² MILNE 1907, p. 87-88 et pl. 23; JACKSON 1995, pl. 5, p. 205; JACKSON 1987, p. 418.

¹⁵³ MILNE 1907, pl. 24, n° 2; BLIQUEZ 1994, p. 124-128, n° 60-82 (manches en balustre et moulures, mais aucun torsadé).

¹⁵⁴ Par exemple: PAUL D'EGINE, *Chirurgie*, 46; 52; CELSE, VII, 16, 3-5 (suture du péritoine); MARGANNE 1987, p. 408 (questionnaires de chirurgie: suture); P. Univ. Giss. 4, 44, l. 3 (Fayoum, 100 av. J.-C., cf. MARGANNE 1998, p. 2): opération d'un coloboma.

gie oculaire, dans les cas de staphylome¹⁵⁵. Elles servaient aussi parfois à cautériser¹⁵⁶ dans les opérations délicates de la paupière. Ces aiguilles sont tout à fait semblables à celles utilisées pour coudre des textiles, par exemple.

Un autre type d'aiguille était utilisé spécialement en chirurgie oculaire : très fine et très pointue, elle aurait servi à abaisser la cataracte. L'opération est décrite en détail par Celse et Paul d'Égine¹⁵⁷. Ces aiguilles sont aujourd'hui difficiles à identifier avec certitude, car plusieurs types pourraient correspondre à la description de Paul d'Égine¹⁵⁸.

L'instrument (cat. n° 123 ; pl. 7), très fin et très pointu, terminé par un manche en balustrade, pourrait être une aiguille¹⁵⁹ et avoir servi, si ce n'est pour la cataracte, du moins en chirurgie oculaire, pour d'autres types d'opération. L'*Instrumentarium* de Montbellet en France, entre autres, fournit quelques parallèles¹⁶⁰.

L'objet fragmentaire (cat. n° 124 ; pl. 8) pourrait bien être un manche d'aiguille. Il se présente comme un manche, au décor cannelé et terminé par deux tores. Il était percé d'un canal central qui n'est plus conservé que sur une faible profondeur à partir de la cassure. Il ressemble à un type de tige retrouvé en plusieurs exemplaires à Pompéi et identifié comme un manche d'aiguille par Bliquez¹⁶¹. Les aiguilles à cataracte étaient ainsi parfois fixées dans un manche, comme le montrent les aiguilles de Montbellet¹⁶².

Instruments isolés, difficilement identifiables ou fragmentaires (cat. nos 125-180 ; pl. 8)

L'identification de l'instrument cat. n° 125 (pl. 8) est quelque peu problématique et sa fonction peu claire. Il s'agit d'un petit instrument comportant une extrémité en

forme de large cuillère très plate ; l'autre extrémité est aplatie et biseautée. Il pourrait s'agir d'une forme particulière de sonde-spatule ou de sonde-cuillère pour laquelle je n'ai pas de parallèle, sauf peut-être une spatule de Pompéi¹⁶³.

Un deuxième instrument (cat. n° 126 ; pl. 8) est d'interprétation difficile. Composé d'un manche cannelé décoré de moulures, il présente, à l'autre extrémité, une sorte de petite hache assez tranchante qui rappelle beaucoup le grattoir-gomme d'un stilet. Il pourrait peut-être s'agir d'une forme de rugine, bien que celles identifiées à ce jour diffèrent sensiblement de notre objet¹⁶⁴. Un instrument provenant d'une tombe d'Asie Mineure, en revanche, y est très semblable. Malheureusement, Künzl le classe parmi les «*verschiedene Kleingeräte*» et ne propose aucune identification¹⁶⁵.

L'instrument cat. n° 127 (pl. 8) se compose d'un long manche légèrement renflé et terminé, à une extrémité, par une petite sphère et à l'autre par une petite plate-forme supportant la figure d'un quadrupède, sans doute un lion. Il s'agit probablement d'un broyeur. Une réplique presque conforme de cet objet existe à Augst, si ce n'est que cette dernière présente au lieu d'une petite sphère un disque plat¹⁶⁶. Cet instrument servait à broyer les fards ou peut-être les ingrédients entrant dans la préparation de certains médicaments.

Enfin, un dernier objet, de provenance inconnue, fragmentaire et difficilement identifiable, (cat. n° 128 ; pl. 8) n'est, presque certainement, pas médical. Il pourrait en fait s'agir d'une applique de coffret.

Conclusion

Grâce à l'inscription dédiée aux médecins et professeurs nous savons que la colonie d'Avenches abritait, aux II^e-III^e siècles après J.-C. un collège de médecins. Nous avons vu, en l'analysant, que ce collège devait fonctionner comme centre de rencontre des médecins de la colonie et des alentours et que Quintus Postumius Hermes, un des dédicants de l'inscription et sans doute membre du collège, était un oculiste, qui, s'il ne pratiquait que cette spécialité, devait voyager pour vivre de l'exercice de sa profession. Peut-on, sur la base du matériel retrouvé, tenter de localiser une ou plusieurs officines de médecins dans la colonie, voire le collège même ?

A première vue, cela s'avère difficile. On ignore en effet la provenance de certains des instruments chirurgicaux les plus caractéristiques, à savoir les deux plus beaux scalpels,

¹⁵⁵ Par exemple : PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 19. La chirurgie du staphylome est aussi décrite dans un questionnaire de chirurgie conservé sur un papyrus (P. Ross-Georg. 1, 20, provenance inconnue, II^e s. ap. J.-C., cf. MARGANNE 1994, p. 112 ss.) ; y est mentionné l'utilisation des aiguilles pour passer un fil double dans le staphylome et l'étrangler (l. 86-93), ainsi que celle du crochet (l. 113, restitution) et du cautère à bouton (l. 120-21). On retrouve la mention d'aiguilles dans un questionnaire d'ophtalmologie provenant du Fayoum et daté du II^e siècle de notre ère (P. Aberdeen 11, l. 13, cf. MARGANNE 1994, p. 104ss.)

¹⁵⁶ CELSE VII, 7, 8.

¹⁵⁷ CELSE VII, 7, 13-14 ; PAUL D'ÉGINE, *Chirurgie*, 21.

¹⁵⁸ KÜNZL 1983, p. 26-27.

¹⁵⁹ Un examen de l'objet montre bien qu'il ne s'agit pas ici d'une cyathiscomèle fragmentaire et corrodée, ni d'un manche de crochet fragmentaire. L'objet, au-delà du bourrelet, a été intentionnellement façonné en une pointe très acérée (cf. pl. 7), comme on s'en rend compte en le manipulant.

¹⁶⁰ FEUGÈRE *et al.* 1985, p. 436-447, en particulier p. 442-3, nos 2 et 4. L'OËIL 1994, p. 101-103, aiguilles nos 2 et 4. Autres parallèles en KÜNZL 1983, p. 47, Abb. 15, n° 10 (double aiguille) ; 49, Abb. 17, n° 3, et 104, Abb. 83, n° 7 (très proches de celle d'Avenches), etc. ; JACKSON dans BLIQUEZ 1994, pl. 27.

¹⁶¹ BLIQUEZ 1994, p. 164-165 n° 221-226, mais ils sont apparemment plus minces et le canal semble de section plus petite.

¹⁶² FEUGÈRE *et al.* 1985, p. 436-447, en particulier p. 442-3, nos 1, 3 et 5 et p. 444-5 pour les dessins. L'OËIL 1994, p. 101-103, aiguilles nos 1, 3 et 5.

¹⁶³ BLIQUEZ 1994, p. 141, n° 134. Il y a bien des formes de cuillères qui se rapprochent de la nôtre comme par exemple GRACIA-ALONSO 1987, p. 386 n° 43 ou MILNE 1907, pl. 20, n° 6 que Milne identifie non comme une sonde-cuillère mais comme un abaisse-langue.

¹⁶⁴ MILNE 1907, pl. 41, n° 2 ; JACKSON 1987, p. 417, fig. 2, n° 17-18.

¹⁶⁵ KÜNZL 1983, p. 48, Abb. 16, n° 26.

¹⁶⁶ RIHA 1986, p. 40, n° 117. Le n° 116 est un broyeur semblable, surmonté d'un petit coq.

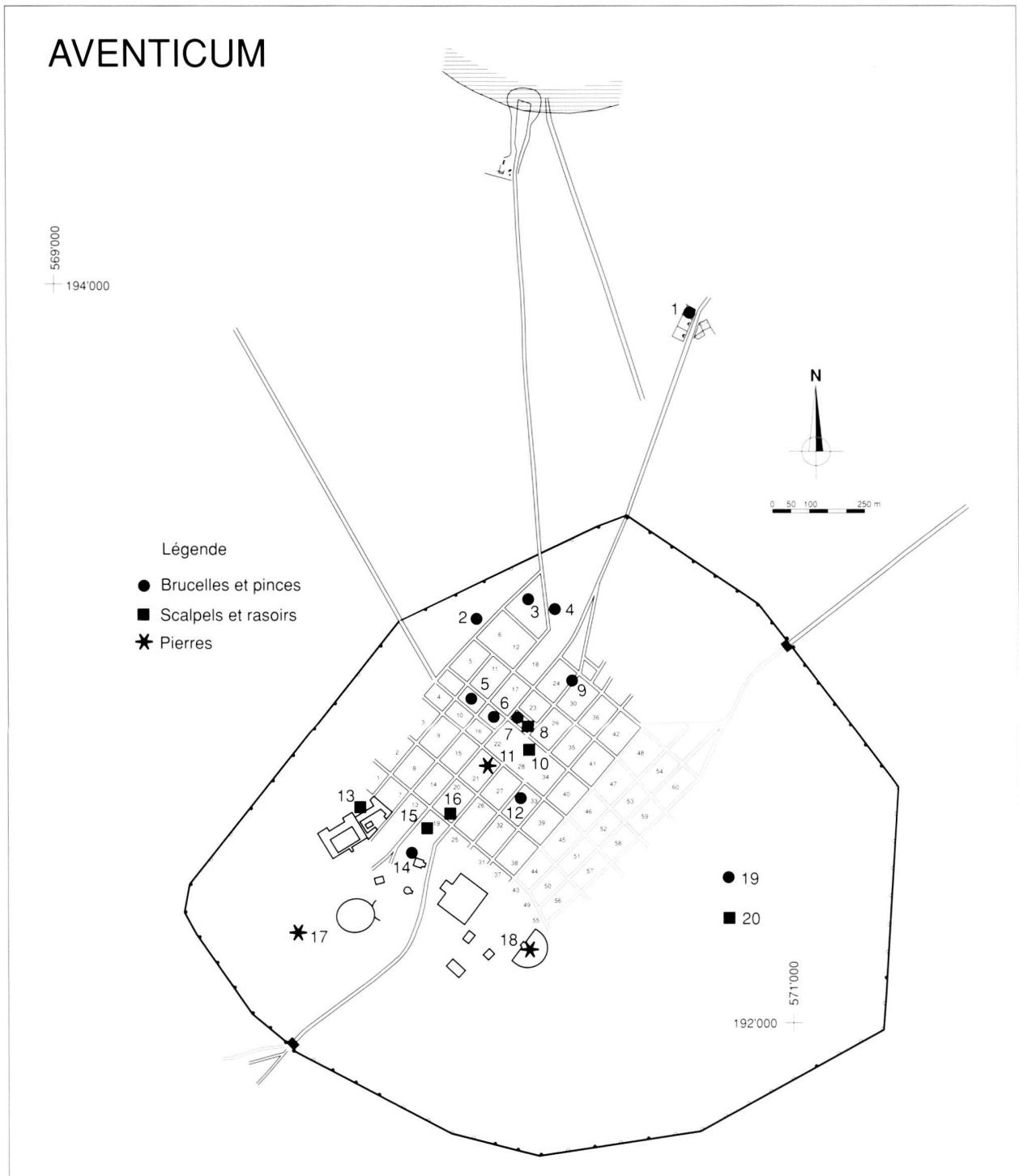


Fig 7. Avenches/Aventicum: répartition du cachet à collyre, des tablettes à broyer, des scalpels et des pinces.

1. En Chaplix (*nécropole*) (1 *exemplaire*)

Catalogue N° 15 (*brucelles*)

2. Carré R 9, Aux Conches Dessous (1 *exemplaire*)

Catalogue N° 13 (*brucelles*)

3. Carré S 10 (*quartiers nord-est*) (2 *exemplaires*)

Catalogue N°s 16 (*brucelles*), 31 (*pince?*)

4. Carrés S-T 11 (2 *exemplaires*)

Catalogue N°s 22, 24 (*brucelles*)

5. Insula 10 (4 *exemplaires*)

Catalogue N°s 14, 17, 20, 23 (*brucelles*)

6. Insula 16 (1 *exemplaire*)

Catalogue N° 30 (*pince*)

7. Insula 23 (3 *exemplaires*)

Catalogue N°s 18, 25 (*brucelles*), 29 (*pince*)

8. Insula 23 (1 *exemplaire*)

Catalogue N° 6 (*scalpel*)

9. Insulae 24-30, Aux Conches Dessus (*dans la route*)

(1 *exemplaire*)

Catalogue N° 19 (*brucelles*)

- 10. Insula 28 (1 exemplaire)
Catalogue N° 10 (scalpel)
- 11. Insula 21 (2 exemplaires)
Catalogue N°s 2 et 3 (cachet à collyres et tablette à broyer)
- 12. Insula 33 (1 exemplaire)
Catalogue N° 26 (brucelles)
- 13. Carré L 11, Derrière la Tour (palais) (1 exemplaire)
Catalogue N° 12 (rasoir)
- 14. Carré L 13, A la Grange des Dimes (1 exemplaire)
Catalogue N° 27 (brucelles)
- 15. Insula 19 (1 exemplaire)
Catalogue N° 9 (scalpel)
- 16. Insula 20 (2 exemplaires)
Catalogue N°s 8, 11 (scalpels)
- 17. Carré G 12 (réemplois) (1 exemplaire)
Catalogue N° 1 (autel votif)
- 18. Théâtre (2 exemplaires)
Catalogue N°s 4a, 4b (tablettes à broyer)
- 19. Indéterminés (2 exemplaires)
Catalogue N°s 21 (brucelles), 28 (pinces de chirurgien)
- 20. Indéterminés (2 exemplaires)
Catalogue N°s 5, 7 (scalpels)

la pince à luette, l'aiguille à cataracte; celle de la sonde à œillet n'est pas connue avec précision; quant à la possible double sonde, il s'agit d'une trouvaille isolée faite dans l'insula 18 (fig. 8). Les autres instruments, nous l'avons vu, sont d'un usage très commun, dans les maisons ou les ateliers.

Cependant, une première constatation intéressante peut-être dégagée: elle concerne la provenance du cachet à collyres et de la tablette à broyer. Ils ont été trouvés à la Conchette en 1902-1903 par Jomini, lors des fouilles menées par celui-ci dans sa propriété. A ces deux objets, il faut sans doute ajouter la sonde auriculaire bifide (cat. n° 64) exhumée en 1893 à la Conchette Jomini, ainsi qu'une deuxième tablette à broyer trouvée elle aussi à la Conchette en 1906¹⁶⁷. Le plan Rosset de 1910 montre que la zone fouillée en 1903 était proche de ladite *schola* des Otacilii (fig. 9 et 10). En fait, le terrain de Jomini qu'il fait fouiller de 1899 à 1903 se situe là où ont été découverts plus de 300 fragments d'inscriptions se rapportant presque toutes à la famille des Otacili. En 1904, Jomini écrit que le terrain fouillé l'année précédente et qui a produit le cachet et la tablette se situe «en face du puits romain découvert en 1899»¹⁶⁸; le puits romain en question ayant été en réalité découvert 3 ans plus tôt, en 1896. Le bâtiment fouillé en 1902-1903, dans la partie sud-est de l'insula 21 jouxtant le forum, correspondrait selon Fuchs et Bossert, à deux *scholae*¹⁶⁹. Si le matériel médical a bien été trouvé à cet endroit, alors on pourrait être en présence soit d'une

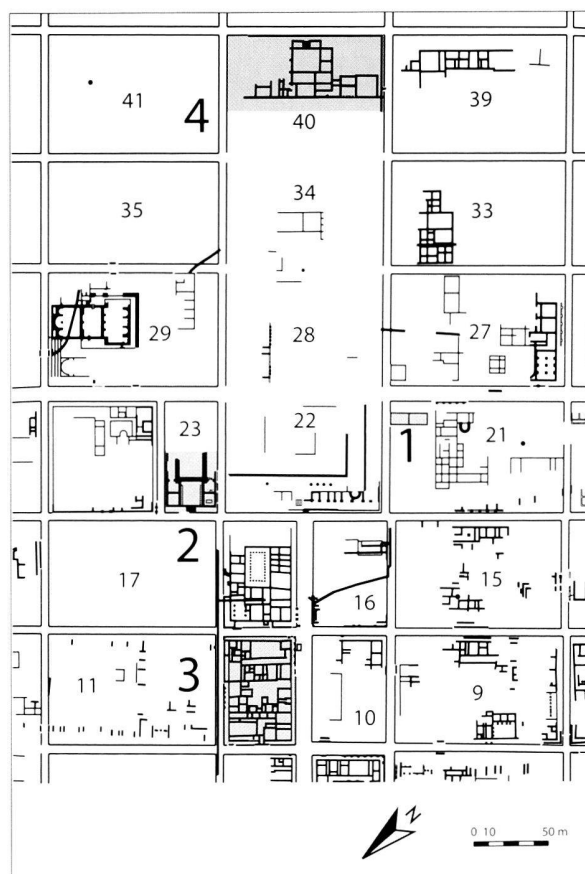


Fig. 10. Plan de la région du forum (insulae 22, 28, 34 et 40). 1: fouille Jomini 1903. 2: insula 23 ouest. 3: insula 10 sud. 4: insula 40.

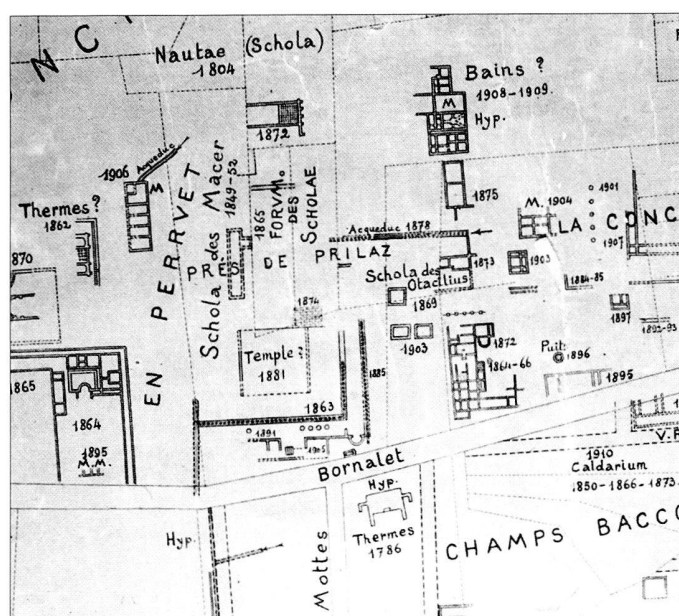


Fig. 9. Avenches/Aventicum. Détail du plan Rosset 1910. La région du forum avec indication de la fouille Jomini de 1903. Original archives MRA.

¹⁶⁷ Inv. 1906/4168.

¹⁶⁸ ASA, Neue Folge V, 1903/4, p. 86.

¹⁶⁹ BOSSERT/FUCHS 1989, p. 38-40 qui reprennent en fait une hypothèse plus ancienne.

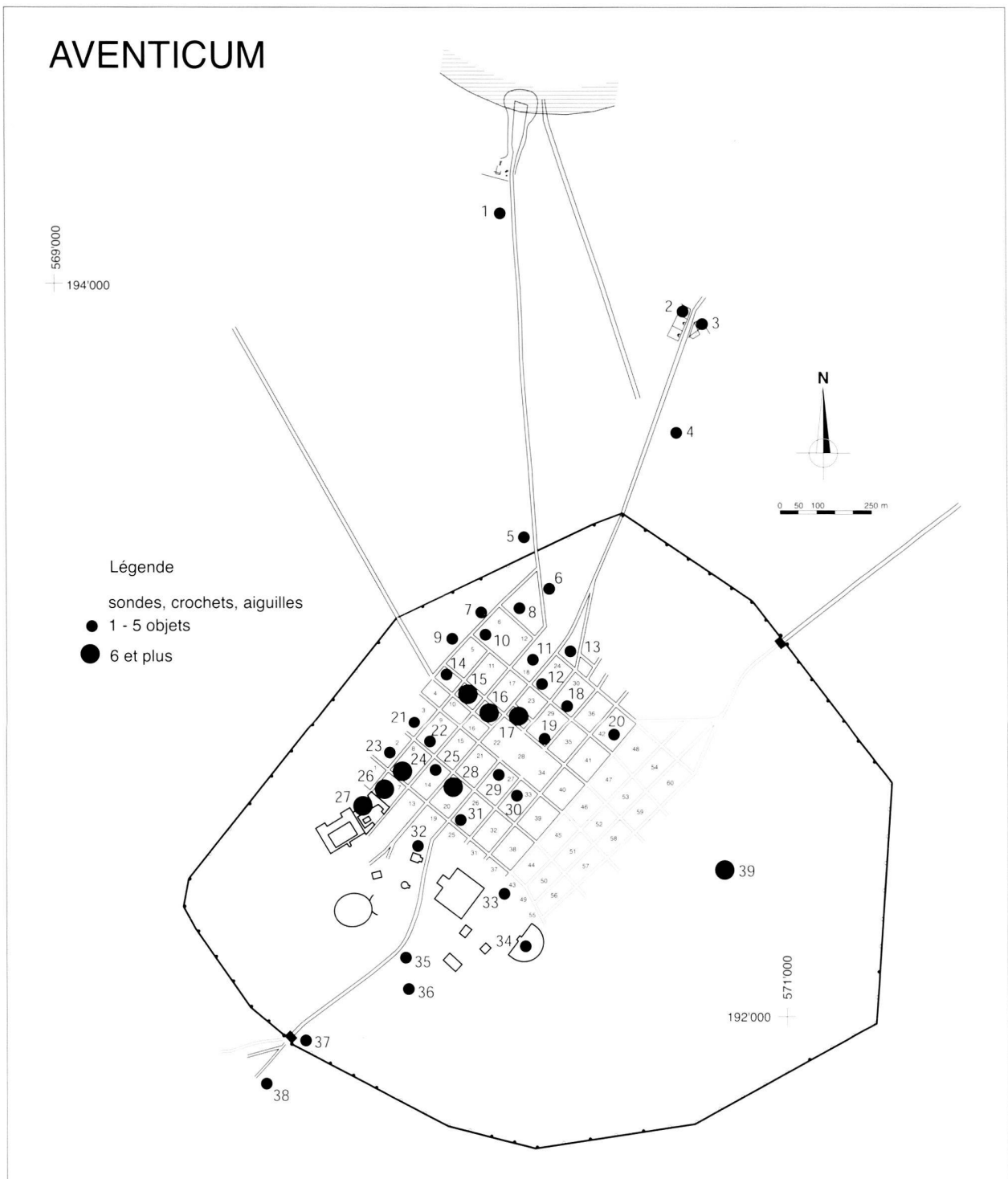


Fig. 8. Avenches/Aventicum : répartition des sondes, crochets et aiguilles.

- | | |
|---|---|
| 1. Aux Jons (<i>port</i>) (1 exemplaire)
Catalogue N° 127 | 6. Carré T 10 (<i>quartiers nord-est</i>) (1 exemplaire)
Catalogue N° 147 |
| 2. En Chaplix (<i>nécropole</i>) (5 exemplaires)
Catalogue N°s 62, 63, 133, 134, 171 | 7. Carré R 9, Aux Conches Dessous (1 exemplaire)
Catalogue N° 39 |
| 3. En Chaplix (<i>sanctuaire</i>) (1 exemplaire)
Catalogue N° 136 | 8. Carré S 10 (<i>quartiers nord-est</i>) (2 exemplaires)
Catalogue N°s 75, 78 |
| 4. En Chaplix (<i>moulin</i>) (2 exemplaires)
Catalogue N°s 125, 135 | 9. Carré Q 9 (4 exemplaires)
Catalogue N°s 149 (<i>aiguille?</i>), 156, 161, 172 |
| 5. Carré T 9, Aux Prés Raclos (<i>nécropole</i>) (1 exemplaire)
Catalogue N° 169 | 10. Insula 6 (1 exemplaire)
Catalogue N° 77 |

11. Insula 18 (2 exemplaires)
Catalogue N^{os} 120, 179
12. Insula 24, Aux Conches Dessus (2 exemplaires)
Catalogue N^{os} 54, 57
13. Carré S 13, Aux Conches Dessus (1 exemplaire)
Catalogue N^o 69
14. Insula 4 (4 exemplaires)
Catalogue N^{os} 43, 101, 102, 180
15. Insula 10 (17 exemplaires)
Catalogue N^{os} 44, 45, 46, 47, 61, 96, 97, 98, 111, 121 (crochet), 124 (aiguille), 129, 130, 154 (aiguille?), 155, 164, 178
16. Insula 16 (6 exemplaires)
Catalogue N^{os} 41, 52, 79, 80, 81, 174
17. Insula 23 (15 exemplaires)
Catalogue N^{os} 33, 48, 49, 50, 99, 100, 103, 106, 145, 148, 157, 160, 165, 166, 173
18. Insula 30, Aux Conches Dessus (1 exemplaire)
Catalogue N^o 53
19. Insula 29, En Perruet (2 exemplaires)
Catalogue N^{os} 72, 168
20. Insula 42, Aux Conches Dessus (1 exemplaire)
Catalogue N^o 66
21. Insula 3 (3 exemplaires)
Catalogue N^{os} 104, 105, 159
22. Insula 9 (2 exemplaires)
Catalogue N^{os} 87, 144
23. Insula 2, En Pré Vert (2 exemplaires)
Catalogue N^{os} 60, 73
24. Insula 8 (8 exemplaires)
Catalogue N^{os} 42, 58, 84, 117, 122 (crochet), 137, 141 (aiguille?), 153
25. Insula 14 (1 exemplaire)
Catalogue N^o 158
26. Insula 7 (8 exemplaires)
Catalogue N^{os} 36, 108, 109, 110, 112, 126, 146, 151
27. Carré L 11 Derrière la Tour (palais) (7 exemplaires)
Catalogue N^{os} 107, 114, 119, 143, 150, 162, 170
28. Insula 20 (7 exemplaires)
Catalogue N^{os} 32, 64, 83, 86, 113, 167, 177
29. Insula 27 (1 exemplaire)
Catalogue N^{os} 118
30. Insula 33 (1 exemplaire)
Catalogue N^o 138
31. Insula 26 (1 exemplaire)
Catalogue N^o 82
32. Carré L 13, A la Grange des Dimes (1 exemplaire)
Catalogue N^o 132
33. Insulae 37-43-49 (1 exemplaire)
Catalogue N^o 140
34. Théâtre (3 exemplaires)
Catalogue N^{os} 68, 131, 176
35. Carré I 15, Vers le Cimetière (2 exemplaires)
Catalogue N^{os} 71, 76
36. Carré H 16, En Saint Martin (3 exemplaires)
Catalogue N^{os} 38, 85, 115
37. Carré E 14, Porte de l'Ouest (1 exemplaire)
Catalogue N^o 37
38. Porte de l'Ouest (nécropole) (1 exemplaire)
Catalogue N^o 139
39. Indéterminés (26 exemplaires)
Catalogue N^{os} 34, 35, 40, 51, 55, 56, 59, 65, 67, 70, 74, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 116, 123 (aiguille), 128, 142, 152, 163, 175 (aiguille?)

taberna medica, située très favorablement à proximité du forum, soit éventuellement du local de réunion du collège des médecins. Cette dernière supposition apparaît cependant moins vraisemblable, car il ne semble pas y avoir eu là d'endroit sacré; or, rappelons-le, aux termes de l'édit de Vespasien, les médecins, ne bénéficiaient du droit d'association que dans l'enceinte des *naoi*, *hieroi*, *temenoi*.

Si l'on étudie le tableau de répartition des instruments par provenance, on remarque immédiatement une concentration plus élevée de ceux-ci dans les *insulae* 10 et 23 (fig. 7, 8 et 10).

La plupart des objets mis au jour dans l'*insula* 10 sont d'un usage très répandu: brucelles, cyathiscomèles, *ligulae*. S'y ajoutent trois tablettes à broyer¹⁷⁰, des fragments d'instruments, en majorité des sondes et, d'un usage peut-être plus particulièrement médical, le très beau crochet, ainsi que le supposé porte-aiguille. Ils ont été découverts, pour l'essentiel, dans la partie sud de l'*insula*, sauf quatre dans la maison centrale et deux dans la maison nord. La plupart des objets exhumés dans la maison sud¹⁷¹ proviennent de couches de démolition ou de remblais datées du premier siècle ap. J.-C. Autant qu'on peut le dire, il y avait là jusque vers 60/70 ap. J.-C. des boutiques avec leurs arrière-boutiques¹⁷². Le porte-aiguille provient de cette couche. Vers 60/70, on a réaménagé cette partie de l'*insula* peut-être pour en faire le siège de corporations: de petites pièces organisées autour d'une cour centrale largement ouverte sur le *décurmanus*¹⁷³. C'est dans une couche du III^e siècle de la maison centrale, une auberge, qu'a été trouvé le très beau crochet, époque correspondant au moment où cette auberge se dote de thermes avec des logements au-dessus de ceux-ci¹⁷⁴. Dans l'hypothèse où tous ces objets ont eu un usage médical, on pourrait supposer que des médecins aient fréquenté, à un certain moment, la maison sud de cette *insula* et que, au III^e siècle, l'auberge de la maison centrale ait pu héberger des médecins itinérants venus fréquenter le collège et les marchés de la ville.

En ce qui concerne l'*insula* 23, les objets ont été exhumés dans la partie occidentale de l'*insula*, dans l'édifice qui jouxte l'*insula* 22, occupée par le forum. Au I^{er} siècle ap. J.-C., cet édifice, séparé de l'*insula* 23 proprement dite par une rue, abritait des thermes. Il fut réaménagé sous Trajan.

¹⁷⁰ Inv. 69/5483; 70/6914; 70/6961.

¹⁷¹ A savoir: cat. 14, 20, 23, 44, 45, 96, 97, 98, 111, 124, 129, 130, 155, 164. A cela s'ajoutent trois des quatre objets trouvés dans la maison centrale, en fait le long du mur de séparation avec la maison sud et qui proviennent sans doute de la démolition de la maison sud à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C.: cat. 17, 46, 61.

¹⁷² Il est intéressant de relever qu'un certain nombre d'objets se rapportant au domaine militaire et appartenant à cette même phase ont été exhumés là. Voir l'article d'A. VOIROL, dans ce même numéro du BPA.

¹⁷³ Toute cette partie de l'*insula* de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle est dépourvue de cuisine, donc n'a vraisemblablement pas servi d'habitation. Michel FUCHS, communication personnelle.

¹⁷⁴ Michel FUCHS, communication personnelle.

Le plan du bâtiment de l'époque de Trajan, à trois salles juxtaposées, ainsi que la découverte d'une statue acrolithe de Minerve, enterrée là à dessein et interprétée comme une statue de culte, avaient d'abord fait penser à un Capitole, hypothèse bientôt rejetée en faveur d'autres interprétations: curie, *schola* ou encore temple de Minerve, flanqué d'une bibliothèque, mais aucune solution définitive n'a encore été trouvée¹⁷⁵.

Un nombre considérable d'instruments médicaux a été mis au jour dans cet édifice¹⁷⁶. La plupart l'ont été dans des couches datées par la céramique de la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., soit antérieures au réaménagement de l'époque de Trajan. En admettant là aussi que tous ces objets ont bien eu un usage médical, nous pourrions imaginer ici un médecin attaché aux thermes ou y ayant établi sa boutique, les thermes étant d'ordinaire un endroit très animé¹⁷⁷.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que d'officines de médecins. Qu'en est-il du collège? peut-on le localiser? L'inscription qui le mentionne était gravée sur un bloc de remploi dont on ne connaît pas la provenance originelle. Qu'on me permette cependant d'avancer une hypothèse. Nous savons que les médecins avaient reçu de Vespasien le droit d'association dans l'enceinte des temples et sanctuaires. Ainsi à Rome, ils se réunissaient et donnaient des conférences et démonstrations publiques dans l'enceinte du Temple de la

Paix dont une des salles annexes abritait une bibliothèque détruite lors du grand incendie de 192 ap. J.-C. qui ravaqua le Forum, le Temple de la Paix, les *horrea* de Domitien et une partie du Palatin¹⁷⁸. Nous savons également que, dans le monde romain, Minerve était parfois associée à la médecine et honorée comme divinité guérisseuse sous le nom de *Minerva Medica*¹⁷⁹. A Avenches, nous avons un édifice qui semble être une bibliothèque associée à un temple de Minerve ou, du moins, placée sous le patronnage de Minerve et peut-être encore d'autres divinités, très favorablement situé à proximité immédiate du forum. Cet endroit est très séduisant pour y situer le siège du fameux collège des médecins et professeurs. Le fait que la divinité patronne du collège ait pu être Apollon (l'inscription lui est consacrée) n'est pas un obstacle en soi à la localisation de ce collège dans un édifice placé sous l'égide de Minerve. Un cas semblable existe à Rome où le collège est situé dans un espace consacré à la Paix, divinité qui n'en était assurément pas la patronne.

Nous en sommes pour l'instant réduits aux hypothèses et aux conjectures. Seules de nouvelles fouilles dans le secteur du forum et la découverte de nouvelles inscriptions ou de nouveaux objets permettront peut-être un jour de préciser la fonction de ces divers édifices et, qui sait, de localiser avec certitude le siège du collège des médecins et professeurs ou la *taberna medica* d'un médecin.

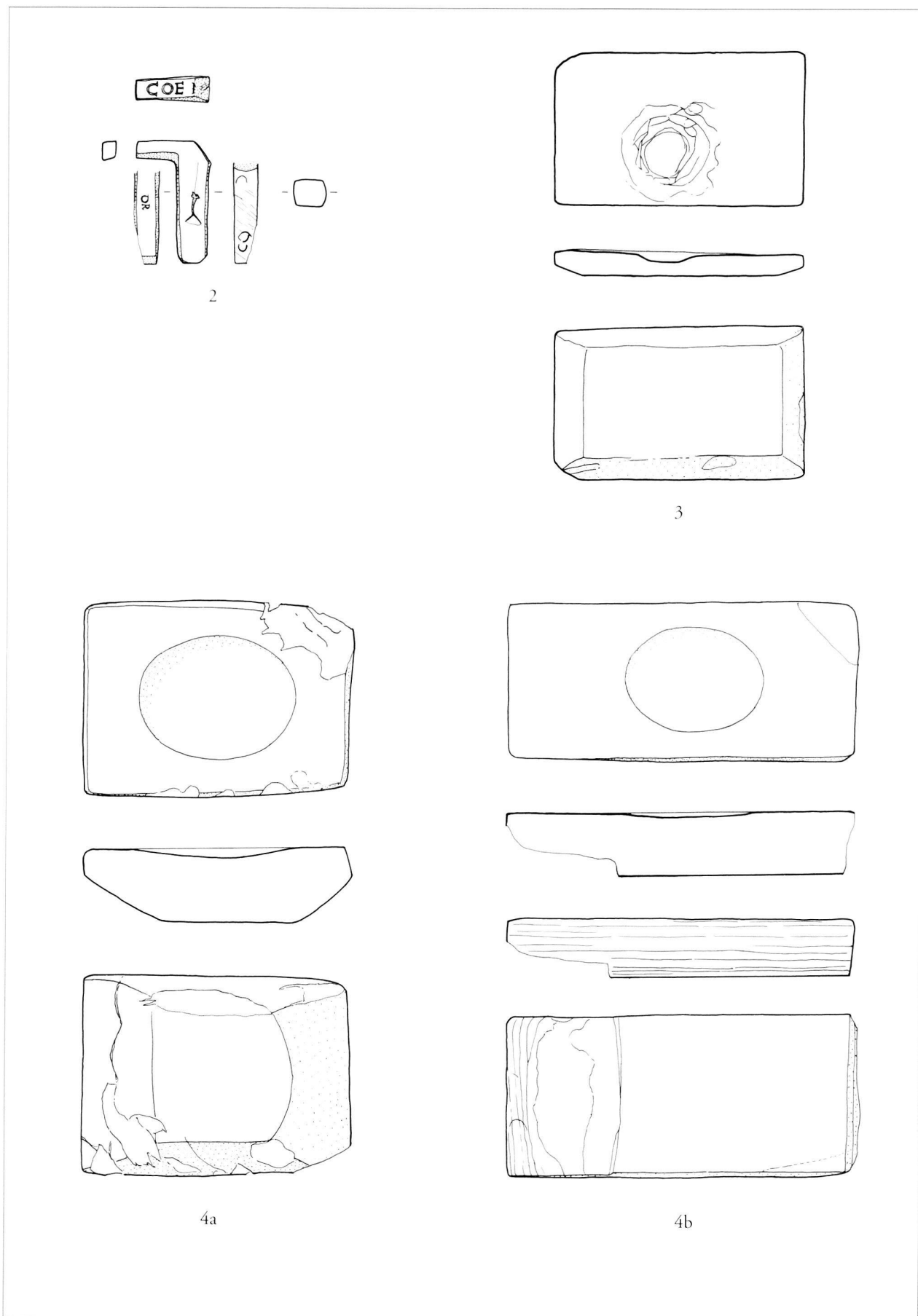
¹⁷⁵ BOSSERT/FUCHS 1989, p. 40.

¹⁷⁶ A savoir: 1 scalpel, 2 brucelles, la petite pince « casse-noix », 3 cyathiscomèles, 1 spatomèle complète, 4 sondes auriculaires, 7 fragments d'instruments dont vraisemblablement 2 de sondes et 2 de crochet. A cela s'ajoute encore une tablette à broyer. Malheureusement le complexe précis d'où provient le scalpel n'est pas identifié.

¹⁷⁷ SÈNEQUE, *Lettres à Lucilius*, 56 donne une description très colorée des activités abritées dans des thermes.

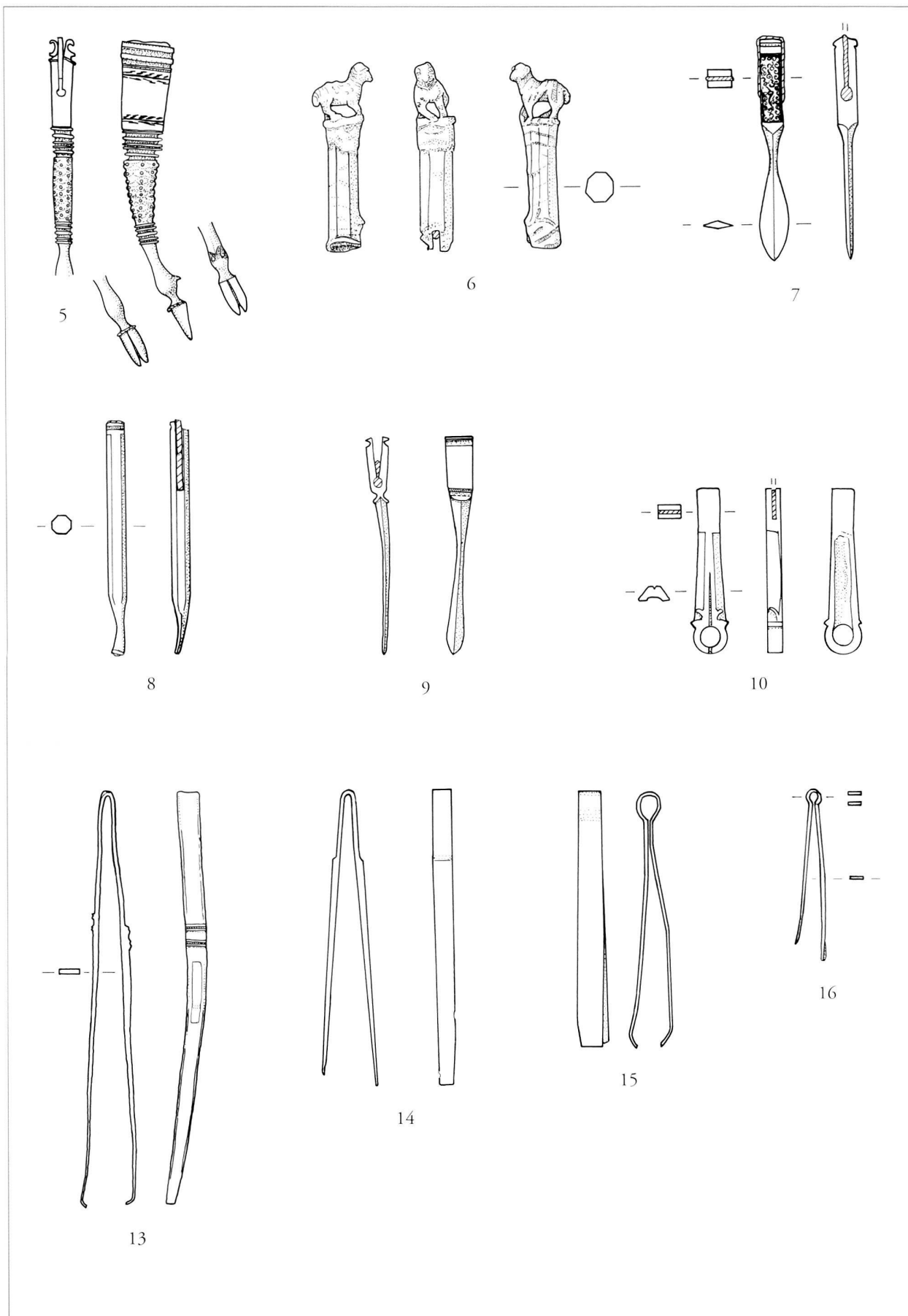
¹⁷⁸ GALIEN XIX, 21s (Kühn).

¹⁷⁹ CICÉRON, *De la divination*, II, 59, 123 où il stigmatise la crédulité de ceux qui croient aux songes et aux visions, entre autres celles envoyées au malade par Esculape, Sérapis ou Minerve pour les guérir ou leur indiquer la cure à suivre. Voir aussi GATTI LO GUZZO 1978.



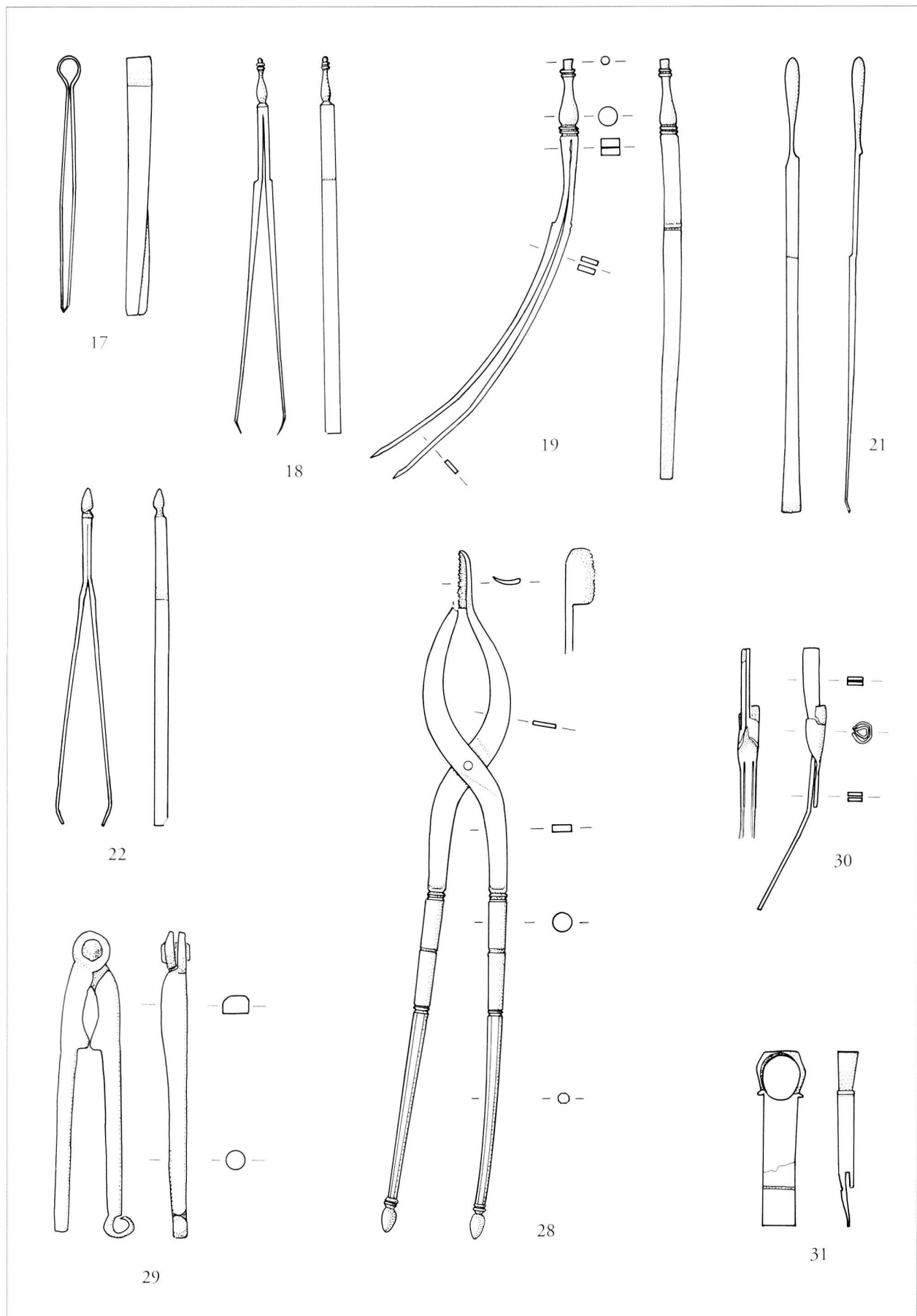
Pl. 1. 2: cachet à collyres. 3-4: tablettes à broyer.

Echelle 2:3



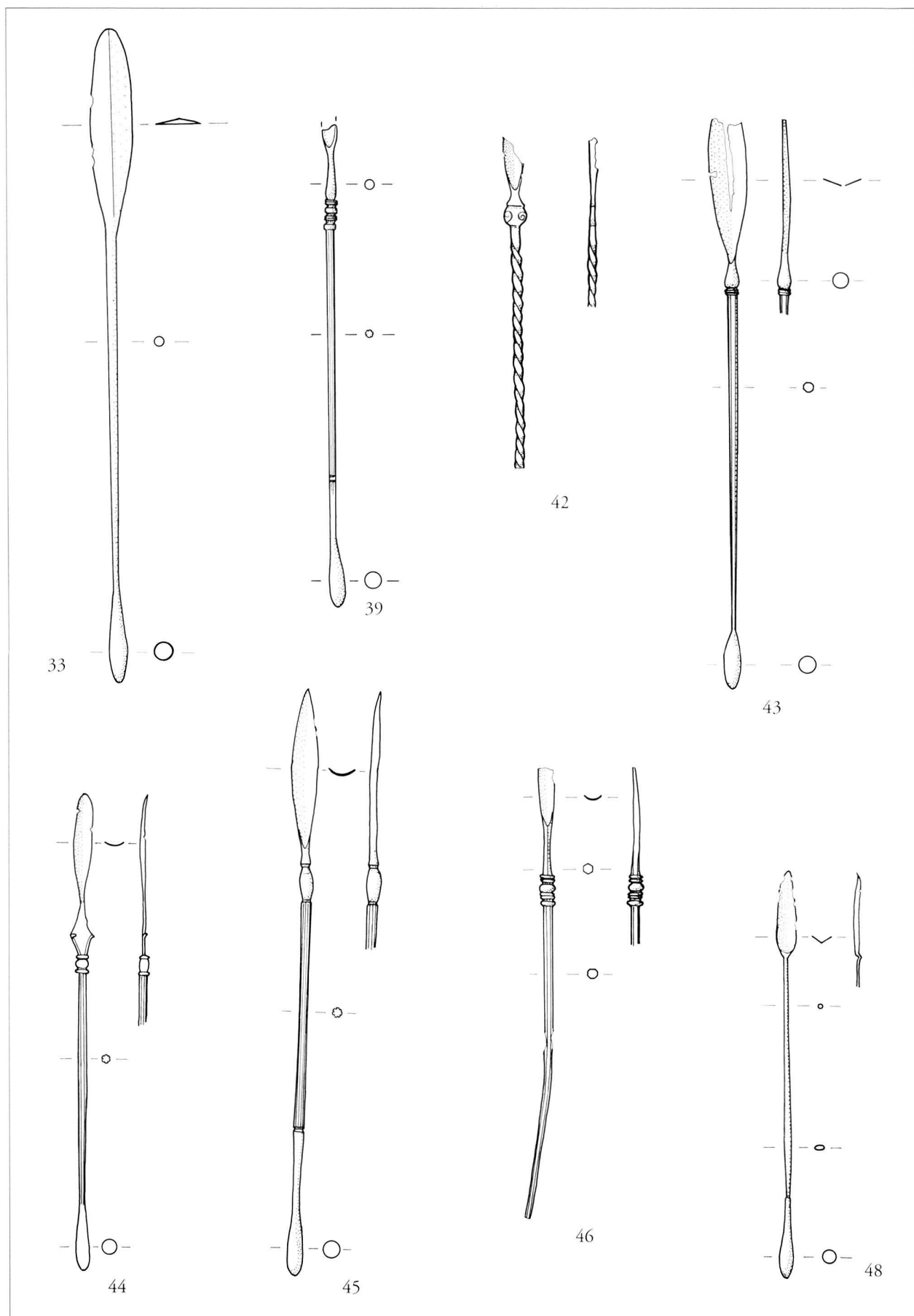
Pl. 2. 5-10: manches de scalpels. 13-16: brucelles.

Echelle 2:3



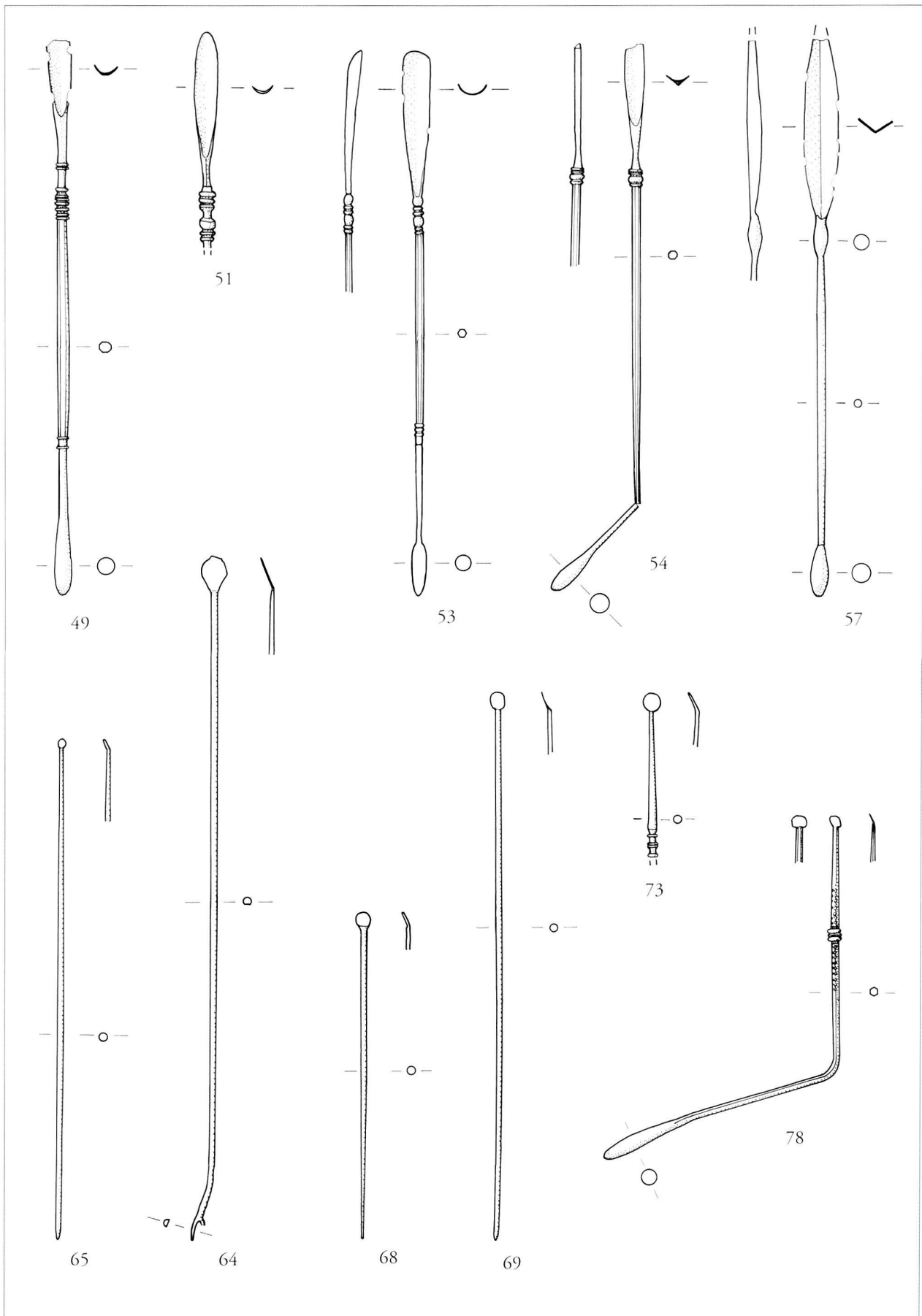
Pl. 3. 17-19, 21-22, 30-31: brucelles et pinces. 28: pince de chirurgien. 29: pince d'utilisation indéterminée.

Echelle 2:3



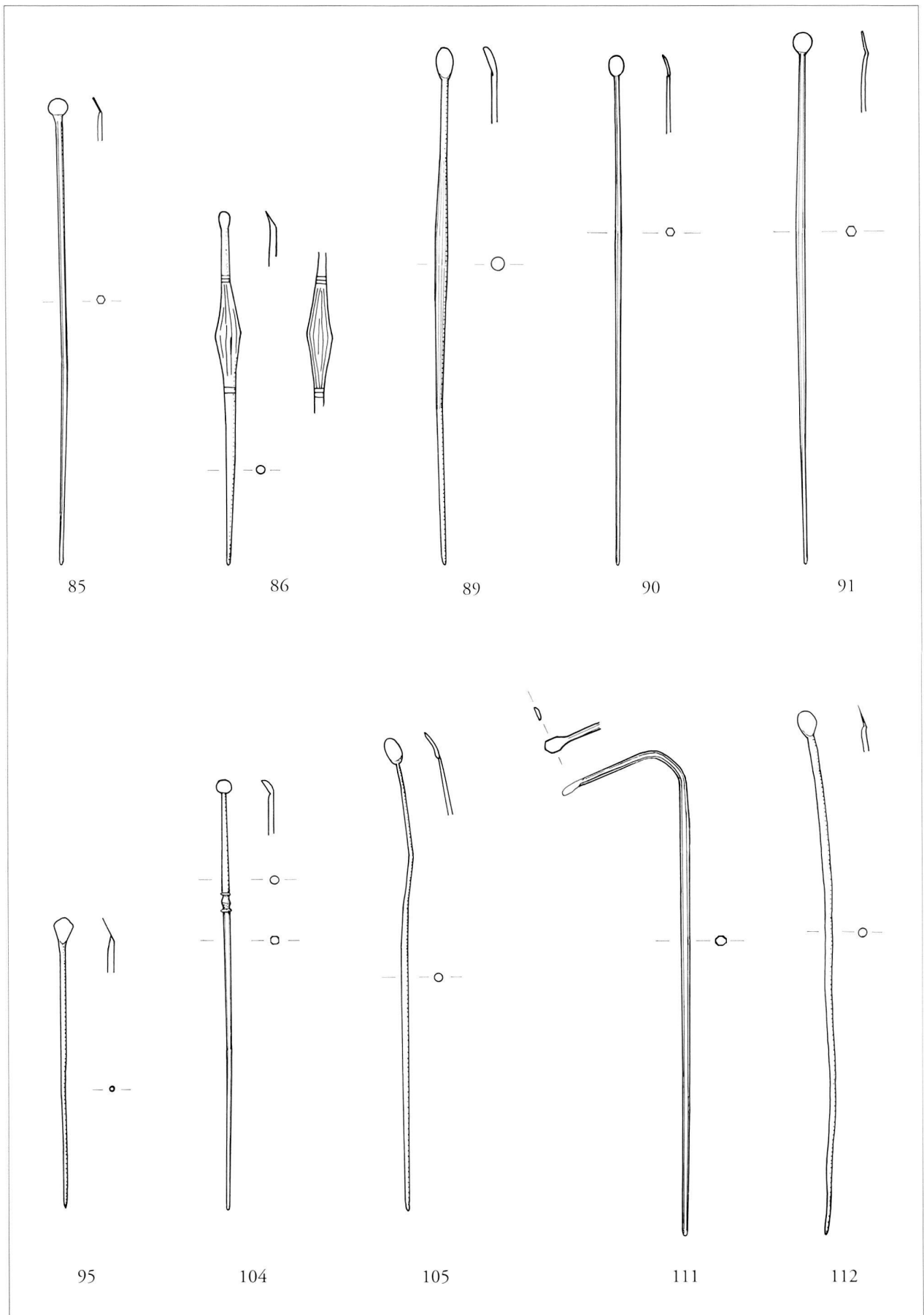
Pl. 4. 33: *spathomèle* (*sonde-spatule*). 39-48: *cyathiscomèles* (*sondes-cuillères*).

Echelle 2:3



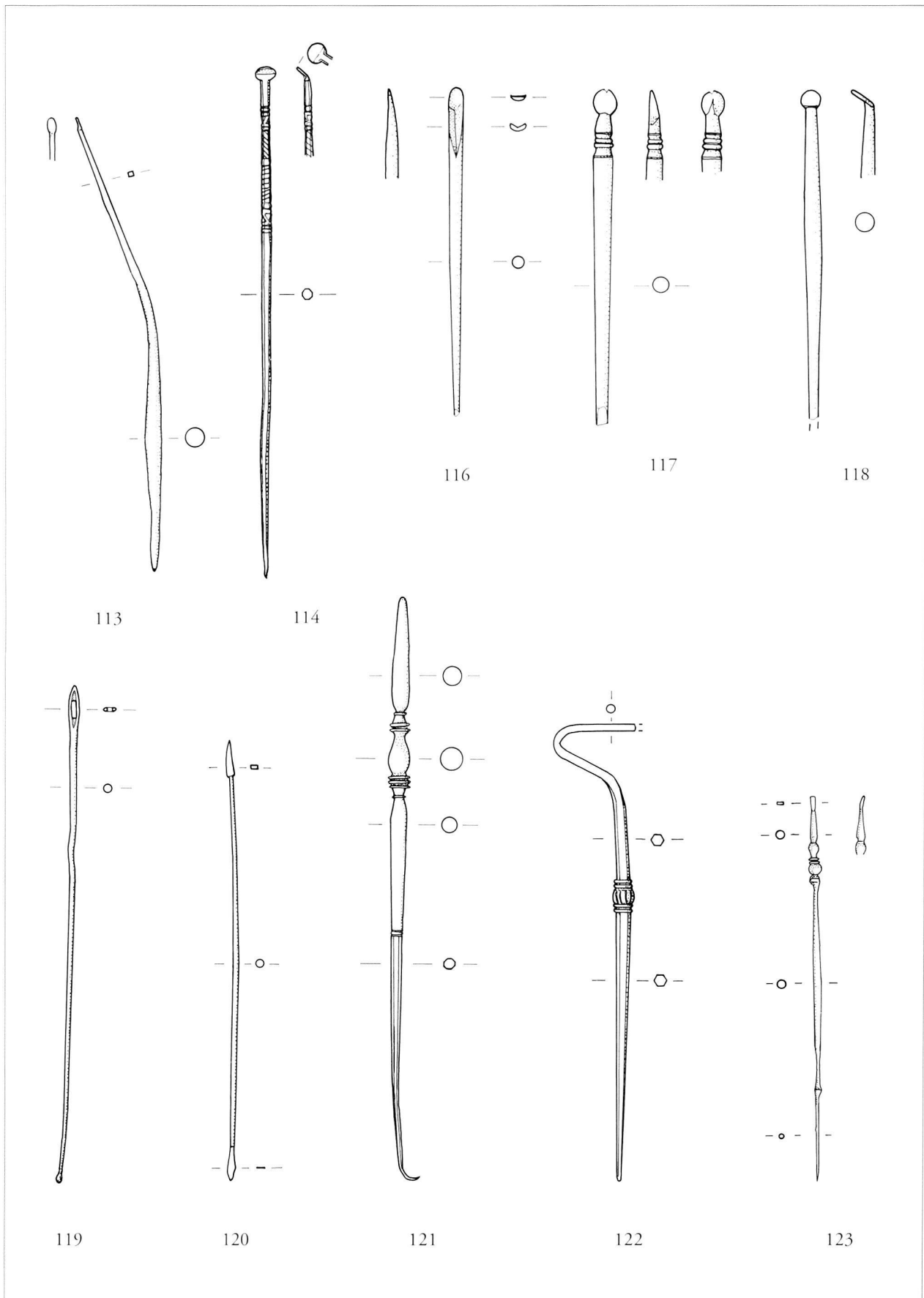
Pl. 5. 49-57: cyathiscomèles (sondes-cuillères). 64-78: sondes auriculaires.

Echelle 2:3

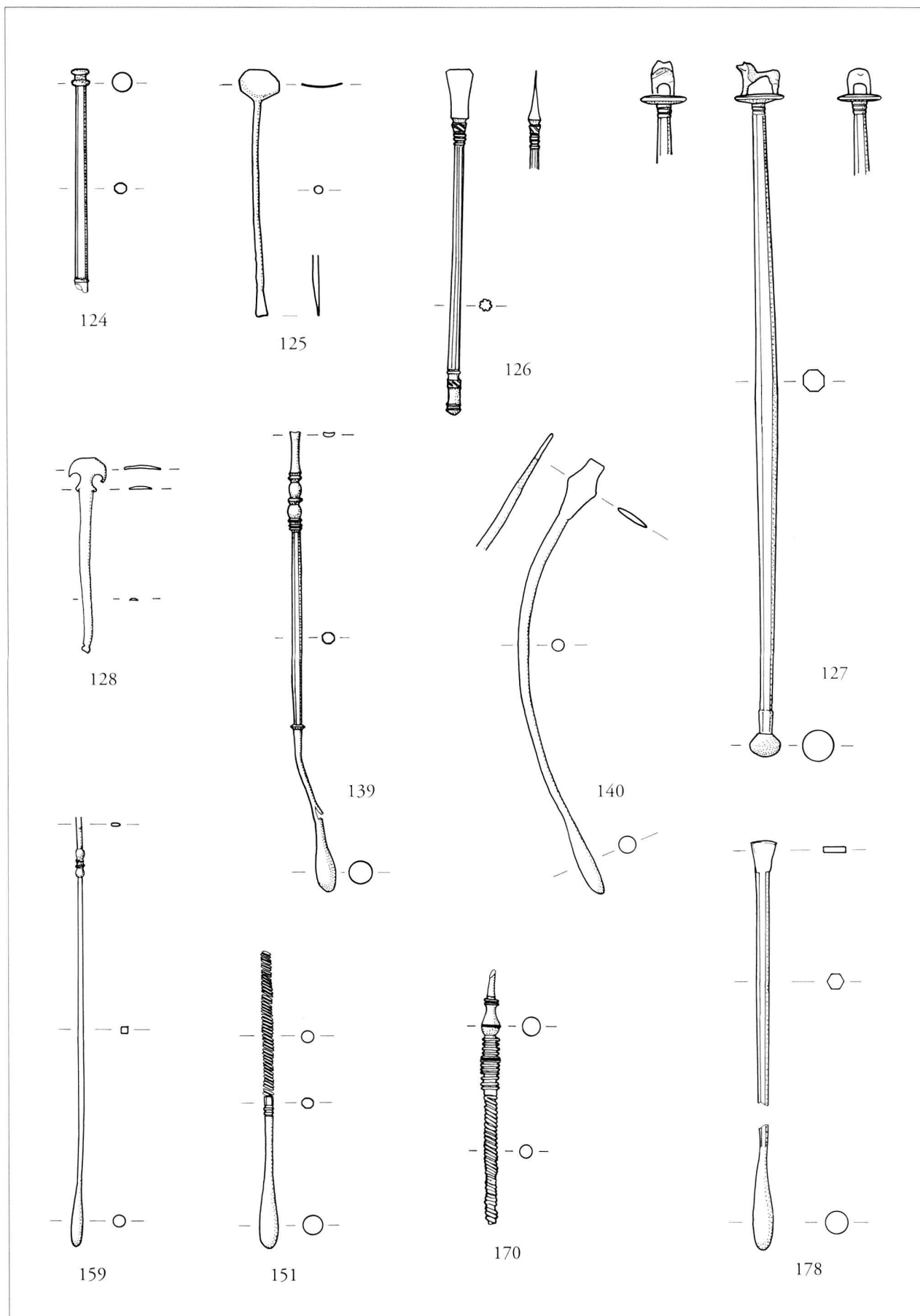


Pl. 6. 85-112: sondes auriculaires.

Echelle 2:3



Pl. 7. 113-114: sondes auriculaires. 116-118: instruments à extrémité lenticulaire. 119-120: sonde à œillet et double sonde. 121-122: crochets. 123: aiguille? Echelle 2:3



Pl. 8. 124: porte-aiguille. 125-178: instruments difficilement identifiables ou fragmentaires.

Echelle 2:3

Catalogue

Inscription avec dédicace aux médecins et aux professeurs

1. Autel votif en pierre calcaire, emplacement originel inconnu, utilisé en remploi dans l'église Ste-Marie-Madeleine où il fut découvert et copié au XVI^e siècle. Aujourd'hui au Musée d'Avenches. Dim.: 57 x 57 x 52 cm. Champ épigraphique: 53 x 38 cm. Hauteur des lettres: décroissante 5-2,5 cm. Ligatures et points de séparation entre les mots. Inv.: non répertorié. Lieu de trouvaille: carré G 12. Date: 2^e moitié du II^e siècle - début du III^e siècle ap. J.-C. Fig. 1.

Cachet à collyres et tablettes à broyer

2. Cachet à collyres. Fragmentaire, retaillé en forme de L. Restes de l'inscription du collyre: COEN, le N étant seulement en partie visible au niveau de la cassure (hampe et début de la barre oblique). Sur le manche, à l'intérieur de la hampe du L: OR. A l'extérieur, CO et C répétés sous forme de graffiti. Sur le dessous, dessin graffiti en forme de lotus, sur le dessus, cassure. Stréatite verte. Grande longueur 3 cm, petite longueur 2 cm, épaisseur 0,5 à 0,7 cm. Inv. 1903/3319. Provenance: *insula* 21, *A la Conchette*. Fig. 2. Pl. 1.
3. Tablette à broyer. Bords biseautés. La surface présente des traces d'usure et de corrosion qui ont dégradé la pierre par couche, près du centre. Schiste marneux. L. 7 cm, larg. 4,3 cm, ép. 0,6 cm. Inv. 1903/3991. Provenance: *insula* 21, *A la Conchette*. Fig. 3. Pl. 1.
- 4a. Tablette à broyer. Bords biseautés et plus accentués sur les petits côtés. Un des angles est brisé. La surface présente une dépression ovoïde régulière et peu profonde, due à l'usure. Calcaire. L. 7,4 cm, larg. 5,5 cm, ép. 0,7-1,9 cm. Inv. 1877/1844. Provenance: théâtre. Pl. 1.
- 4b. Tablette à broyer. Bord biseauté sur un des petits côtés seulement. Un des angles est brisé. Au centre, la surface présente une dépression ovoïde régulière et peu profonde, due à l'usure. Schiste. L. 9,7 cm, larg. 4,5 cm, ép. 1,1-1,7 cm. Inv. 1896/2950. Provenance: théâtre. Pl. 1.

Scalpels, couteaux, rasoirs

5. Manche de scalpel richement décoré d'incrustations en argent et travaillé en une patte et un sabot biface de quadrupède, probablement une chèvre. Des moulures soulignent les différentes articulations du décor. Fragment de lame en fer encore en place. Bronze, argent et fer. L. 8 cm, larg. 12 mm. Inv. 74/5528. Fig. 4. Pl. 1.
6. Manche de scalpel de section octogonale formant une colonnette supportant la figure d'un quadrupède vraisemblablement un petit bélier. Fragment de lame, en fer, dans l'entaille. Bronze et fer. L. 5 cm. Inv. 82/3108. Provenance: *insula* 23. Fig. 5. Pl. 1.
7. Manche de scalpel damasquiné, terminé en spatule. Fragment de lame, en fer, encore en place. Bronze, argent et fer. L. 6,3 cm. Inv. X/450. Pl. 2.
8. Manche de scalpel de section octogonale dont l'extrémité en forme de spatule est cassée. Un fragment de lame, en fer, est encore inséré dans l'entaille. Bronze et fer. L. 6,5 cm; largeur de la lame: 0,5 cm. Inv. 67/12174. Provenance: *insula* 20, K 3274, couche de surface. Contexte chronologique: daté par la céramique 50/70 - 250 ap. J.-C. Pl. 2.
9. Manche de scalpel. Le manche en forme de spatule, très étroite, est joint au serre lame d'une manière symétrique à la lame. Fragment de lame en fer dans l'entaille. Bronze et fer. L. 6 cm. Inv. 69/5519. Provenance: *insula* 19, K 3704, couche de surface. Pl. 2.
10. Manche de scalpel à double lame. Fragmentaire. Le manche était composé de deux parties soudées se terminant par un petit anneau. Seule une moitié du manche est conservée, qui retient encore un fragment de lame en fer. L'autre moitié qui

serrait l'autre lame est perdue. La cassure s'est faite au point de soudure des deux parties. Bronze et fer. L. 4,6 cm. Inv. 1850/724. Provenance: *insula* 28. Pl. 2.

11. Couteau ou scalpel. Sans manche. La lame est très ébréchée, légèrement tordue et sa pointe est cassée. Le manche forme un léger angle avec la lame. Bronze. L. 6,5 cm. Inv. 67/12245. Provenance: *insula* 20, K 3299, couche de surface, (sans illustration).
12. Rasoir. Le manche en os ou autre a disparu. La lame est fortement ébréchée. Fer. L. lame 8 cm; L. manche 5,5 cm, H. lame 3,5 cm. Inv. 91/8349-4. Provenance: *Derrière la Tour*, palais (sans illustration).

Pinces

13. Brucelles faites d'une simple lame repliée. Les branches sont coudées à la moitié de leur longueur. Les extrémités sont recourbées vers l'intérieur et l'une d'elles est fendue, peut-être accidentellement. Les branches portent des raies d'ornementation et un léger ressaut au premier tiers de leur longueur pour souligner le début du manche. Une des branches porte une inscription illisible. Bronze. L. 11,5 cm. Inv. 1874/1640. Provenance: carré R 9. *Aux Conches Dessous*. Pl. 2.
14. Brucelles à mors plats formées d'une simple lame recourbée dont le manche proprement dit est marqué par un léger ressaut de la lame. Bronze. L. 8 cm. Inv. 69/5573. Provenance: *insula* 10, K 3793, déblais. Contexte chronologique: 1-250 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique, mais majorité du matériel 1^{er} moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. Pl. 2.
15. Brucelles, formées d'une simple lame repliée formant un anneau au point de courbure; les extrémités sont légèrement recourbées vers l'intérieur, la lame est assez large (7 mm). Bronze. L. 7 cm. Inv. 88/6658.1. Provenance: *En Chaplix*, nécropole, structure 55, tombe à inhumation. Contexte chronologique: ensemble daté par la stratigraphie et le matériel, en particulier la céramique, après 200 ap. J.-C. Pl. 2.
16. Petites brucelles faites d'une simple lame recourbée, formant un petit anneau au point de courbure. Une des extrémités est cassée. Les mors sont plats. Bronze. L. 5 cm. Inv. 62/3146. Provenance: carré S 10, K 2115, trouvaille isolée. Pl. 2.
17. Brucelles à mors plats faites d'une simple lame recourbée, formant un anneau au point de courbure. Bronze. L. 7,2 cm. Inv. 70/7184. Provenance: *insula* 10, K 3820, couche de surface. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique, mais majorité du matériel après 150 ap. J.-C. Pl. 3.
18. Brucelles formées de deux lames soudées à la partie supérieure et prolongées par un manche en forme de balustre. Le début du manche est souligné par un léger ressaut de la lame. Les deux extrémités sont recourbées vers l'intérieur. Bronze. L. 10,5 cm. Inv. 72/3744. Provenance: *insula* 23. Pl. 3.
19. Brucelles faites de deux lames soudées ensemble à la partie supérieure et prolongées par un manche en forme de balustre. Les deux branches sont tordues. Les extrémités sont biseautées. Le début du manche est souligné par un léger ressaut de la lame. Bronze. L. 13 cm environ. Inv. 1876/1768. Provenance: *insulae* 24-30, *Aux Conches Dessus*, sous la voie romaine. Pl. 3.
20. Brucelles formées de deux lames soudées à la partie supérieure et surmontées d'un manche en forme de balustre. Un ressaut de la lame souligne le début du manche. L'extrémité d'un des mors est cassée. Bronze. L. 10,7 cm. Inv. 70/80, K 3803. Provenance: *insula* 10 (sans illustration).
21. Branche de brucelles à mors plats. Les deux branches étaient soudées à la partie supérieure et surmontées d'un manche en forme d'olive allongée. La branche porte un léger ressaut au tiers de sa longueur. L'extrémité de la lame est légèrement recourbée vers l'intérieur. Bronze. L. 12,5 cm. Inv. X/644 (6123). Pl. 3.

22. Brucelles composées de deux lames soudées dans la partie supérieure formant un manche terminé par un petit renflement ovoïde. Les extrémités sont recourbées vers l'intérieur. Bronze. L. 9,5 cm. Inv. 68/10508. Provenance: carrés S-T 11, K 3563. Pl. 3.
23. Branche de brucelles à mors plats, tordue. Bronze. L. 7 cm. Inv. 69/5587. Provenance: *insula* 10, K 3802, couche de démolition. Contexte chronologique: 1-70 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique; monnaies de Tibère et de Vespasien (sans illustration).
24. Branche de brucelles à mors plats, tordue. Les brucelles étaient faites d'une seule lame de bronze repliée. La lame est cassée au point de courbure. Le début du manche est souligné par un ressaut de la lame. Bronze. L. 12 cm environ. Inv. 93/9412-18. Provenance: carrés S-T 11, quartiers nord-est (sans illustration).
25. Branche de brucelles, faites d'une seule lame de bronze repliée et cassée au point de courbure. Le début du manche est souligné par un ressaut de la lame et le mors est plat et recourbé vers l'intérieur. Bronze. L. 8,5 cm, larg. 0,5 cm. Inv. 71/1202. Provenance: *insula* 23, K 4055. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique, matériel très mélangé (sans illustration).
26. Brucelles à mors plats, formées de deux lames soudées. Le manche est plat, court et sans décor. Les branches jusqu'à mi-longueur sont aplaties. Bronze. L. 9 cm. Inv. 1909/4859. Provenance: *insula* 33 (sans illustration).
27. Brucelles, fragmentaires, formées d'une lame de bronze repliée, assez épaisse. Le début du manche est souligné par un ressaut de la lame. Les deux mors sont perdus. Bronze. L. 5-6 cm, larg. 0,6 cm. Inv. 92/9099-04. Provenance: carré L 13, *A la Grange des Dîmes*, (sans illustration).
28. Pince de chirurgien (*staphylagra*). Complète à part l'extrémité en dent de scie d'une des mâchoires, qui manque. Les mâchoires qui, lorsqu'elles sont rapprochées, forment une petite surface presque plate, se terminent par un petit appendice aplati et denté. Les branches sont décorées de rainures et de moulures, cannelées dans leur partie inférieure et terminées par un renflement ovoïde. Bronze. L. 19,5 cm. Inv. SA/716. Fig. 6, Pl. 3.
29. Petite pince ressemblant à un casse-noisettes. Les deux branches sont jointes par un rivet. L'extrémité de l'une d'elles est recourbée en anneau, l'autre se termine par une pointe fortement émoussée. Peut-être pince à castrer, plus vraisemblablement usage non médical. Fer. L. 8,5 cm. Inv. 72/3146. Provenance: *insula* 23, K 4067. Contexte chronologique: époque Néron-Flaviens, datation basée sur l'analyse de la céramique. Pl. 3.
30. Fragment de pince formée de deux lames jointes par pliage de l'une sur l'autre. Le manche est formé par la lame intérieure pliée en deux, la deuxième lame étant fixée sur la première qu'elle enveloppe en partie. La lame est tordue accidentellement. Bronze. L. 8 cm environ. Inv. 66/3422. Provenance: *insula* 16, K 3126, dans couche de remplissage. Contexte chronologique: daté sur la base de la céramique vers 50-80 ap. J.-C. Pl. 3.
31. Manche de pince (?) terminé par un anneau au sommet aplati. Bronze. L. 5 cm, larg. 0,8 cm, diam. de l'anneau 1 cm. Inv. 93/9341-2. Provenance: carrés S 10, quartiers nord-est. Pl. 3.
- Spathomèles (sondes-spatules)*
32. Spathomèle (sonde-spatule), complète. L'instrument se compose d'un manche finement cannelé, terminé à une extrémité par une petite spatule et à l'autre par un renflement en forme d'olive. Des moulures soulignent le point de jonction du manche et de la spatule. Bronze. L. 14,5 cm, L. spatule 3,3 cm. Inv. 96/10073-1. Provenance: *insula* 20. Contexte chronologique: 1/20-50 ap. J.-C., date basée sur la céramique, (sans illustration).
33. Spathomèle (sonde-spatule), complète. Le manche, qui porte encore des traces de cannelures, s'amincit avant de se terminer en forme d'olive allongée. La spatule est longue de 5 cm environ. Bronze. L. 18,5 cm. Inv. 73/2041. Provenance: *insula* 23, K 4160. Contexte chronologique: 50-100 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique; monnaie de Germanicus César. Pl. 4.
34. Extrémité d'instrument en forme de spatule. De l'instrument, il ne reste que la spatule très tordue, avec une partie des moulures qui soulignaient la jonction avec le manche. Peut-être une sonde-spatule ou un manche de scalpel. Bronze. L. 5,5 cm environ. Inv. SA/1007, (sans illustration).
35. Extrémité d'instrument en forme de spatule. Peut-être une sonde-spatule ou un manche de scalpel. Bronze. L. 6 cm. Inv. X/235 (sans illustration).
36. Extrémité d'instrument en forme de spatule. De l'instrument ne subsiste que la spatule. Il pourrait s'agir d'une sonde-spatule ou d'un manche de scalpel. Bronze. L. 5,5 cm. Inv. 90/8240-3. Provenance: *insula* 7 (sans illustration).
37. Extrémité d'instrument en forme de spatule. De l'instrument, il ne subsiste que la spatule, ébréchée et à la pointe cassée, avec le renflement la liant au manche. Il pourrait s'agir d'une sonde-spatule ou d'un manche de scalpel. Bronze. L. 6 cm. Inv. 64/4229. Provenance: carré E 14, Porte de l'Ouest, mur d'enceinte, K 2592, tranchée (sans illustration).
38. Extrémité d'instrument en forme de spatule. De l'instrument ne subsiste que la spatule avec le renflement qui la joignait au manche. Il pourrait s'agir d'une spathomèle ou éventuellement d'un manche de scalpel. Bronze. L. 4 cm. Inv. 68/10503. Provenance: carré H 16, *En St-Martin*, cimetière, K 3545, couche de démolition (sans illustration).
- Cyathiscomèles (sondes-cuillères)*
39. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. La tige est finement cannelée jusqu'à environ 1 cm de l'extrémité en forme d'olive et jusqu'aux moulures qui soulignent la jonction avec la cuillère proprement dite, dont il ne reste que l'amorce. Bronze. L. 13,5 cm. Inv. 1873/1568. Provenance: carré R 9, *Aux Conches Dessous*. Pl. 4.
40. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche a disparu et seule la cuillère, ébréchée, de section anguleuse, est conservée. Sa pointe est cassée. Bronze. L. 4 cm. Inv. X/236 (sans illustration).
41. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche a disparu et seule la cuillère est conservée avec le début d'un écusson de jonction. La cuillère, de section arrondie, est ébréchée. En mauvais état. Bronze. L. 5 cm. Inv. 65/10075. Provenance: *insula* 16, K 2847, déblais de surface. Contexte chronologique: 120-250 ap. J.-C. et post romain, sur la base de la céramique (sans illustration).
42. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche, torsadé, est cassé. La cuillère de section arrondie est cassée et reliée au manche par un écusson de jonction décoré de spirales. Bronze. L. 9,2 cm. Inv. 68/10493. Provenance: *insula* 8, K 3534, trouvaille isolée. Pl. 4.
43. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche, cannelé, se termine par une extrémité en forme d'olive allongée. Le point de jonction de la cuillère et du manche est souligné par un renflement et deux annelets. La cuillère, de section anguleuse, est cassée. Bronze. L. 16 cm. Inv. 69/5498. Provenance: *insula* 4, K 3626, couche de surface. Pl. 4.
44. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète. Le manche, cannelé, se termine par une extrémité en forme d'olive allongée. La cuillère, assez petite, de section arrondie, est liée au

- manche par un écusson de jonction et des moulures. La cuillère est ébréchée. Bronze. L. 13,5 cm. Inv. 69/5873. Provenance : *insula* 10, K 3802. Contexte chronologique : 1 - 70 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique. Pl. 4.
45. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète. Le manche est cannelé en sa partie centrale. Une des extrémités se termine en forme d'olive allongée. La cuillère, de section arrondie, légèrement tordue et ébréchée, est jointe au manche par une moulure; une rainure souligne la jonction du manche et de l'extrémité en forme d'olive. Bronze. L. 16,5 cm. Inv. 70/6740. Provenance : *insula* 10, K 3842. Contexte chronologique : 20 - 70 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique; monnaie de Claude. Pl. 4.
46. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche, cannelé, est tordu. L'extrémité en forme d'olive manque. La cuillère, assez petite et de section arrondie, est cassée à environ la moitié de sa longueur. Le point de jonction de la cuillère et du manche est souligné par des moulures. Bronze. L. 12,5 cm. Inv. 70/7078. Provenance : *insula* 10, K 3806. Contexte chronologique : 50 - 100 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique; monnaies d'Auguste, Vespasien et Antonin. Pl. 4.
47. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète. Le manche est tordu; il est de section rectangulaire et décoré de rainures. La cuillère, de section arrondie, est tordue et ébréchée. Bronze. L. 13 cm environ. Inv. 70/7668. Provenance : *insula* 10 (sans illustration).
48. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète et non décorée. Le manche, très fin, est légèrement et peut-être accidentellement aplati vers l'extrémité qui se termine en olive allongée. La cuillère, de section anguleuse, est ébréchée et de petite dimension. Bronze. L. 11,5 cm. Inv. 72/1644. Provenance : *insula* 23, K 4057, couche de surface. Contexte chronologique : 100 - 200 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique. Pl. 4.
49. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche, légèrement renflé et cannelé, est décoré d'une petite moulure à environ un tiers de sa longueur vers l'extrémité en forme d'olive allongée. Le point de jonction de la cuillère et du manche est décoré de moulures plus élaborées. La cuillère, de section arrondie, est ébréchée et brisée à mi-longueur environ. Bronze. L. 15,5 cm. Inv. 74/5521. Provenance : *insula* 23, décombres bassin 2. Pl. 5.
50. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. De l'instrument, il ne reste qu'un fragment de la cuillère de section arrondie. Ébréchée, elle est percée d'un petit trou parfaitement circulaire vers l'extrémité arrondie. Bronze. L. 3 cm. Inv. 75/4034. Provenance : *insula* 23, K 4510. Contexte chronologique : 50-100/120 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
51. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. De l'instrument, seules sont conservées la cuillère, ébréchée et de section arrondie, et les moulures qui soulignaient le point de jonction avec le manche. Bronze. L. 6 cm. Inv. X/234. Pl. 5.
52. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. L'extrémité du manche est en forme d'olive allongée. Il ne reste que l'amorce de la cuillère. Le point de jonction avec le manche est souligné par des moulures. Bronze. L. 11 cm. Inv. 66/9652. Provenance : *insula* 16, K 3055, déblais de surface. Contexte chronologique : 200-250 ap. J.-C., date basée sur la céramique et les monnaies (sans illustration).
53. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète. Le manche, finement cannelé, se termine d'un côté par une extrémité en forme d'olive et de l'autre par une cuillère de section arrondie. Le manche est décoré de moulures au point de jonction de la cuillère et de deux anneaux à 3 cm environ de l'extrémité en olive. Bronze. L. 15,3 cm. Inv. 1869/1376. Provenance : *insula* 30, Aux Conches Dessus. Pl. 5.
54. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire et assez fine. Le manche, tordu, est presque brisé au point de torsion. Une des extrémités est en forme d'olive allongée, l'autre est une cuillère de section anguleuse au dos et arrondie à l'intérieur. Le point de jonction entre la cuillère et le manche, cannelé, est souligné par des moulures. La cuillère est tronquée aux deux tiers de sa longueur. Bronze. L. 16,5 cm environ. Inv. 1899/3148. Provenance : *insula* 24, Aux Conches Dessus. Pl. 5.
55. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche, cannelé, est tordu et une extrémité est perdue; la cuillère, de section arrondie, est cassée au premier quart de sa longueur. Le point de jonction avec le manche est souligné par des moulures. Bronze. L. 8,5 cm environ. Inv. 1946/189 (sans illustration).
56. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche, cannelé, est fortement tordu juste après les moulures qui soulignent son point de jonction avec la cuillère. L'extrémité en olive manque. La cuillère, de section arrondie, est cassée à son début. Bronze. L. 8 cm environ. Inv. SA/1009 (sans illustration).
57. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète. La cuillère, de section anguleuse et très grande (plus de 5 cm), est ébréchée et la pointe est cassée. Un renflement souligne le point de jonction avec le manche. Celui-ci se termine par une extrémité en forme d'olive. Bronze. L. 15,5 cm. Inv. 1897/2964. Provenance : *insula* 24, Aux Conches Dessus. Pl. 5.
58. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire et tordue. De l'instrument, il ne subsiste que la cuillère, ébréchée et de section arrondie, et les moulures de jonction avec le manche. Il est tordu entre la cuillère et les moulures. Bronze. L. 6 cm environ. Inv. 68/10466. Provenance : *insula* 8, K 3508, couche de surface (sans illustration).
59. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète. Le manche, tordu est torsadé et incrusté d'argent. Il se termine d'un côté par un renflement en forme d'olive et, de l'autre, par une cuillère de section arrondie. Le point de jonction de la cuillère et du manche est souligné par des moulures. Bronze. L. 15,5 cm. Inv. X/248 (sans illustration).
60. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), complète. Le manche, finement cannelé, se termine d'un côté par un renflement en forme d'olive et, de l'autre, par une cuillère de section arrondie. La cuillère est ébréchée. Le point de jonction de la cuillère et du manche est souligné par un écusson de jonction. Un anneau souligne l'extrémité en olive. Bronze. L. 18 cm. Inv. 1909/4919. Provenance : *insula* 2, En Pré Vert (sans illustration).
61. Cyathiscomèle (sonde-cuillère), fragmentaire. Le manche, finement cannelé, est brisé en deux fragments. L'extrémité en forme d'olive a disparu. Des moulures soulignent le point de jonction avec la cuillère, de section arrondie, dont il ne reste que l'amorce. Bronze. L. 8,5 cm et 4 cm. Inv. 70/7078. Provenance : *insula* 10, K 3806 (sans illustration).

Sondes auriculaires (ligulae)

62. Sonde auriculaire, très fine. Mauvais état de conservation. Le manche, très fin, se termine d'un côté par une petite lentille aplatie et de l'autre par une pointe. La lentille est ébréchée et ne forme pas d'angle avec le manche. Celui-ci est presque cassé en deux à environ 1 cm de la lentille. Objet brûlé. Bronze. L. 10,5 cm. Inv. 88/6931-1. Provenance : En Chaplix, nécropole, hors structure (sans illustration).
63. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche, assez fin, en deux fragments, comportait à une extrémité une petite lentille aplatie dont il ne reste que l'amorce. L'autre extrémité a disparu. Vu le contexte, plutôt instrument de toilette. Objet brûlé. Bronze. L. 4,5 cm et 1 cm. Inv. 91/7964-1. Provenance : En Chaplix, nécropole, structure 346, tombe à inhumation, probablement jeune femme (sans illustration).

64. Sonde auriculaire. Une des extrémités se termine par une lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre est cassée mais montre l'amorce d'une fourche bifide. Le manche est tordu juste avant l'extrémité fourchue. Bronze. L. 19 cm. Inv. 1893/2706. Provenance: *insula* 20. Pl. 5.
65. Sonde auriculaire, très fine et complète. Une des extrémités se termine par une très petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 14 cm. Inv. 1874/1643. Provenance: *Aux Conches Dessus*. Pl. 5.
66. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre est cassée. Bronze. L. 7 cm. Inv. 1872/1515. Provenance: *insula* 42, *Aux Conches Dessus*, (sans illustration).
67. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 9,5 cm. Inv. 1876/1779 (sans illustration).
68. Sonde auriculaire, assez fine et complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 9 cm. Inv. 1879/1906. Provenance: théâtre. Pl. 5.
69. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 15,5 cm. Inv. 1896/2875. Provenance: carré S 13, *Aux Conches Dessus*. Pl. 5.
70. Sonde auriculaire, très fine. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 8 cm. Inv. 1899/3134 (sans illustration).
71. Sonde auriculaire. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, cannelé, est tordu. Bronze. L. 17 cm. Inv. 1902/3272. Provenance: carré I 15, *Vers le Cimetière* (sans illustration).
72. Sonde auriculaire, assez fine. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 8 cm. Inv. 1906/4177. Provenance: *insula* 29, *En Perruet* (sans illustration).
73. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre est cassée. Le manche, décoré de moulures, est cassé juste après celles-ci. Bronze. L. 4,5 cm. Inv. 1907/4490. Provenance: *insula* 2, *En Pré Vert*. Pl. 5.
74. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités se terminait par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche; la moitié environ de la lentille a disparu. Le manche est tordu et incomplet. Bronze. L. 5,5 cm environ. Inv. 1907/4552 (sans illustration).
75. Sonde auriculaire, très fine en deux morceaux. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, très fin, est cassé en deux à 4,7 cm de la lentille. Celle-ci est ébréchée. L'autre fragment est tordu. Bronze. L. 5,3 et 8,5 cm. Inv. 62/129. Provenance: carré S 10, quartiers NE, K 2018 (sans illustration).
76. Sonde auriculaire, fragmentaire. L'instrument se compose d'un manche de section arrondie, portant à une extrémité une petite lentille aplatie et inclinée par rapport au manche. La petite lentille est cassée près du point de jonction avec le manche; l'autre extrémité du manche se termine en pointe. Bronze. L. 10,7 cm. Inv. 63/2501. Provenance: carré I 15, *vers le Cimetière*, K 2457 (sans illustration).
77. Sonde auriculaire, fragmentaire. L'instrument est cassé, tordu et très corrodé. Il se compose d'une petite lentille aplatie et légèrement inclinée par rapport au manche. Celui-ci est presque brisé par la corrosion à environ 1 cm de la lentille. Il est tordu et l'autre extrémité a disparu. Bronze. L. 7,5 cm environ. Inv. 62/3356. Provenance: *insula* 6, K 1925. Contexte chronologique: date basée sur la céramique, 50-250 ap. J.-C. (sans illustration).
78. Sonde auriculaire, complète, mais tordue. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre en forme d'olive allongée. Le manche est cannelé et décoré d'une moulure au premier tiers de sa longueur et de petites guillochures de part et d'autre de la moulure. Bronze. L. 14 cm environ. Inv. 63/2504. Provenance: carré S 10, quartiers nord-est, K 2173. Pl. 5.
79. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche, très fin, se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche. La lentille est ébréchée. Le manche est cassé et l'autre extrémité, qui devait se terminer en pointe, a disparu. Bronze. L. 6,8 cm. Inv. 65/9575. Provenance: *insula* 16, K 2851, couche de démolition. Contexte chronologique: daté sur la base de la céramique vers 50-100/150 ap. J.-C. (sans illustration).
80. Sonde auriculaire, fragmentaire, très corrodée. Une des extrémités du manche est cassée à l'amorce de la petite lentille, l'autre se termine par une pointe. Le manche est légèrement tordu. Bronze. L. 10 cm. Inv. 66/1712a. Provenance: *insula* 16, K 3074, couche d'occupation (sans illustration).
81. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités du manche est cassée au niveau de l'amorce de la petite lentille, l'autre se termine par une pointe. Le manche est tordu et presque cassé à environ 4 cm de la petite lentille. Bronze. L. 11 cm environ. Inv. 66/3819. Provenance: *insula* 16, K 3159. Contexte chronologique: daté sur la base de la céramique entre 50 et le III^e siècle ap. J.-C. (sans illustration).
82. Sonde auriculaire, fragmentaire. L'instrument se compose d'une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche et d'un manche, assez fin, qui devait se terminer en pointe. La moitié de la lentille a disparu, ainsi que l'extrémité en pointe du manche. Bronze. L. 9 cm. Inv. 66/8940. Provenance: *insula* 26, K 3361, portique. Contexte chronologique: date basée sur la céramique entre 50-200/250 ap. J.-C. (sans illustration).
83. Sonde auriculaire, complète et assez fine. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. La lentille est ébréchée. Bronze. L. 10,5 cm. Inv. 66/9891. Provenance: *insula* 20, K 3258, couche d'occupation. Contexte chronologique: 160-190 ou III^e siècle, date basée sur la céramique (sans illustration).
84. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre est perdue. Le manche est fortement tordu à environ 1 cm de la lentille. Bronze. L. 7 cm environ. Inv. 68/10427. Provenance: *insula* 8, K 3484, couche de surface (sans illustration).
85. Sonde auriculaire, complète et légèrement tordue. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche est décoré de cannelures. Bronze. L. 13 cm. Inv. 68/10476. Provenance: carré H 16, *En St-Martin*, K 3520, couche de démolition. Pl. 6.
86. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une toute petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche est décoré, au premier tiers de sa longueur, d'un écusson aplati, losangé et can-

- nelé, bordé, de part et d'autre, de deux anneaux. Bronze. L. 10 cm. Inv. 67/12246. Provenance: *insula* 20, K 3299, couche de surface. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C., date basée sur la céramique. Pl. 6.
87. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche est fortement tordu. Une des extrémités se terminait par une petite lentille aplatie, accidentellement pliée en deux; l'autre extrémité est perdue. Bronze. L. 7,5 cm environ. Inv. 67/12342, K 3418. Provenance: *insula* 9, couche de surface (sans illustration).
88. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche est cassé à l'amorce de la lentille. L'autre extrémité se termine en pointe. Bronze. L. 8 cm. Inv. X/55 (sans illustration).
89. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une lentille oblongue et aplatie, légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, cannelé, est légèrement renflé au tiers de sa longueur. Bronze. L. 14,5 cm. Inv. X/244. Pl. 6.
90. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, cannelé, est légèrement renflé. Bronze. L. 14,5 cm. Inv. X/245. Pl. 6.
91. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, très légèrement renflé, est décoré de cannelures et un peu tordu. Bronze. L. 15 cm. Inv. X/246. Pl. 6.
92. Sonde auriculaire, complète et très fine. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie fortement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche est décoré de moulures en son milieu. Bronze. L. 10 cm. Inv. X/247 (sans illustration).
93. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche et cassée diagonalement; l'autre extrémité est perdue. Bronze. L. 6,7 cm. Inv. X/250 (sans illustration).
94. Sonde auriculaire, complète et fine. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 9,2 cm. Inv. X/448 (sans illustration).
95. Sonde auriculaire, petite, mais complète. Une des extrémités se termine par une lentille aplatie en forme de losange, légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 8 cm. Inv. X/653. Pl. 6.
96. Sonde auriculaire, fragmentaire. L'instrument, pas très fin, est en deux morceaux. Le manche se termine par une petite lentille aplatie et inclinée, l'autre par une pointe. La cassure se trouve à 7 cm de la lentille. Bronze. L. 5,5 et 7,5 cm. Inv. 70/7183. Provenance: *insula* 10, K 3820, couche de démolition. Contexte chronologique: 50 - 250 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
97. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre a disparu. Le manche, cassé, est décoré de moulures à un demi centimètre environ de la lentille. Bronze. L. 6 cm. Inv. 70/7620. Provenance: *insula* 10, K 4018, couche de démolition. Contexte chronologique: 1-50/60 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
98. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 10,8 cm. Inv. 70/7690. Provenance: *insula* 10, K 3832, couche de démolition. Contexte chronologique: 50-80/100 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique, avec un fragment post 150 ap. J.-C.; monnaie de Trajan (sans illustration).
99. Sonde auriculaire, fragmentaire. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche est tordu. Bronze. L. 12 cm. Inv. 72/3779. Provenance: *insula* 23, K 4075, couche de surface. Contexte chronologique: 60/70 - 110 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
100. Sonde auriculaire, complète et très corrodée. Le manche, tordu et assez épais, est renflé au tiers de sa longueur. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Bronze. L. 15 cm environ. Inv. 72/3836. Provenance: *insula* 23, K 4075 (sans illustration).
101. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche est tordu. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre a disparu. Bronze. L. 8 cm environ. Inv. 74/5499. Provenance: *insula* 4, K 4326 (sans illustration).
102. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche, dont une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie et inclinée, est renflé à environ 3 cm de la lentille, cannelé depuis le renflement et cassé. L'autre extrémité a disparu. Bronze. L. 9 cm. Inv. 74/5511. Provenance: *insula* 4, K 4373 (sans illustration).
103. Sonde auriculaire, très corrodée. Le manche est tordu à 5 cm de la lentille. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre a disparu. Bronze. L. 8 cm environ. Inv. 74/2494. Provenance: *insula* 23, K 4527. Contexte chronologique: 50 - 100/110 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
104. Sonde auriculaire, complète, très fine et très bien conservée. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche est décoré de cannelures et d'une moulure. Bronze. L. 12 cm. Inv. 79/14037. Provenance: *insula* 3, K 5130. Pl. 6.
105. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une lentille oblongue et aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, cannelé, légèrement renflé, est tordu, ainsi que la lentille, au point de jonction avec le manche. Bronze. L. 13,5 cm environ. Inv. 79/14430. Provenance: *insula* 3. Pl. 6.
106. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche est tordu à angle droit à 2 cm de la lentille et cassé. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre est perdue. Bronze. L. 6 cm. Inv. 82/2512. Provenance: *insula* 23, K 5431 (sans illustration).
107. Sonde auriculaire, en deux fragments. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, légèrement tordu, est cassé à environ 6,5 cm de la lentille. Bronze. L. 5,5 et 8 cm. Inv. 90/8124-3. Provenance: carré L 11, *Derrière la Tour* (palais, zone balnéaire), remplissage (sans illustration).
108. Sonde auriculaire, complète et assez fine. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche est légèrement tordu et la lentille est ébréchée. Bronze. L. 14,5 cm environ. Inv. 91/8316-5. Provenance: *insula* 7 (sans illustration).
109. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche, cassé, est tordu. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie inclinée par rapport au manche, l'autre a disparu. Bronze. L. 8,5 cm. Inv. 91/8331-1. Provenance: *insula* 7, remblais (sans illustration).
110. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche, cannelé, est cassé et légèrement tordu. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie légèrement inclinée par rapport au

- manche, l'autre a disparu. Bronze. L. 7,5 cm. Inv. 91/8422-3. Provenance: *insula* 7, portique E, dépotoir (sans illustration).
111. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie, oblongue et légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche, cannelé et légèrement renflé, est fortement tordu au premier tiers de sa longueur. Bronze. L. 16,5 cm environ. Inv. 70/7179. Provenance: *insula* 10, K 3917. Contexte chronologique: 70-100/120 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique. Pl. 6.
112. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie, très légèrement inclinée par rapport au manche, l'autre par une pointe. Le manche est un peu tordu. Bronze. L. 15 cm environ. Inv. 91/8325-4. Provenance: *insula* 7, dépotoir. Pl. 6.
113. Sonde auriculaire, complète. Le manche est courbé et fortement renflé. Il se termine en pointe (cassure?) environ 2,5 cm après le renflement. Au-dessus du bourrelet, la tige est de section quadrangulaire et se termine par une très petite lentille aplatie. Bronze. L. 13 cm. Inv. 67/12243. Provenance: *insula* 20, K 3299 couche de surface. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C., date basée sur la céramique. Pl. 7.
114. Sonde auriculaire, complète. Une des extrémités se termine par une petite lentille aplatie, inclinée par rapport au manche. Celui-ci est décoré de moulures sur le premier tiers de sa longueur à partir de la lentille; il est cannelé sur le deuxième tiers et arrondi sur le troisième tiers. Il se termine en pointe. Bronze. L. 14 cm. Inv. 1911/5063. Provenance: *Derrière-la-Tour*, palais, secteur nord-est. Pl. 7.
115. Sonde auriculaire, fragmentaire. Le manche, assez fin, se termine en pointe. La petite lentille aplatie et inclinée qui en forme l'autre extrémité est très abîmée, mais néanmoins encore reconnaissable. Bronze. L. 12 cm. Inv. 68/10483. Provenance: carré H 16, *En Sr-Martin*, K 3524, couche de démolition (sans illustration).
116. Instrument à extrémité lenticulaire. Sonde auriculaire ou plutôt instrument de toilette. La lentille, taillée dans l'os, est légèrement inclinée par rapport au manche et de même largeur que celui-ci. L'extrémité pointue est cassée. Os. Inv. 1872/1460. L. 9 cm. Provenance: *Conches Dessus*. Pl. 7.
117. Instrument à extrémité lenticulaire. Le manche, massif, se termine par une lentille aplatie. L'autre extrémité est brisée. Des moulures soulignent le point de jonction du manche et de la lentille. Probablement un instrument de toilette. Os. L. 9 cm. Inv. 61/3259. Provenance: *insula* 8, K 1392. Pl. 7.
118. Instrument à extrémité lenticulaire. Sonde auriculaire ou cure-oreilles. Le manche, fortement renflé, se termine d'un côté par une extrémité en forme de pointe (cassée) et, de l'autre, par une petite lentille aplatie, très inclinée par rapport au manche. Probablement un instrument de toilette. Os. L. 9 cm. Inv. 1904/4037. Provenance: *insula* 27. Pl. 7.
- Sonde à villet*
119. Sonde à œillet, très fine. Elle se compose d'une tige, légèrement tordue, de section arrondie, aplatie et percée d'un chas à une extrémité. Vers l'autre extrémité, la tige va s'amenuisant, mais au lieu de se terminer en pointe comme une aiguille, elle s'arrondit en une petite sphère. Argent. L. 13,8 cm. Inv. 1912/5194. Provenance: *Derrière-la-Tour*, palais, secteur nord-est. Contexte chronologique: II^e-III^e s., datation basée sur les monnaies. Pl. 7.
- Double sonde*
120. Double sonde, très fine, avec une extrémité en forme de pyramide très pointue et l'autre aplatie en forme de losange. Bronze. L. 12 cm. Inv. 61/3132. Provenance: *insula* 18, thermes, trouvaille isolée. Pl. 7.
- Crochets et aiguilles*
121. Crochet, complet. Le manche est décoré d'un baluste dont l'extrémité est cassée. A mi-longueur, un anneau souligne la tige du crochet qui est cannelée. Le crochet lui-même est très fin et pointu. Bronze. L. 16,5 cm. Inv. 70/6757. Provenance: *insula* 10, K 3986. Contexte chronologique: 180/200-300 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique; monnaie d'Agrippa. Pl. 7.
122. Crochet. La pointe du crochet, émoussé, est cassée. Le manche, cannelé et renflé, est décoré au tiers de sa longueur par des moulures et se termine en pointe. Bronze. L. 12,7 cm. Inv. 1873/1550. Provenance: *insula* 8. Pl. 7.
123. Aiguille très fine et très pointue. Aiguille à cataracte? La tige se termine par un décor en baluste. L'autre extrémité, très pointue, est séparée de la tige proprement dite par un bourrelet. Bronze. L. 11 cm. Inv. X/249. Pl. 7.
124. Tige, fragmentaire, de section circulaire, au décor cannelé, terminée par deux tores. L'instrument est brisé juste après un anneau de décoration. Il présente un canal de section circulaire et d'une profondeur restante d'environ 5 mm. Il pourrait s'agir d'un fragment de porte-aiguille. Bronze. L. 6 cm. Inv. 69/5579. Provenance: *insula* 10, K 3795. Contexte chronologique: 1-50 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique, mais majorité du matériel entre 1 et 20 ap. J.-C.; monnaie: as gaulois de Nîmes. Pl. 8.
- Instruments isolés, difficilement identifiables ou fragmentaires*
125. Petit instrument dont une extrémité est formée d'une cuillère très élargie et aplatie. Le manche, cassé, est aplati et élargi à son extrémité formant une sorte de petit ciseau (cassure?). Peut-être une forme particulière de sonde-cuillère. Bronze. L. 7 cm. Inv. 91/7923-19. Provenance: *En Chaplix*, moulin. Contexte chronologique: couche stratigraphique antérieure ou contemporaine à l'aménagement du moulin, au plus tard, vers 60 ap. J.-C. (date dendrochronologique: 57/58 ap. J.-C., cf. CASTELLA 1994, p. 34-35 et 74). Pl. 8.
126. Instrument indéterminé. L'instrument se compose d'un manche cannelé décoré de moulures à une extrémité. L'autre extrémité s'élargit en forme de petite hache assez tranchante qui ressemble au grattoir-gomme d'un stylet. Le point de jonction avec le manche est souligné par des moulures. Probablement un instrument non médical. Bronze. L. 9,5 cm. Inv. 90/8211-11. Provenance: *insula* 7. Pl. 8.
127. Instrument complet composé d'un manche, de section circulaire, assez épais et légèrement renflé au centre, terminé à une extrémité par une petite sphère. L'autre extrémité porte un décor composé d'un petit lion ou peut-être un chien posé sur un petit support en forme de plateau. L'extrémité en forme de petite sphère est soulignée par une rainure. Sans doute un instrument destiné à broyer ou écraser. Bronze. L. 19 cm. Inv. 1902/3297. Provenance: *Aux Jones* (port). Pl. 8.
128. Fragment d'objet à usage indéterminé. Très plat. Peut-être applique de coffret. Bronze. L. 5,5 cm, diam. tête 1 cm, largeur tige 3 mm. Inv. X/251. Pl. 8.
129. Manche de sonde, fragmentaire. De l'instrument, il ne reste que le manche, en deux morceaux, terminé par une extrémité en forme d'olive allongée. Il porte une moulure qui devait souligner le point de jonction avec la cuillère. Bronze. L. 12,5 cm environ. Inv. 69/5585. Provenance: *insula* 10, K 3802. Contexte chronologique: 1-70 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
130. Manche de sonde, fragmentaire. De l'instrument, il ne subsiste que l'extrémité en forme d'olive. Bronze. L. 3,5 cm. Inv. 69/5586. Provenance: *insula* 10, K 3802. Contexte chrono-

- logique: 1 - 70 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
131. Manche de sonde, fragmentaire. De l'instrument, il ne subsiste que l'extrémité en forme d'olive et le début de la tige. Bronze. L. 4,5 cm. Inv. 1890-91/2419. Provenance: théâtre (sans illustration).
132. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, cannelé, se termine par un renflement en forme d'olive allongée. Le point de jonction avec la cuillère ou la spatule est souligné par des moulures. Bronze. L. 12 cm. Inv. 1906/4231. Provenance: carré L 13, *A la Grange des Dîmes* (sans illustration).
133. Extrémité en forme d'olive d'un instrument, sans doute une sonde. Objet brûlé. Bronze. L. 1,5 cm. Inv. 88/6510-1. Provenance: *En Chaplix*, nécropole, hors structure (sans illustration).
134. Manche d'instrument, fragmentaire. Peut-être de crochet, d'aiguille ou autre. Le manche est terminé par un décor en balustré. Objet brûlé, très corrodé et très tordu. Bronze. L. 6,5 cm environ. Inv. 88/6742-3. Provenance: *En Chaplix*, nécropole, hors structure (sans illustration).
135. Manche de sonde en deux fragments avec une extrémité en forme d'olive. Le manche est décoré de moulures vers une des extrémités. Bronze. L. 2,8 cm (olive) et 8 cm environ (manche). Inv. 91/7976-2. Provenance: *En Chaplix*, Moulin. Contexte chronologique: couche datée par des monnaies de Vespasien, soit vers 70 - 80 ap. J.-C., (sans illustration).
136. Manche de sonde en deux fragments avec une extrémité en forme d'olive. Tige très fine avec traces de dorure. Probablement un instrument de toilette. Bronze doré. L. 2,2 cm (extrémité olivaire) et 3,2 cm. Inv. 89/7201-2. Provenance: *En Chaplix*, sanctuaire (sans illustration).
137. Extrémité en forme d'olive d'une sonde. Bronze. L. 3 cm. Inv. 67/12301. Provenance: *insula* 8, K 3435, couche de surface (sans illustration).
138. Manche de sonde, très corrodé. Le manche présente des traces de cannelures et se termine par un renflement en forme d'olive allongée. L'autre extrémité a disparu. Bronze. L. 9 cm. Inv. 1908/4705. Provenance: *insula* 33 (sans illustration).
139. Manche de sonde. Le manche, cannelé et décoré par des moulures, se termine par une extrémité en forme d'olive. La partie joignant celle-ci au manche est soulignée par un anneau. Le manche est cassé à environ 1 cm des moulures qui soulignaient le point de jonction avec la spatule ou la cuillère. Bronze. L. 13 cm. Inv. 63/2626 K 2411. Provenance: porte de l'Ouest, nécropole. Pl. 8.
140. Manche de sonde. Le manche, assez épais, est tordu et présente une extrémité en forme d'olive allongée. Il est brisé juste après l'écusson de jonction avec la cuillère ou spatule. Bronze. L. 13 cm environ. Inv. 1890/2328. Provenance: *insulae* 37-43-49. Pl. 8.
141. Manche de sonde, très fin, décoré de moulures. Les deux extrémités ont disparu. Il pourrait s'agir d'une tige d'aiguille. Bronze. L. 8 cm. Inv. 67/12280. Provenance: *insula* 8, K 3423, couche de surface (sans illustration).
142. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, qui porte des traces de cannelures, se termine par une extrémité en forme d'olive allongée. L'autre extrémité manque. Bronze. L. 9,5 cm. Inv. X/243 (sans illustration).
143. Manche d'instrument. Le manche, cannelé, est renflé et légèrement tordu. Les deux extrémités sont perdues. Bronze. L. 10,5 cm. Inv. 90/8132-3. Provenance: carré L 11, *Derrière la Tour*, palais (sans illustration).
144. Manche d'instrument, tordu, décoré de moulures et portant des traces de cannelures. Bronze. L. 9 cm environ. Inv. 67/12331. Provenance: *insula* 9, K 3412 (sans illustration).
145. Manche d'instrument, fragmentaire. Les deux extrémités ont disparu. La tige, légèrement tordue, porte, près d'une des cassures, un décor spiralé originellement argenté ou étamé. Bronze. L. 6 cm. Inv. 72/3837. Provenance: *insula* 23, K 4095, couche de surface (sans illustration).
146. Manche d'instrument, fragmentaire et tordu. Peut-être une sonde. Le manche, assez fin, se termine par un petit losange aplati, peut-être l'écusson de jonction avec la spatule ou la cuillère, voire une forme particulière de cuillère. L'autre extrémité est perdue. En partie étamé. Bronze. L. 17,5 cm environ. Inv. 91/8317-8. Provenance: *insula* 7 (sans illustration).
147. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, très fin, présente une extrémité en forme d'olive, l'autre est perdue. Bronze. L. 17 cm. Inv. 91/9059-5. Provenance: carré T 10, quartiers nord-est, couche d'abandon (sans illustration).
148. Manche d'instrument, très corrodé. Peut-être un manche de sonde. Le manche, cannelé, porte un décor annelé vers une des extrémités. Les deux extrémités ont disparu. Bronze. L. 9 cm. Inv. 72/3839. Provenance: *insula* 23, K 4075, couche de surface. Contexte chronologique: 60/70-110 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
149. Manche d'instrument ou tige d'aiguille, fragmentaire. Le manche, dont les deux extrémités sont perdues, est décoré de moulures et fortement corrodé. Il s'amincit fortement après les moulures en ce qui pourrait être la pointe d'une aiguille ou d'un crochet. Bronze. L. 7 cm. Inv. 87/6318.4. Provenance: carré Q 9, K 6318 (sans illustration).
150. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, très tordu, se termine par un renflement en forme d'olive. L'autre extrémité est perdue. Vers cette dernière, décor de moulures. Bronze. L. 10 cm environ. Inv. 90/8130-4. Provenance: carré L 11, *Derrière la Tour*, palais (sans illustration).
151. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, torsadé, se termine par un renflement en forme d'olive allongée dont le point de jonction avec le manche est souligné par une moulure. La torsade est soulignée par un fil de cuivre ou de laiton. Bronze. L. 8,3 cm. Inv. 90/8233-2. Provenance: *insula* 7, remblais. Pl. 8.
152. Manche de sonde, très fin, fragmentaire. Une des extrémités est en forme d'olive allongée, l'autre a disparu. Bronze. L. 8,3 cm. Inv. X/54 (sans illustration).
153. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche se termine par un renflement ovoïde souligné par un anneau. De section ronde entre le renflement et une deuxième série d'anneaux, peut-être au tiers de sa longueur, le manche présente ensuite une section quadrangulaire. La partie de section circulaire présente un décor en pointillage (effet antidérapant). Bronze. L. 10 cm. Inv. 67/12935. Provenance: *insula* 8, K 3441, couche de surface (sans illustration).
154. Manche d'instrument ou tige d'aiguille. Il s'agit d'une tige en bronze assez fine, torsadée et décorée de moulures. Très corrodée, il en manque les deux extrémités. Bronze. L. 10 cm. Inv. 70/7570. Provenance: *insula* 10, K 3971, bord de route, couche de surface. Contexte chronologique: 50 - 250 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
155. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, cannelé, est décoré d'une moulure vers l'extrémité perdue qui déterminait le type de sonde. Il se termine, à l'autre extrémité, par un renflement en forme d'olive allongée. Bronze. L. 9,5 cm. Inv. 70/7615. Provenance: *insula* 10, K 4009. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).

156. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, cannelé, se termine par un renflement en forme d'olive allongée. L'extrémité déterminant le type de sonde a disparu. Bronze. L. 10 cm. Inv. 74/6050. Provenance: carré Q 9, K 4209 (sans illustration).
157. Extrémité de sonde. De l'instrument, seule subsiste l'extrémité en forme d'olive allongée. Bronze. L. 2,5 cm. Inv. 75/4029. Provenance: *insula* 23, K 4508. Contexte chronologique: 40/50 - 80 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
158. Manche de sonde, fragmentaire. De l'instrument, seuls subsistent l'extrémité en forme d'olive et le début du manche, finement cannelé. Bronze. L. 6 cm. Inv. 79/13982. Provenance: *insula* 14, K 5075 (sans illustration).
159. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, cannelé et assez fin, se termine, d'un côté, par un renflement en forme d'olive allongée. Vers l'autre extrémité, perdue, il est décoré d'une moulure. Bronze. L. 12 cm. Inv. 79/14423. Provenance: *insula* 3, K 3179. Pl. 8.
160. Manche de sonde, fragmentaire. De l'instrument, très fin, ne subsiste que l'extrémité en forme d'olive. Bronze. L. 3 cm. Inv. 82/2750. Provenance: *insula* 23, K 5432. Contexte chronologique: 50 - 80 ap. J.-C., date basée sur la céramique (homogène) (sans illustration).
161. Manche de sonde, fragmentaire. De l'instrument ne subsistent qu'un fragment de la tige, ainsi qu'un deuxième fragment constitué de l'extrémité en olive. Bronze. L. 1 cm et 1 cm. Inv. 87/6318.2. Provenance: carré Q 9, K 6318 (sans illustration).
162. Manche d'instrument, fragmentaire. Le manche est torsadé. Les deux extrémités manquent. Bronze. L. 6 cm. Inv. 90/8137-17. Provenance: carré L 11, *Derrière la Tour*, palais, remplissage du canal (sans illustration).
163. Manche d'instrument, fragmentaire, tordu. Les deux extrémités ont disparu. Bronze. L. 9 cm. Inv. X/126 (sans illustration).
164. Manche d'instrument, fragmentaire. Le manche, tordu, est décoré de moulures. Les deux extrémités sont perdues, mais, d'un côté, on pourrait reconnaître l'amorce d'une cuillère ou d'une spatule. Bronze. L. 8 cm. Inv. 69/5542. Provenance: *insula* 10, K 3759, déblais. Contexte chronologique: 40/50 - 250 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique, majorité du matériel vers 200 - 250 ap. J.-C.; monnaies de Nerva et de Trajan (sans illustration).
165. Extrémité d'instrument en forme de balustre, très corrodée. Bronze. L. 4,5 cm. Inv. 72/3780. Provenance: *insula* 23, K 4075, couche de surface. Contexte chronologique: 60/70-110 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
166. Manche d'instrument, fragmentaire. Le manche, cannelé, est très tordu. Les deux extrémités ont disparu. Il s'agit vraisemblablement d'un manche de sonde. Bronze. L. 10 cm environ. Inv. 73/2133. Provenance: *insula* 23, K 4174, couche sous pré-fondation. Contexte chronologique: Claude-100 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique; monnaies de Vibius Pansa, Galba et Vespasien (sans illustration).
167. Manche de sonde, fragmentaire. Le manche, finement cannelé, est brisé en deux fragments au niveau de la jonction avec l'extrémité en olive. Il est décoré de moulures au niveau de la jonction avec la cuillère ou la spatule. Bronze. L. 2,5 cm (olive) et 11 cm (manche). Inv. 96/10085-01. Provenance: *insula* 20. Contexte chronologique: 20/30 - 60/70 ap. J.-C., date basée sur la céramique (sans illustration).
168. Extrémité de manche d'instrument, peut-être crochet. Fragmentaire. De l'instrument, il ne reste que l'extrémité en forme de balustre et le début du manche. L'extrémité du balustre est cassée. Celui-ci est décoré de stries. Une moulure souligne le point de jonction du balustre avec le manche. Bronze. L. 3 cm. Inv. 1911/5115. Provenance: *insula* 29, *En Perruet* (sans illustration).
169. Manche de sonde, assez fin, torsadé et légèrement tordu. Une des extrémités est en forme d'olive, l'autre, cassée juste au-dessus d'un écusson de jonction. Bronze. L. 12 cm. Inv. 1880/1914. Provenance: carré T 9, *Au Pré Raclos*, nécropole (sans illustration).
170. Manche d'instrument, fragmentaire. Peut-être un manche de crochet. Le manche est torsadé; il se termine par un décor en balustre. Les moulures portent des incrustations d'argent. Bronze. L. 7 cm. Inv. 1912/5202. Provenance: carré L 11, *Palais de Derrière la Tour*, palais, secteur nord-est. Pl. 8.
171. Extrémité d'aiguille, d'épingle ou de crochet. Élément décoratif composé d'une tige de section circulaire surmontée de deux cônes superposés. Objet brûlé et probablement non médical. Bronze. L. 1,5 cm. Inv. 88/6855-14. Provenance: *En Chaplix*, nécropole, structure 122, tombe à incinération. Contexte chronologique: ensemble daté par la céramique et par une monnaie d'Antonin le Pieux, 150 - 160 ap. J.-C. (sans illustration).
172. Manche d'instrument ou tige d'aiguille. Il est cannelé et tordu; les deux extrémités sont perdues. Bronze. L. 10,5 cm environ. Inv. 61/3121. Provenance: carrés Q 9, K 1204, trouvaille isolée (sans illustration).
173. Manche d'instrument ou tige d'aiguille, courbé et très corrodé. Le manche se termine, à une extrémité, par un décor en balustre. Près de la cassure, décor d'annelets. Bronze. L. 8 cm environ. Inv. 75/4031. Provenance: *insula* 23, K 4508. Contexte chronologique: 40/50 - 80 ap. J.-C., datation basée sur l'analyse de la céramique (sans illustration).
174. Manche d'instrument ou tige d'aiguille, fragmentaire. Très corrodé et cassé aux deux extrémités. Bronze. L. 9 cm. Inv. 66/9671. Provenance: *insula* 16, K 3089 (sans illustration).
175. Fragment d'aiguille? La fine tige est cassée aux deux extrémités et porte un anneau de décoration. Bronze. L. 4 cm. Inv. X/380 (sans illustration).
176. Manche d'instrument, fragmentaire, terminé par des moulures et un balustre. Il est fortement tordu et les deux extrémités sont cassées. Peut-être un manche d'aiguille ou de crochet. Bronze. L. 11,5 cm environ. Inv. 1891/2412. Provenance: théâtre.
177. Extrémité d'instrument en bronze en forme de feuille, ébréchée. Peut-être une cuillère, une sonde-cuillère ou un manche de scalpel. Bronze. L. 3,5 cm. Inv. 67/12172. Provenance: *insula* 20, K 3272, remplissage. Contexte chronologique: datation basée sur la céramique, 50-80 ap. J.-C. (sans illustration).
178. Manche d'instrument, fragmentaire. Le manche, en deux fragments, cannelé, présente une extrémité en forme d'olive allongée; il s'élargit et s'aplatit à son autre extrémité en ce qui était sans doute le point de jonction avec une spatule ou une cuillère. Bronze. L. 7,5 cm et 3,5 cm. Inv. 70/7573 et 70/7574. Provenance: *insula* 10, K 3973, couche de surface. Contexte chronologique: Claude/Flaviens (20%), III^e siècle ap. J.-C. (80%), datation basée sur l'analyse de la céramique; monnaies de Trajan et d'Antonin le Pieux. Pl. 8.
179. Tige cannelée, présentant une extrémité aplatie, élargie et cassée. Peut-être un manche de sonde cassé au début de la spatule ou de la cuillère. Bronze. L. 6,2 cm. Inv. 61/3103. Provenance: *insula* 18, K 1582, Thermes, trouvaille isolée (sans illustration).
180. Manche d'instrument fragmentaire, très corrodé, décoré d'une moulure. Les deux extrémités ont disparu. Bronze. L. 12 cm. Inv. 69/5505. Provenance: *insula* 4, K 3630, couche de construction (sans illustration).

Bibliographie

Abréviation (autres abréviations cf. p. 6)

AE	<i>L'Année épigraphique</i> , Paris 1888 -
ANRW	<i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt</i> , Hrgb. von H. Temporini und W. Haase, Berlin 1972 -
ASA	<i>Anzeiger für schweizerische Altertumskunde. Indicateur d'Antiquités suisses</i>
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i> , Berlin 1863 -
CMG	<i>Corpus Medicorum Graecorum</i>
HOWALD-MEYER	E. HOWALD et E. MEYER, <i>Die römische Schweiz</i> . Texte und Inschriften mit Uebersetzung, Zürich (préface datée de) 1940.
ILS	<i>Inscriptiones Latinae Selectae</i> , ed. H. Dessau, Berlin 1892-1916
JRA	<i>Journal of Roman Archeology</i>
JRS	<i>(The) Journal of Roman Studies</i> , London 1911-
WALSER I	G. WALSER, <i>Römische Inschriften in der Schweiz</i> . I. Teil: Westschweiz, Bern 1979
ZPE	<i>Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik</i> , Bonn, 1967-

Ouvrages et articles

BIELMAN/FREI-STOLBA 1996	A. BIELMAN et R. FREI-STOLBA, <i>Musée romain d'Avenches: les inscriptions. Textes, traduction et commentaire</i> . (Documents du Musée Romain d'Avenches 1), Lausanne, 1996.
BIELMAN/MUDRY 1995	A. BIELMAN et PH. MUDRY, Les médecins et professeurs d'Avenches. <i>Römische Inschriften – Neufunde, Neulesungen und Neuinterpretationen. Festschrift für Hans Lieb</i> (hrsg. R. Frei-Stolba, M.A. Speidel) (A.R.E.A. 2), Bâle, 1995, p. 259-273.
BLIQUEZ 1994	L. J. BLIQUEZ, <i>Roman Surgical Instruments and Other Minor Objects in the National Archeological Museum of Naples</i> , with a Catalogue of the Surgical Instruments in the «Antiquarium» at Pompei by Ralph Jackson, Mainz, 1994.
BOSSERT/FUCHS 1989	M. BOSSERT et M. FUCHS, De l'ancien sur le forum d'Avenches, <i>BPA</i> 31, 1989, 12-105.
CASTELLA 1994	D. CASTELLA <i>et al.</i> , <i>Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix»</i> , (<i>CAR</i> 62, <i>Aventicum VI</i>), Lausanne, 1994.
CASTELLA 1999	D. CASTELLA, <i>La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix»</i> , Fouilles 1987-1992. Vol. 1: Etude des sépultures. (<i>CAR</i> 77, <i>Aventicum IX</i>), Lausanne, 1999.
CASTELLA <i>et al.</i> 1999	D. CASTELLA, C. MARTIN PRUVOT, H. AMREIN, A. DUVAUCHELLE, F.E. KOENIG, <i>La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix»</i> , Fouilles 1987-1992. Vol. 2: Etude du mobilier. (<i>CAR</i> 78, <i>Aventicum X</i>), Lausanne, 1999.
CASTELLA/FLUTSCH 1990	D. CASTELLA et L. FLUTSCH, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches en Chaplix VD, <i>Archéologie suisse</i> 13, 1990, p. 2-30.
DRACK 1990	W. DRACK, <i>Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel. Ausgrabungen 1958-1969</i> , (Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 8), Zürich, 1990.
ESCHEBACH 1984	H. ESCHEBACH, Die Arzthäuser in Pompeji, <i>Antike Welt</i> 15, 1984, Sondernummer.
FELLMANN 1992	R. FELLMANN, <i>La Suisse gallo-romaine, cinq siècles d'histoire</i> , Lausanne, 1992.
FEUGÈRE <i>et al.</i> 1985	M. FEUGÈRE, E. KÜNZL, U. WEISSER, Les aiguilles à cataracte de Montbellel (Saône-et-Loire). Contribution à l'étude de l'ophtalmologie antique et islamique. Die Starnadeln von Montbellel (Saône-et-Loire). Ein Beitrag zur antiken und islamischen Augenheilkunde, <i>Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz</i> 32, 1985, p. 436-508.
GARBSCH 1975	J. GARBSCH, Zu neuen römischen Funden aus Bayern, <i>Bayerische Vorgeschichtsblätter</i> 40, 1975, p. 68-107.
GATTI LO GUZZO	L. GATTI LO GUZZO, <i>Il deposito votivo dall'Esquilino detto di Minerva Medica</i> , Firenze, 1978.
GOSTENČNIK 1997	K. GOSTENČNIK, Zwei Pinzetten mit Agathangelus-Stempel vom Magdalensberg, <i>Carinthia I</i> , 187, 1997, p. 141-168.
GOSTENČNIK 1998	K. GOSTENČNIK, Zwei weitere <i>Agathangeli</i> vom Magdalensberg, <i>Carinthia I</i> , 188, 1998, p. 109-112.
GRACIA-ALONSO 1987	F. GRACIA-ALONSO, Evolución tipológica de los instrumentos quirúrgicos ibero-romanos en Cataluña (s. IV a.C. - II d.C.). Las relaciones con el culto de Asklepios, <i>Archéologie et Médecine, VII^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire</i> , Antibes, octobre 1986, Juan-les Pins, 1987.
HERZOG 1935	R. HERZOG, Urkunden zur Hochschulpolitik der römischen Kaiser. <i>Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse</i> 32, 1935, p. 967-1019.
HOWALD-MEYER 1940	E. HOWALD et E. MEYER, <i>Die römische Schweiz</i> . Texte und Inschriften mit Uebersetzung, Zürich (préface datée de) 1940.

- P. Oxy LIX *The Oxyrhynchus Papyri*, vol. LIX, éd. by E.W. HANDLEY *et al.*, London, 1992.
- IVČEVIĆ 1997/98 S. IVČEVIĆ, Ancient Medical-farmaceutical Instruments in the Collection of the archeological Museum in Split, *Vjesnik* 90-91, 1997-98, p. 101-160.
- JACKSON 1988 R. JACKSON, *Doctors and Diseases in the Roman Empire*, London, 1988
- JACKSON 1987 R. JACKSON, A set of surgical instruments from Roman Italy, *Archéologie et Médecine, VIIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire*, Antibes, octobre 1986, Juan-les Pins, 1987.
- JACKSON 1990 R. JACKSON, Roman doctors and their instruments: recent research into ancient practice, *JRA* 3, 1990, p. 5-27.
- JACKSON 1992 R. JACKSON, *Staphylagra, Staphylocaustes*, Uvulectomy and Haemorrhoidectomy: the Roman Instruments and Operations, in: A. Krug (éd.), *From Epidaurus to Salerno*, *PACT* 34, 1992, p. 167-185.
- JACKSON 1994 R. JACKSON, The surgical instruments, appliances and equipment in Celsus' *De medicina*, in: Guy Sabbah et Ph. Mudry (éd.) *La médecine chez Celse: aspects historiques, scientifiques et littéraires*, Centre Jean Palerne, Mémoires XIII, St Etienne, 1994, p. 167-209.
- JACKSON 1995 R. JACKSON, The composition of Roman medical *instrumentaria* as an indicator of medical practice: a provisional assessment. *Ancient Medicine in its Socio-Cultural Context*, Papers read at the Congress held at Leiden University 13-15 April 1992, Amsterdam - Atlanta GA, 1995, vol. I, p. 189-207.
- JACKSON 1997 R. JACKSON, An ancient British medical kit from Stanway, Essex, *The Lancet* 350, 1997, 1471-1473.
- KEIL 1905 J. KEIL, *Ärzteinschriften aus Ephesos*, *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts* 8, 1905, p. 128-138
- KOLLING 1973 A. KOLLING, Römische Kastrierzangen, *Archeologisches Korrespondenzblatt* 3, 1973, 353-357.
- KÜNZL 1983 E. KÜNZL, *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*, (*Kunst und Altertum am Rhein* 115), Bonn, 1983 (= *BJb*, Bd 182, 1982).
- KÜNZL 1986 E. KÜNZL, Zum Verbreitungsgebiet der Okulistenstempel. (Eine Bemerkung zu *ZPE* 64, 1986, 217), *ZPE* 65, 1986, p. 200-202.
- KÜNZL 1996 E. KÜNZL, Forschungsbericht zu den antiken medizinischen Instrumenten, *ANRW* II, 37, 3, Berlin/New-York, 1996, p. 2433-2639.
- LIEB 1981 H. LIEB, Nachträge zu den römischen Augenärzten und den collyria, *ZPE* 43, 1981, p. 207-215.
- L'OEIL 1994 *L'Oeil dans l'Antiquité romaine*, Catalogue de l'exposition «L'Oeil dans l'Antiquité romaine» et de la Table ronde «Autour de l'Oeil dans l'Antiquité» de Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, Lons-le-Saunier, 1994.
- MARGANNE 1981 M.-H. MARGANNE, *Inventaire analytique des papyrus grecs de médecine*, Genève 1981.
- MARGANNE 1986 M.-H. MARGANNE, Compléments à l'«Inventaire analytique des papyrus grecs de médecine», *ZPE* 65, 1986, p. 175-186.
- MARGANNE 1987 M.-H. MARGANNE, Les instruments chirurgicaux de l'Égypte gréco-romaine, *Archéologie et Médecine, VIIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire*, Antibes, octobre 1986, Juan-les Pins, 1987
- MARGANNE 1994 M.-H. MARGANNE, *L'ophtalmologie dans l'Égypte gréco-romaine d'après les papyrus littéraires grecs* (*Studies in Ancient Medicine* 8), Leiden, 1994.
- MARGANNE 1998 M.-H. MARGANNE, *La chirurgie dans l'Égypte gréco-romaine d'après les papyrus littéraires grecs*, (*Studies in Ancient Medicine* 17), Leiden, 1998
- MAYOR 1904/5 J. MAYOR, Un cachet d'oculiste romain, *ASA*, Neue Folge VI, 1904/1905, p. 211-221.
- MILNE 1907 J.S. MILNE, *Surgical Instruments in Greek and Roman Times*, Oxford, 1907.
- MOLLER-CHRISTENSEN 1938 V. MOLLER-CHRISTENSEN, *The History of the Forceps*, Copenhagen and London, 1938.
- NUTTON 1970 V. NUTTON, The medical school of Velia, *La Parola del Passato* 130-133, 1970, p. 211-225.
- NUTTON 1972 V. NUTTON, Roman Oculists, *Epigraphica* 34, 1972, p. 16-29.
- NUTTON 1975 V. NUTTON, Museums and Medical Schools in Classical Antiquity, *History of Education* 4, 1975, p. 3-15.
- NUTTON 1990 V. NUTTON, The patient's choice: a new treatise by Galen, *Classical Quarterly* 40, 1990, p. 236-257.
- OELSCHIG 1997 S. OELSCHIG, Wege zur Rekonstruktion fragmentarischer Steininschriften – aufgezeigt am epigraphischen Material von Avenches, *BPA* 39, 1997, p. 141-185.
- OLIVIER 1938 E. OLIVIER, Le cachet à collyres de Quintus Postumius Hermes, *ASA*, Neue Folge XL, 1938, p. 185-191.
- OLIVIER 1944 E. OLIVIER, Cachets d'oculistes, ou cachets à collyres? A propos du cachet de Q. Postumius Hermes, *Mélanges Charles Gilliard*, Lausanne, 1944, p. 73-81.
- RIHA 1986 E. RIHA, *Römische Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, (*Forschungen in Augst* 6), Augst, 1986.
- SCHULTHESS 1914 O. SCHULTHESS, Zu den römischen Augenarztstempeln aus der Schweiz, *Festgabe H. Blümner*, Zürich, 1914, p. 173-185.
- STÄHELIN 1927 F. STÄHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1927.

- STÄHELIN 1948 E. STÄHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1948³.
- STRONG 1966 D.E. STRONG, *Greek and Roman Gold and Silver Plate*, London, 1966.
- VOINOT 1981 J. VOINOT, Inventaire des cachets d'oculistés gallo-romains, *Conférences lyonnaises d'ophtalmologie*, 150, 1981-2, Annonay, 1983.
- VOINOT 1999 J. VOINOT, Les cachets à collyres dans le monde romain, (*Monographies instrumentum* 7), Montagnac, 1999.
- WÄLSER 1979 G. WÄLSER, *Römische Inschriften in der Schweiz. I. Teil: Westschweiz*, Bern, 1979.

